

VetAgro Sup

Mémoire de fin d'études d'ingénieur

Recherche des conditions et moyens de stratégies territoriales innovantes pour améliorer l'accueil et l'installation d'agriculteurs dans le Massif central, ainsi que la transmission des exploitations agricoles de type familial – Cas du PNR du Livradois-Forez, de la Limagne et de la communauté de communes Montagne d'Ardèche

Coralie Baron
Ingénierie du Développement Territorial (IDT)
2017



VetAgro Sup

Mémoire de fin d'études d'ingénieur

Recherche des conditions et moyens de stratégies territoriales innovantes pour améliorer l'accueil et l'installation d'agriculteurs dans le Massif central, ainsi que la transmission des exploitations agricoles de type familial – Cas du PNR du Livradois-Forez, de la Limagne et de la communauté de communes Montagne d'Ardèche

Projet TEMOIN – Accueillir et Transmettre en Milieu Rural : Ouvrir à des Initiatives Novatrices

Coralie Baron
Ingénierie du Développement Territorial (IDT)
2017

Maître de stage : Anaïs MAGER (Installer en Massif central), Laurent RIEUTORT (IADT)

Tutrice pédagogique : Lucie GOUTTENOIRE (VetAgro Sup)



« L'étudiant conserve la qualité d'auteur ou d'inventeur au regard des dispositions du code de la propriété intellectuelle pour le contenu de son mémoire et assume l'intégralité de sa responsabilité civile, administrative et/ou pénale en cas de plagiat ou de toute autre faute administrative, civile ou pénale. Il ne saurait, en cas, seul ou avec des tiers, appeler en garantie VetAgro Sup. »

Résumé

Depuis plusieurs années, le nombre d'actifs agricoles et d'exploitations agricoles (EA) est en déclin. A l'arrivée de la génération papy-boom, de nombreux agriculteurs ont l'âge de partir à la retraite et s'appêtent ainsi à transmettre leur EA. Cependant, le nombre d'installations constatées ne suffit pas à combler le nombre de départs. Le renouvellement des générations agricoles (RGA) n'est plus assuré.

Suite à ce constat, l'association Installer en Massif central décide, en partenariat avec l'Institut Auvergnat du Développement des Territoires (IADT) et l'association Sol et Civilisation, de monter le projet TEMOIN. Ce projet a pour ambition d'amener les acteurs concernés à imaginer des idées innovantes pour améliorer le RGA.

Pour cela, en parallèle du travail de Sol et Civilisation, des enquêtes semi-directives ont été menées par les stagiaires, sur différents territoires dont le PNR du Livradois-Forez, la Limagne et la communauté de communes Montagne d'Ardèche. A leur suite, seront menées des réunions d'acteurs permettant de faire mûrir la réflexion et d'aller vers l'émergence d'actions pouvant être mises en place.

Les premiers résultats sur ces trois territoires évoquent de nombreux problèmes dont le foncier ou encore le manque de concordance entre les projets des cédants et ceux des porteurs de projets (PP). Quelques pistes d'actions pour répondre à ces problèmes ont été énoncées comme la création d'un parcours à la transmission ou encore l'amélioration de l'interconnaissance entre les acteurs.

Ce mémoire présente ainsi le résultat du travail réalisé sur les trois territoires cités.

Mots clés : agriculture, installation, transmission, accueil, Massif central, PNR du Livradois Forez, Communauté de communes Montagne d'Ardèche, Limagne

Abstract

Since many years, the number of agricultural workers and the number of farms are declining. With the arrival of the retirement of baby-boomers, many farmers have the age to retire and must pass their farm down. Nevertheless, the number of farm facilities is not enough to offset the departures. The renewal of the farming generations is not assured anymore.

Because of this observation, the association “Installer en Massif central” decided, with the “Institut Auvergnat du Développement des Territoires” and the association “Sol et Civilisation”, to set the TEMOIN project up. This project has the ambition to steer the stakeholders around some innovative ideas to improve the renewal.

To do so, along with the work of “Sol et Civilisation”, four trainees carried some semi-directive surveys out on several territories among which the Regional Natural Park Livradois-Forez, the Limagne and the community of communes of the Ardèche Mountain. Then, meetings with the stakeholders will be made to ripen the thought and to go towards some foreseeable actions.

The first results in these three territories, mention several problems including the property or the lack of concordance between the grantor’s and the applicant’s project. Some trails of action have been announced like the creation of a transmission process or the improvement of the inter-knowledge between the stakeholders.

Thereby, this dissertation presents the results of the work done in the three territories quoted.

Key words : agriculture, farm facility, transmission, welcome, Massif central, PNR du Livradois Forez, Communauté de communes Montagne d’Ardèche, Limagne

Remerciements

Tout d'abord un grand merci à ma maîtresse de stage Anaïs Mager, pour m'avoir suivie tout au long de ces 6 mois, pour ses conseils et tous ces bons moments partagés dans le bureau où elle a accepté de me faire une petite place.

Mes remerciements vont également vers Benoit Julhes pour ses explications précieuses et sa gentillesse.

Merci aussi à Marie Candelle, Lucile Piermé et Jean-François Deschamps les autres stagiaires, les « petits témoins » pour tous ces bons moments passés sur Clermont, pour votre bonne humeur qui a rempli les moments de partage et pour votre soutien précieux tout au long du stage.

Je tiens également à remercier Anne Lacroix et Didier Christin de Sol et Civilisation pour leurs explications sur leur méthode de travail, pour leur disponibilité et leur gentillesse.

Je remercie monsieur Laurent Rieutort pour ces précieux conseils sur les techniques d'animation.

J'aimerais aussi et tout particulièrement remercier toutes les personnes qui ont accepté de me recevoir pour répondre à mes questions et qui ont pris de leur temps pour le projet TEMOIN.

Merci aussi à tous les collègues des JA et tous les collègues du rez-de-chaussée sans qui les journées de bureau auraient été beaucoup moins sympathiques.

Je remercie affectueusement tous mes amis de VetAgro Sup qui m'ont permis de passer d'excellents moments à l'école mais aussi hors de l'école et qui ont toujours été là quand le chemin se faisait tortueux, le rendant ainsi beaucoup plus joyeux.

Enfin j'aimerais remercier toute ma famille qui m'a toujours soutenue durant toute ma scolarité, pendant les réussites comme les échecs, sans eux je n'en serais pas là aujourd'hui alors simplement merci.

Liste des abréviations

ADASEA : Association départementale pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles

ADMA : Association de Développement de la Montagne Ardéchoise

AIT : Accueil, Installation, Transmission

CA : Chambre d'Agriculture

CC : Communauté de Communes

CCMA : Communauté de Communes Montagne d'Ardèche

CF : Cadre familial

CLI : Comité Locale d'Installation

DD : Développement Durable

EA : Exploitation Agricole

EHPAD : Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes

ESS : Économie Sociale et Solidaire

GAEC : Groupement Agricole d'Exploitation en Commun

HCF : Hors Cadre Familial

IMC : Installer en Massif central

JA : Jeunes Agriculteurs

LF : Livradois-Forez

MC : Massif central

PAC : Politique Agricole Commune

PNR : Parc Naturel Régional

PNRLF : Parc Naturel Régional du Livradois-Forez

RDI : Répertoire Départ-Installation

RGA : Renouvellement des Générations Agricoles

SAU : Surface Agricole Utile

STH : Surface Toujours en Herbe

TTC : Toutes Taxes Comprises

UE : Union Européenne

Table des matières

Remerciements.....	
Liste des abréviations.....	
Table des illustrations	
Table des tableaux	
Introduction.....	1
I- L’agriculture du Massif central : contexte du projet TEMOIN	2
I-1. Les caractéristiques géographiques du Massif central	2
I-1.1 Un territoire offrant une échelle large	2
I-1.2 Un territoire de moyenne montagne.....	2
I-1.3 Un territoire plus ou moins attractif	3
I-2. Les spécificités agricoles du Massif : la dominance de l’élevage.....	4
I-2.1 La diversité agricole du Massif Central	4
I-2.2 L’élevage extensif du Massif Central	4
I-2.3 Une population agricole vieillissante : des difficultés de renouvellement des générations	5
II- Le projet TEMOIN : quel travail pour quels objectifs.....	5
II-1. Les trois partenaires du projet.....	5
II-1.1 Installer en Massif Central : l’association porteuse du projet.....	5
II-1.2 L’Institut d’Auvergne du Développement des Territoires : l’aspect recherche universitaire.....	6
II-1.3 Sol et Civilisation : les facilitateurs stratégiques	6
II-2. Le déroulement du projet	6
II-2.1 L’émergence du projet	6
II-2.2 les financements du projet	7
II-2.3 Les trois années du projet	7
II-3. Le stage et sa place dans le projet.....	8
II-3.1 l’imbrication du stage dans le projet : 4 stagiaires sur le Massif Central	8
II-3.2 les différentes phases du stage	8
II-4 Retour sur les audits patrimoniaux	9
II-4.1 l’intitulé de l’audit : définition de la problématique	9
II-4.2 Présentation de la grille IDPA	10
II-4.3 Choix des territoires d’étude	11
II-4.4 Choix des personnes à auditer.....	15
III- Résultats des audits patrimoniaux	17
III-1 La situation de l’AIT dans les territoires : caractéristiques et actions menées...	17

III-1.1 Les caractéristiques de l’AIT dans les territoires : toutes les échelles sont concernées	17
III-1.2 Les problèmes identifiés.....	20
III-1.3 Les actions mises en place pour y répondre : la nécessité de partenariat....	22
III-2 L’avenir de l’AIT sur les territoires.....	25
III-2.1 Les différents scénarii envisageables pour l’avenir : enjeux, menaces et atouts de l’AIT	25
III-2.2 Les objectifs à atteindre à l’avenir.....	28
III-2.3 Comment agir dans le futur : qui pourra faire quoi ?	29
III-2.4 Les critères d’évaluation permettant de jauger la réussite.....	32
IV- Propositions et discussion des résultats.....	33
IV-1 Les résultats partageables à l’échelle Massif Central – quelques propositions d’axe de travail	33
Axe des cédants	33
Axe de l’image.....	35
Axe de l’alimentation.....	36
Axe de la coordination PP-cédants	37
IV-2 Les limites de l’étude	38
Conclusion	40
Bibliographie	41
Table des annexes	44

Table des illustrations

Carte 1 : délimitation des six massifs de France métropolitaine.....	2
Carte 2 : le territoire du Massif central.....	2
Carte 3 : typologie de montagne du Massif central.....	2
Carte 4 : relief du Massif central.....	3
Carte 5 : typologie urbain/rural du Massif central	3
Carte 6 : part des emplois dans l'agriculture à l'échelle du Massif central.....	4
Carte 7 : orientations technico-économiques du Massif central.....	4
Carte 8 : part de la STH dans la SAU du Massif central.....	4
Carte 9 : évolution du nombre d'exploitations au sein du Massif central entre 2000 et 2010....	5
Image 1 : logos des financeurs du projet TEMOIN	7
Carte 10 : les délimitations du PNRLF	12
Carte 11 : part de la surface en céréales dans la SAU	14
Carte 12 : les intercommunalités de l'Ardèche.....	14

Table des tableaux

Tableau 1 : personnes rencontrées par territoires d'étude.....	16
--	----

Introduction

L'agriculture, ce « métier pas comme les autres », qui produit notre alimentation animale et végétale est aujourd'hui menacée par l'hémorragie d'actifs qu'elle subit. L'exode rural a débuté en France dans la deuxième moitié du XXème siècle, a ralenti dans l'entre deux guerres et a repris en 1945 jusque dans les années 1980 (Larousse, 2005). Les campagnes françaises se sont ainsi progressivement vidées au profit de l'espace urbain et périurbain du territoire. En parallèle, à la fin de la seconde guerre mondiale et jusqu'au milieu des années 70 (ined, 2017), la France connaît une forte augmentation de la natalité et ainsi un véritable baby-boom. De nos jours, cela se traduit par un vieillissement de la population important et un nombre de (futur) retraités qui augmente. Dans les campagnes où la population continue en majorité à diminuer, les exploitants agricoles comme dans beaucoup de professions arrivent à l'âge où il devient nécessaire de trouver un repreneur de leur exploitation. Il y a quelques années, les fils ou filles d'agriculteurs reprenaient encore les fermes de leurs parents. Cependant, le contexte actuel de l'agriculture où les prix ne sont pas rémunérateurs, où l'agrandissement des exploitations les rendent plus difficiles à transmettre car demandant plus d'investissements, où le foncier n'est pas toujours simple à trouver, où le nombre de suicides reste important, les parents sont de plus en plus nombreux à pousser leurs enfants vers un autre métier que le leur.

Conjointement, on observe de plus en plus de transmission hors cadre familial (HCF), avec des profils variés dont des néo-ruraux cherchant un cadre de vie plus sain que celui qu'ils ont en ville. Les problématiques changent avec le changement de profil des potentiels repreneurs des exploitations agricoles (EA). Les cédants cherchent à transmettre ce qui a été leur vie et qui est très souvent dans la famille depuis des générations. Il y a donc un aspect sentimental qui entre en jeu et qui est moins présent lorsqu'on transmet à ses enfants.

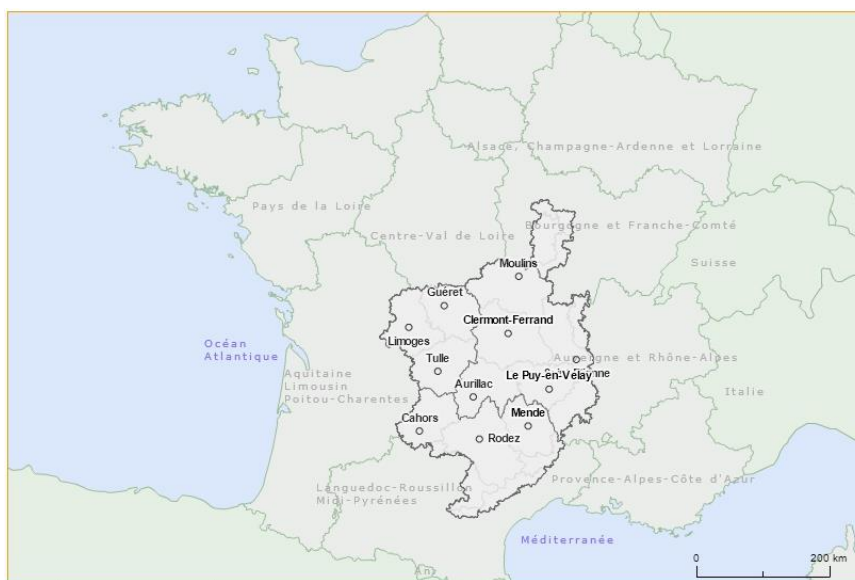
Ainsi, face à ce constat de diminution du nombre d'EA et du nombre d'actifs agricoles l'association Installer en Massif Central a souhaité mettre en place un projet de prospective : le projet TEMOIN – Accueillir et Transmettre en Milieu rural : Ouvrir à des Initiatives Novatrices- qui se réalisera sur 3 ans entre 2016 et 2019.

Dans le cadre de ce projet, nous nous sommes demandés quels étaient les conditions et moyens de stratégies territoriales innovantes pour améliorer l'accueil et l'installation d'agriculteurs dans le Massif central, ainsi que la transmission des exploitations agricoles de type familial c'est-à-dire des EA qui soient viables, vivables et transmissibles dans le cadre familial mais aussi hors du cadre familial.

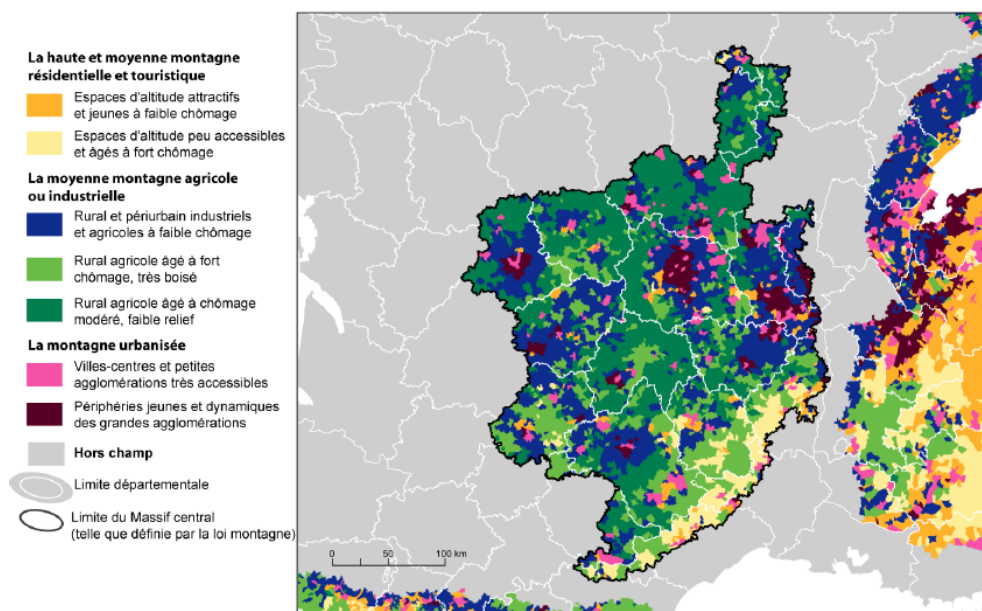
Pour tenter de répondre à cette interrogation, nous commencerons par replacer le contexte de l'étude en évoquant le territoire du Massif central (MC) et en particulier son agriculture. Nous verrons ensuite ce qu'est concrètement le projet TEMOIN, ses ambitions, ses objectifs et ses moyens. Enfin nous parlerons des résultats ressortis des enquêtes semi-directives menées sur trois territoires différents que sont le parc naturel régional du Livradois-Forez (PNRLF) avec un regard sur la Limagne ainsi que la communauté de communes Montagne d'Ardèche (CCMA). Enfin nous terminerons en évoquant quelques axes potentiels de travail en commun à l'échelle du MC et en abordant les limites de l'étude.



Carte 1 : délimitation des six massifs de France métropolitaine



Carte 2 : le territoire du Massif central



Carte 3 : typologie de montagne du Massif central

I- L'agriculture du Massif central : contexte du projet TEMOIN

Il existe aujourd'hui en France métropolitaine six massifs montagneux que sont les Alpes, les Pyrénées, le Jura, les Vosges, la Corse et le Massif central localisés sur la carte 1. Les massifs deviennent des entités territoriales définies lors de la mise en place de la loi montagne de 1985. La délimitation des massifs montagneux dépasse alors le simple cadre de la zone de montagne et englobe les zones contiguës à celle-ci (telles que le piémont voire les plaines) pour former ainsi une entité géographique, économique et sociale (Legifrance, 2017). Chaque massif a ses spécificités liées à ses caractéristiques territoriales, géologiques... mais aussi agricoles. Cette première partie va ainsi tenter de tracer les spécificités du Massif central, terrain d'étude du projet TEMOIN.

I-1. Les caractéristiques géographiques du Massif central

Le Massif central représente à lui seul 42% de la zone montagne de France et présente ainsi de nombreuses caractéristiques différentes rattachées au grand nombre de territoires qu'il englobe.

I-1.1 Un territoire offrant une échelle large

Le territoire du Massif central englobe 4 grandes régions en tout ou partie, que sont Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Nouvelle-Aquitaine et Occitanie (carte 2). Il comprend également 22 départements et 4 068 communes, rassemblant 3,8 millions d'habitants. Ainsi le Massif central s'étend sur 85 000 km² (l'équivalent de l'Autriche) et représente le plus grand massif français sans compter les Alpes qui s'étendent sur plusieurs pays européens. Vient s'ajouter à ce maillage, dix Parcs Naturels Régionaux, peut-être bientôt douze puisque deux PNR sont en préfiguration, et également un parc national. Le massif se compose d'une diversité de paysages mais également d'orientations économiques et de cultures sociales représentant les spécificités de chaque territoire qui s'inscrit au sein de celui-ci (CGET Massif central, GIP Massif central, 2017).

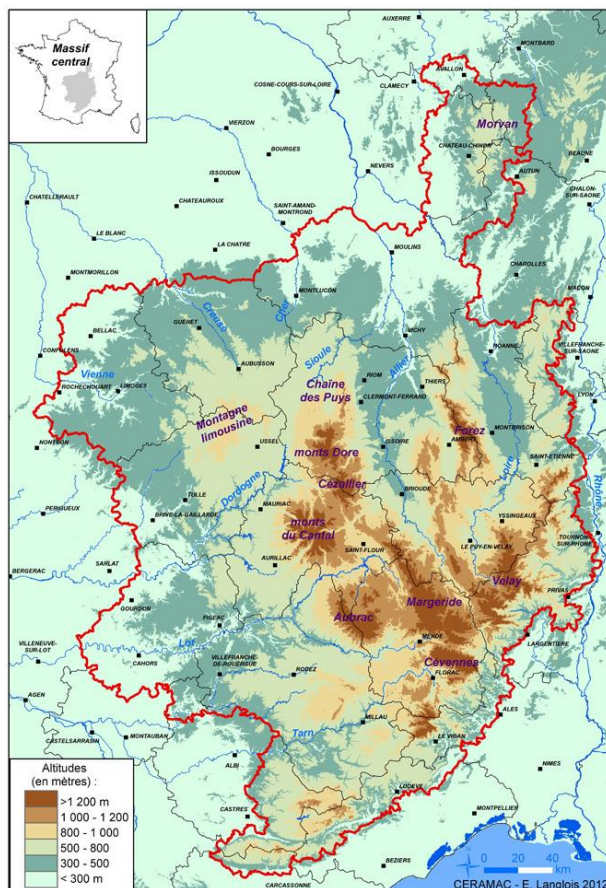
Couvrant 15% du territoire français, le Massif central offre ainsi une échelle large d'organisation et de réflexion sur des problématiques diversifiées concernant un nombre d'acteurs variés. Il représente également une entité géographique couverte majoritairement de terres rurales et de moyenne montagne, avec des pôles urbains plus ou moins attractifs, proposant ainsi des problématiques similaires entre les différents territoires identifiés (CGET Massif central, GIP Massif central, 2017).

Entre diversité et unité, le MC offre de la plaine à la montagne des contraintes différentes selon que vous vous trouviez dans le Cantal ou dans le Limousin.

I-1.2 Un territoire de moyenne montagne

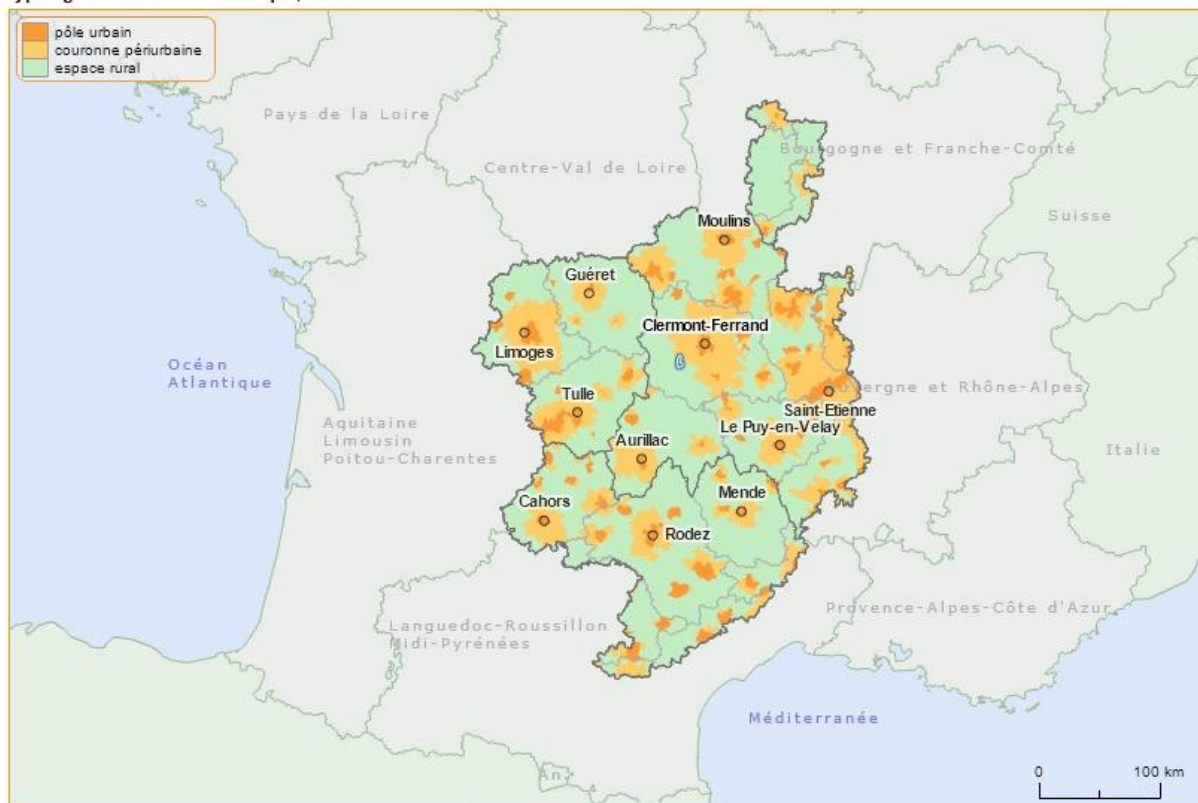
En typologie montagne décrit par la carte 3, le Massif central est globalement dans des configurations de moyenne montagne. La moyenne montagne n'est pas définie uniquement par le relief mais par la combinaison de quatre indicateurs : l'environnement, la pente, l'altitude et la météorologie (Gourvil P., 2011). Ainsi, « on appelle moyenne montagne (par opposition à haute montagne) les régions présentant un caractère montagneux (pente, relief, climat) mais offrant des conditions relativement accueillantes, permettant le développement de la végétation (forêts, alpages). La moyenne montagne peut être habitée et exploitée (culture, pastoralisme...) de manière saisonnière (estive) ou permanente. » (Skitour, 2017).

Le Massif central a une altitude moyenne de 714 mètres (Larousse, 2017), avec pour plus haut sommet le Puy de Sancy qui atteint 1 886 mètre d'altitude. En tant que moyenne montagne, la végétation est particulièrement bien représentée sur ce territoire puisque la surface de forêt, par



Carte 4 : relief du Massif central

typologie urbain/rural - historique, 2010 - source : Insee



Carte 5 : typologie urbain/rural du Massif central

département, varie entre 16,3% et 67,2% des surfaces totales du MC¹. La surface forestière si elle est gérée permet de développer une économie spécifique et de générer des emplois. Dans le cas contraire, la forêt peut s'opposer au développement du territoire en fermant les paysages par exemple.

Le relief de moyenne montagne (carte 4) permet de garder une certaine accessibilité des territoires les plus reculés tout en permettant un climat favorable aux activités touristiques telles que les sports de neige.

D'un point de vue climatologique, la moyenne montagne permet d'exploiter des terres pour l'agriculture mais impose certaines contraintes. On retrouve ainsi un nombre de jours important de gelées et de neige, d'autant plus élevé que l'on se rapproche du centre du MC. Les neiges rendent notamment plus difficile l'accès aux routes.

Avec le réchauffement climatique, le MC connaît également des périodes de fortes chaleurs qui augmentent les phénomènes de sécheresse sur le territoire. Cela peut être problématique notamment pour les cultures nécessitant d'importants apports en eau.

Finalement, le MC est un territoire difficile dans le sens où il est composé à 60% de zones de montagnes et où 95% de ses communes sont classées en zones défavorisées (SIDAM-COPAMAC, 2017).

I-1.3 Un territoire plus ou moins attractif

Le territoire du MC est un territoire très varié et possède ainsi des zones plus ou moins touristiques. Tout d'abord, le Massif central englobe plusieurs villes ou sites classés. Il y a certaines zones référencées à l'Unesco telles que « les Causses et les Cévennes » ou encore la cathédrale Notre-Dame du Puy-en-Velay, d'autres qui tentent d'obtenir la classification telles la chaîne des Puys et la Faille de la Limagne. D'autres encore sont classés parmi les grands sites de France telles que le Puy-de-Dôme, les gorges du Tarn ou encore le Puy Mary pour ne citer qu'eux.

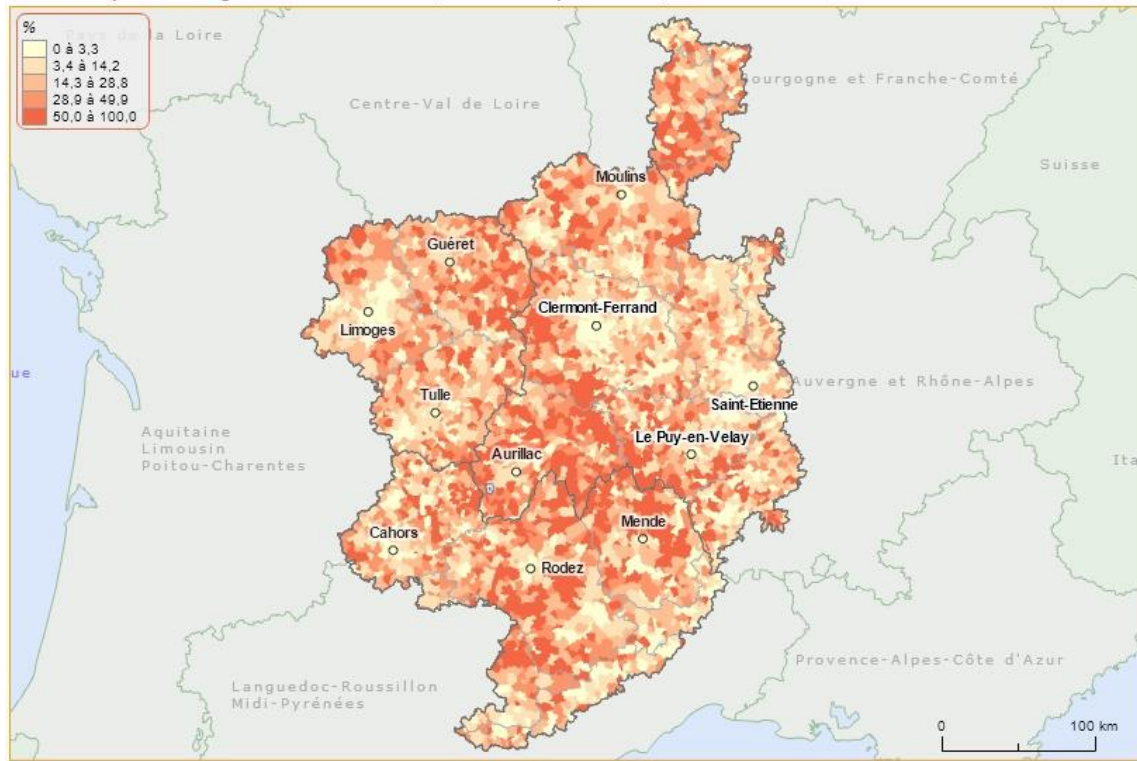
Au niveau patrimoine, le Massif central ne manque pas d'atouts. De nombreuses villes du territoire sont classées parmi les villes d'art et d'histoire ou encore parmi les plus beaux villages de France, distinction qui vient valoriser le territoire. De plus, de nombreuses spécialités culinaires, notamment pour les fromages qui ont une réputation nationale tels que le Roquefort, le Saint-Nectaire et bien d'autres, ou artisanales telles que la coutellerie à Thiers, jalonnent le massif.

La grande ruralité du massif (carte 5) donne à ce territoire une certaine qualité de vie liée à l'aspect très naturel qu'il reflète. De plus, de par la variété de ses substrats géologiques, du caractère montagnard, la flore et la faune qui s'y sont développées sont très diversifiées et assez remarquable. Dans une société de plus en plus en recherche d'air frais, d'évasion, de nature, le MC répond à cette demande. Pour cela, les équipements de sport de pleine nature tels que la randonnée, le VTT, le parapente, des tyroliennes (Super-Besse) ... se développent. Les sports d'hivers sont également présents avec l'existence de plusieurs stations même si l'attractivité est très loin de celle du massif alpin ou des Pyrénées. La position centrale et de carrefour du MC lui a permis de se développer petit à petit même s'il reste encore pour certains « la montagne pauvre ».

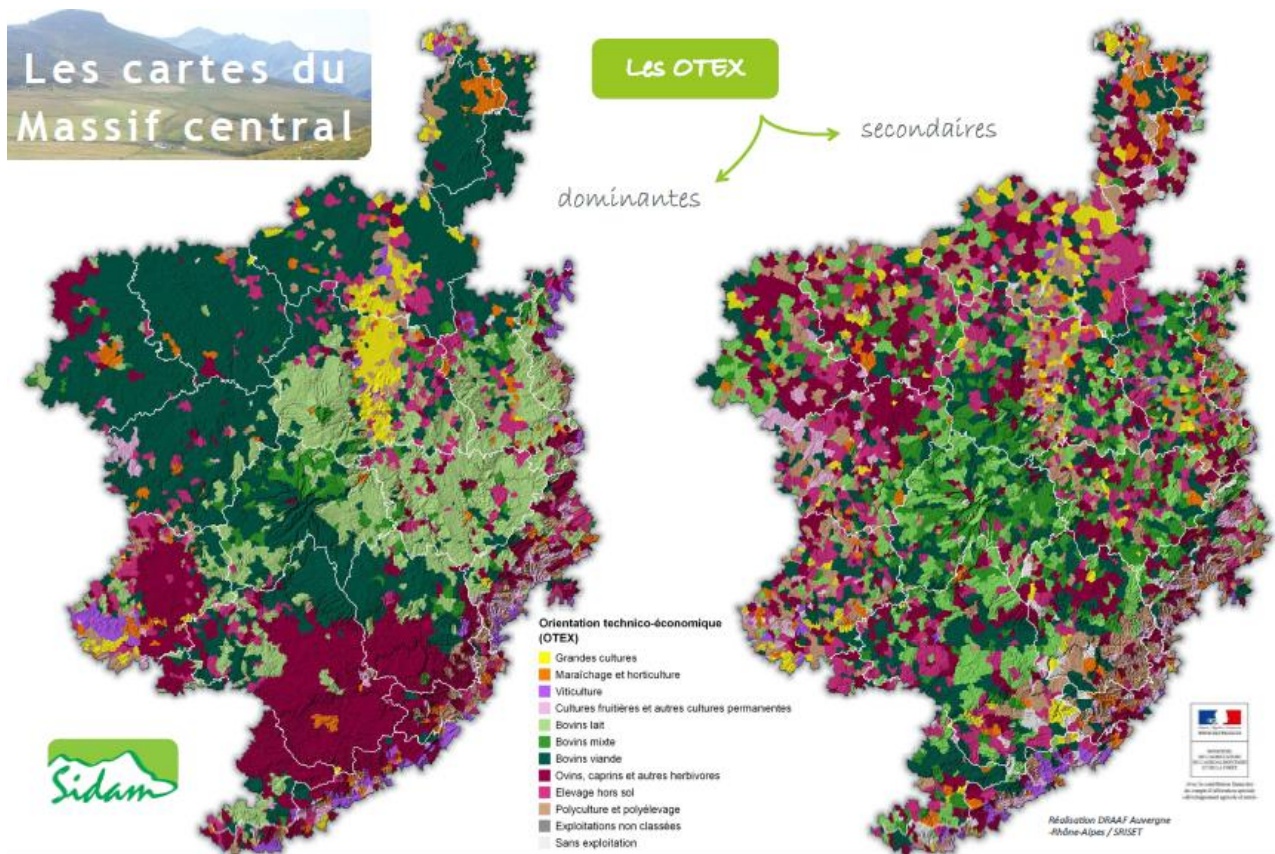
Les paysages variés du MC, de la montagne à la plaine en passant par les volcans et les plateaux, la ruralité, l'entretien des paysages ouverts par l'agriculture, les produits culinaires spécifiques produits par l'agriculture du massif contribuent à l'attractivité relative du territoire notamment auprès des néoruraux.

¹ Données UE-IFEN (Transmis par : SIDDT, IRSTEA Grenoble), 2012, http://massif-central.eu/observatoire/#sly=a_com_mc_DR;sid=3418;v=map7;l=fr;z=-61761,7047698,1324322,946449

Part des emplois dans l'agriculture - source : Insee, RP 2013 / Mayotte : Insee, RP 2012



Carte 6 : part des emplois dans l'agriculture à l'échelle du Massif central



Carte 7 : orientations technico-économiques du Massif central

I-2. Les spécificités agricoles du Massif : la dominance de l'élevage

L'agriculture est un des piliers forts de l'économie du Massif central qui englobe de nombreux territoires ruraux. Comme le montre la carte 6, la part des emplois dans l'agriculture est élevée sur une grande partie du MC. Pour bien saisir le contexte dans lequel évolue le projet TEMOIN nous allons maintenant détailler les spécificités de l'agriculture de ce territoire d'étude.

I-2.1 La diversité agricole du Massif Central

Le relief de moyenne montagne du MC offre une certaine diversité pour ce qui est des productions agricoles. Le relief observé offre de nombreux terrains avec de fortes pentes et donc difficilement mécanisables, orientant ainsi l'utilisation de ces parcelles. Comme dis précédemment, le MC possède également des zones de plateau et de plaine. On remarquera ainsi une forte distinction entre l'agriculture de moyenne montagne principalement tournée vers l'élevage bovins et la plaine des Limagnes principalement orientée en grandes cultures.

Malgré la grande dominance de l'élevage bovins, on retrouve 11 orientations technico-économiques (ou OTEX) différentes sur l'ensemble du massif (carte 7). Ainsi, concernant l'élevage, on retrouve sur le territoire, hormis bovins lait et viande, des ovins (lait et viande), de la volaille, quelques élevages de porc... Concernant les cultures végétales on retrouve les céréales et oléoprotéagineux, de l'arboriculture, de la viticulture... Certains départements se sont plus spécialisés que d'autres au fil du temps : c'est en particulier le cas du Cantal principalement orienté sur des élevages de bovins mixtes ou encore de la Creuze très orientée bovins viande.

Face à cette diversité de production agricole, le territoire s'est doté de nombreuses démarcations amenant de la valeur ajoutée aux produits. Le territoire comptabilise ainsi de nombreuses AOP, AOC et autres labels. Ainsi on retrouve 8 AOP fromagères que sont Bleu d'Auvergne, Cantal, Fourme d'Ambert, Laguiole, Pélardon, Rocamadour, Saint-Nectaire et Salers (pôle fromager AOP Massif central, 2015). On y trouve également quelques AOC vinicoles telles que l'AOC Entraygues-le Fel, Côtes d'Auvergne, Côte Roannaise ou encore Saint-Pouçain pour ne citer qu'elles.

La diversité agricole du Massif central est donc interdépartementale mais également intra-départementale. Elle suit la diversité du relief, du climat et des sols présents.

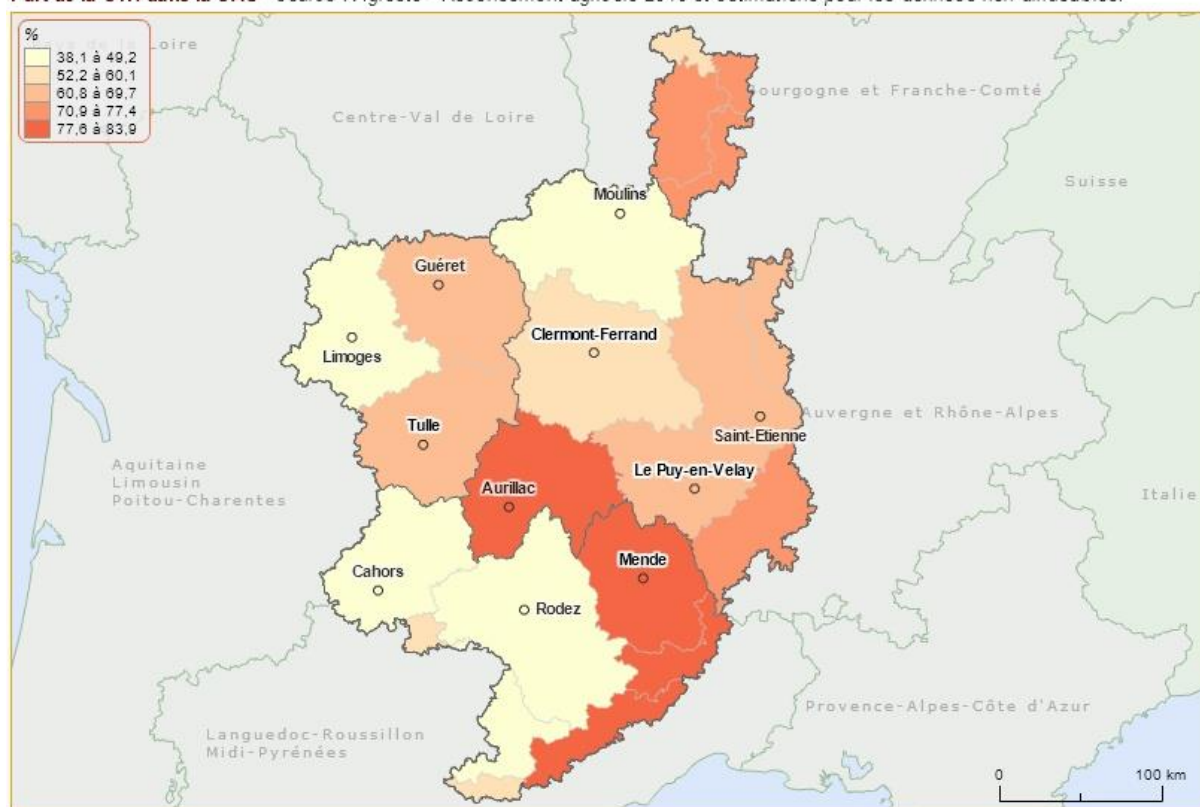
I-2.2 L'élevage extensif du Massif Central

Malgré la grande diversité qu'offre le territoire du MC et excepté la Limagne, l'élevage reste dominant. L'élevage principal est celui des bovins viande puisqu'il représente 37% des élevages du massif. Au fil des années, l'élevage bovins allaitant s'est développé au détriment de l'élevage bovins laitier légèrement plus contraignant et souffrant de la conjoncture actuelle. On le retrouve tout de même en 2^{ème} position avec 19% des élevages du massif.

Avec 4,1 millions d'hectares de surface agricole utile (SAU) dont 85% de surfaces fourragères et 60% de surfaces toujours en herbe (STH), le MC est encore considéré comme la plus grande prairie d'Europe et comme la « prairie » de la France. Sur certains départements, la surface de STH atteint même plus de 75% (carte 8).

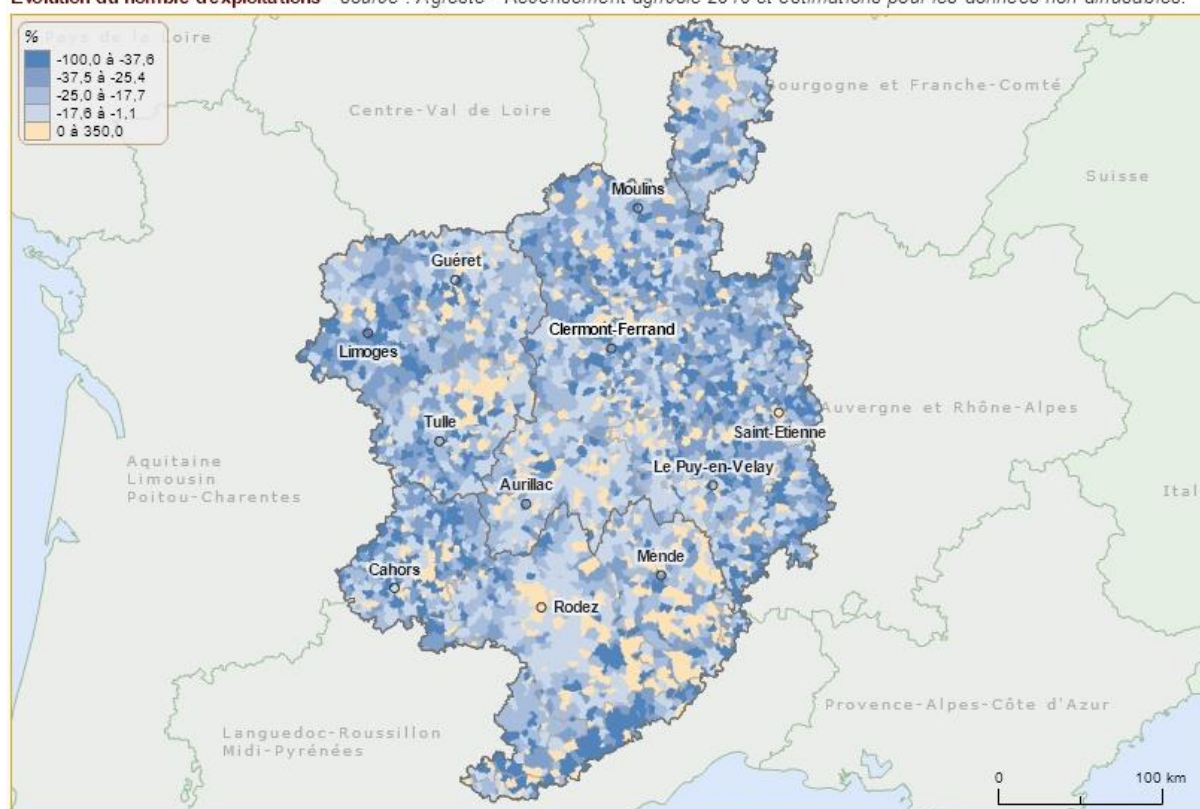
Ce statut de prairie française, la grande quantité de terres en pâturage que cela offre a permis au MC de conserver jusqu'à aujourd'hui une importante part d'élevage extensif aux dépens du développement de l'élevage intensif que l'on retrouve un peu partout en France. L'extensivité du système d'élevage du MC fait de lui un territoire spécifique et a notamment permis le développement des sigles de qualité. Cependant, cette vocation herbagère est difficile à remettre en question, c'est-à-dire qu'il est compliqué d'y imaginer d'autres productions telles le maraîchage... Ainsi ces terres sont valorisables presque exclusivement par l'élevage de ruminants, expliquant par ailleurs la dominance de ces filières sur le territoire. Or ce type d'exploitation est un des plus coûteux à reprendre

Part de la STH dans la SAU - source : Agreste - Recensement agricole 2010 et estimations pour les données non diffusables.



Carte 8 : part de la STH dans la SAU du Massif central

Evolution du nombre d'exploitations - source : Agreste - Recensement agricole 2010 et estimations pour les données non diffusables.



Carte 9 : évolution du nombre d'exploitations au sein du Massif central entre 2000 et 2010

car il nécessite un important apport de capital. Malgré tout, sans ruminants et sans autre possibilité d'utilisation de ces surfaces, les paysages risqueraient de se fermer et de s'enfricher. Il ressort donc de cette caractéristique du MC un important enjeu quant au maintien de ces EA qui diminuent aujourd'hui faute de transmission.

Enfin, le MC est aussi considéré comme le château d'eau français par l'importance de ses sources d'eau, de ses cours d'eau permettant une importante utilisation de l'eau dans la vie courante et pour l'agriculture.

Malgré toutes ses caractéristiques, le MC comme la majorité des territoires ruraux français voit sa population agricole vieillir et diminuer.

I-2.3 Une population agricole vieillissante : des difficultés de renouvellement des générations

Malgré une terre valorisable, le MC n'échappe pas à la conjoncture actuelle de l'agriculture. Effectivement, nous ressentons aujourd'hui les effets du baby-boom d'après-guerre. En agriculture comme ailleurs, une partie des enfants de cette époque se rapprochent de l'âge de la retraite. Ainsi, à l'échelle du massif, la moitié des actifs agricoles auront le droit à la retraite d'ici dix ans. En soit, cela n'aurait rien de vraiment problématique si chaque actif agricole partant à la retraite était remplacé. Cependant, cela est loin d'être le cas puisque nous atteignons aujourd'hui seulement un renouvellement des générations agricole de 60%. Malgré une nouvelle source de repreneurs potentiels, formée par les HCF, il reste un important décalage entre le grand nombre de cédants et le nombre d'installations effectives. Les raisons de ce décalage seront abordées dans les résultats des entretiens réalisés.

Ainsi, le nombre d'exploitations sur le territoire ne cesse de diminuer (carte 9) et l'agriculture en elle-même se retrouve menacée.

II- Le projet TEMOIN : quel travail pour quels objectifs

Le projet TEMOIN ou « accueillir et Transmettre en Milieu rural : Ouvrir à des Initiatives Novatrices » est un projet ambitieux né sous l'impulsion de différentes personnes face à un constat alarmant touchant les campagnes françaises et plus particulièrement celles du Massif central. Il réunit aujourd'hui autour de la problématique soulevée divers organismes et diverses personnes apportant tous leur lot de compétences et de réflexion. Dans cette seconde partie nous verrons ainsi qui sont les organismes partenaires et porteurs du projet. Puis nous expliquerons le déroulement du projet et la place du stage dans ce dernier. Enfin nous ferons un point méthodologique plus détaillé sur la partie du stage concernant les audits patrimoniaux, sources des résultats.

II-1. Les trois partenaires du projet

Le projet TEMOIN a été construit et évolue sous la gouvernance de trois partenaires qui se veulent être complémentaires. La diversité des méthodes de travail et des champs de compétences permet d'aborder le projet dans une globalité agrandie.

II-1.1 Installer en Massif Central : l'association porteuse du projet

Installer en Massif Central (IMC) est une association qui a été fondée en 2013 suite à un besoin d'unité pour la mise en place de projets et regroupe l'ensemble des Jeunes Agriculteurs du Massif. Les travaux de l'association reposent sur une réflexion partagée entre le réseau JA et des partenaires du monde agricole et rural tels que les chambres d'agriculture et les Associations départementales pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles (ADASEA). Elle souhaite promouvoir l'agriculture et le territoire dans lequel elle s'inscrit. Le premier projet porté par l'association était un projet intitulé « S'installer en Massif central, faire vivre un territoire » et portait en particulier sur les questions d'accueil d'actifs agricoles. Le projet TEMOIN a émergé d'un constat établi par

l'association qui a alors estimé nécessaire de monter un projet sur les questions du renouvellement des générations agricoles (RGA).

Au plus près de la réalité de la profession, l'association IMC amène son regard professionnel au projet à l'échelle massif. Cependant, IMC souhaitait monter un projet digne de ses ambitions, avec un aspect territorial non négligeable et a donc pour cela ressenti le besoin de s'entourer de structures ayant les champs de compétences requis.

II-1.2 L'Institut d'Auvergne du Développement des Territoires : l'aspect recherche universitaire

L'Institut d'Auvergne du Développement des Territoires (IADT) propose un ensemble de formations de niveau master et post-master aux métiers du développement territorial. Compétent sur les différents aspects du développement territorial tels que l'économie du développement local, l'administration des collectivités territoriales, la géographie des territoires ruraux, la comptabilité publique, le management de projet..., ce partenaire vient renforcer d'un point de vue universitaire l'aspect scientifique du projet TEMOIN ainsi que son aspect territorial.

II-1.3 Sol et Civilisation : les facilitateurs stratégiques

Sol et civilisation (S&C), association basée à Paris aussi connue sous le nom de Fertile, est un groupe de recherche, d'étude et d'intervention. Fondée à la base par des personnalités du monde agricole sur initiative de Raymond Caffarelli, ancien président de la FNSEA, cette association se penche depuis 25 ans sur une réflexion concernant la place et le rôle de l'agriculture, des acteurs et des espaces ruraux dans l'équilibre de la société. Définit comme un des 46 think tanks français, S&C intervient sur quatre thèmes différents que sont « agriculture, territoire et société », « développement territorial », « développement économique et emploi territorial » et « gouvernance pluri-acteurs ». L'association a ainsi des compétences dans l'appréhension et l'accompagnement de projets traitant de problèmes complexes et multi-acteurs.

II-2. Le déroulement du projet

Afin de mieux se saisir du projet, il est important d'en comprendre le déroulement et l'ensemble des éléments qui ont abouti à son existence.

II-2.1 L'émergence du projet

Comme évoqué précédemment, le projet TEMOIN s'est monté à l'initiative de l'association IMC. Il fait suite à un constat fort faisant état d'une déperdition agricole : le RGA n'est pas satisfaisant et le nombre d'exploitants et d'exploitations ne cesse de chuter sur le territoire du massif. En effet, le renouvellement s'élève à 60 % soit 6 EA reprises pour 10 EA à transmettre. De plus, au vu du nombre d'actifs agricoles approchant l'âge de la retraite, le constat n'est pas sur la voie de l'amélioration et risque ainsi d'avoir un impact négatif, déjà ressenti, sur l'ensemble des modalités du développement territoriale -économique, sociale, touristique...-

Ainsi le projet répond à des enjeux variés. Outre les enjeux agricoles que sont le maintien d'agriculteurs pouvant vivre de leur métier, l'identification des problématiques de la transmission, l'installation agricole, des enjeux plus larges ont été identifiés. Ainsi, par les nombreux avantages que cela pourrait apporter, il semblait important de travailler sur le développement de l'attractivité de l'ensemble des territoires du MC. Enfin malgré des territoires à dominante rurale, ceux-ci ne vivent pas uniquement de l'agriculture et c'est pourquoi l'enjeu est également dans la considération des autres secteurs d'activités en souhaitant maintenir les entreprises, leurs productions et les emplois qu'elles procurent.

L'ambition que porte IMC, en tenant compte de l'ensemble des enjeux cités, est de maintenir et développer une agriculture viable, vivable, à taille humaine, transmissible, ce que l'association nomme une exploitation de « type familial », diversifiée et qui rend attractif le territoire.

Pour englober l'ensemble des axes du projet, le comité de pilotage établi se veut le plus large possible et n'hésitera pas à continuer de s'élargir au fur et à mesure de l'avancée du projet et de la mobilisation des acteurs. Ainsi le comité de pilotage est composé des représentants des 3 structures partenaires, des financeurs, des élus, des représentants des collectivités territoriales, des partenaires institutionnels du projet, des consulaires, des acteurs identifiés représentant des spécificités scientifiques, des experts techniques, des structures et associations actrices du développement agricole, de l'installation et de la transmission, etc., des banques, des acteurs des territoires expérimentaux... La volonté est donc de regrouper toutes personnes pouvant faire vivre le projet sur les trois ans et au-delà.

Le projet se réfléchit depuis un moment déjà. En effet, Installer en Massif Central a commencé à rencontrer les partenaires, les financeurs... autour de mai 2015. Suite à une longue réflexion sur la méthodologie à adopter, sur l'ensemble des caractéristiques du projet en lui-même, un dossier d'approximativement 400 pages a été déposé en comité de massif et auprès des financeurs, au mois de Juillet 2016.

II-2.2 les financements du projet

Au total, le coût du projet s'élève à 504 000€ TTC. Ce montant est financé à 70% par des fonds publics et à 30% par de l'autofinancement.

Dans les financeurs publics du projet on retrouve :

- La région Auvergne-Rhône-Alpes à hauteur de 45 000€
- La région Bourgogne Franche-Comté à hauteur de 10 000€
- Le département de la Corrèze à hauteur de 9 000€
- L'État français à hauteur de 288 800€ via le FNADT (Fond National d'Aménagements et de Développement du Territoire)



Image 1 : logos des financeurs du projet TMOIN

Les financeurs se sont engagés sur les trois années du projet.

II-2.3 Les trois années du projet

Le projet va s'établir sur trois ans, il a commencé en 2016 et prendra fin en 2019, du moins logistiquement parlant (annexe 1).

La première phase du projet a été entamée par le travail des élèves du Master 2 de la formation DYNTAR-Dynamique territoriale et aménagement rural- proposée par l'IADT, partenaire du projet. Ainsi d'octobre 2016 à février 2017, les étudiants se sont attelés à évaluer les interactions entre les acteurs du développement agricole et à rechercher les territoires susceptibles de pouvoir travailler ensemble en faveur du maintien et du développement du tissu agricole. Des enquêtes ont alors été menées sur dix-sept départements du Massif central. Les territoires choisis suite à l'enquête et au travail bibliographique ont été l'agglomération de Tulle, la Haute-Vienne et la Creuse, le PNR des Grands Causses, l'Ardèche, le pays roannais, PNR du Livradois-Forez et le PNR Morvan. À la sortie de ce travail présenté en Comité de Pilotage, les territoires d'implantation des quatre stagiaires ont été définis. Le travail des stagiaires sera présenté plus loin dans ce mémoire (partie II-3).

A la suite du travail des stagiaires, l'association Sol et Civilisation poursuivra par des séminaires d'acteurs dans le but de les amener vers l'élaboration de solutions innovantes et concrètes pouvant aboutir à la rédaction d'une charte territoriale et d'un guide de recommandation. Cette phase devrait se prolonger jusqu'au début 2018.

La dernière étape du projet sera caractérisée par une phase test dans l'accompagnement à la mise en œuvre des solutions innovantes qui auront émergé de la phase précédente. Enfin le projet se clôturera par un colloque permettant d'effectuer le bilan de ces trois années de travail et de diffuser les enseignements tirés.

II-3. Le stage et sa place dans le projet

Comme énoncé précédemment, le travail des stagiaires vient s'intégrer entre les deux premières phases du projet.

II-3.1 l'imbrication du stage dans le projet : 4 stagiaires sur le Massif Central

Quatre stagiaires ont été recrutés pour faire suite au travail des étudiants du master de l'IADT. Ils ont été répartis sur l'ensemble du MC en s'implantant sur des territoires préalablement définis. Ainsi une personne est basée à Tulle, une autre à Rodez, une troisième à Dijon et enfin moi-même à Aubière.

Les stages ont commencé en différé pour diverses raisons. Globalement les stages s'étendent entre avril et septembre 2017 et s'inscrivent donc entre les deux premières phases du projet.

Malgré notre répartition sur l'ensemble du MC, nous travaillons en étroite collaboration, pour harmoniser les méthodes et partager les résultats. Le lien est également étroit avec Sol et Civilisation puisque nous suivons leur méthode de travail afin qu'ils puissent reprendre nos travaux à la fin de nos stages.

L'objectif des stages est d'identifier la situation du renouvellement des générations, les actions mises en place et les acteurs impliqués sur des territoires d'échelles diverses. La finalité est d'amener l'ensemble des acteurs concernés via les questions d'installation, de transmission d'exploitations agricoles et d'accueil en milieu rural à engager une réflexion, sur les possibles innovations à mettre en place à l'avenir, afin de faire émerger des trames d'actions.

Pour atteindre cet objectif le stage s'est déroulé en plusieurs phases de travail.

II-3.2 les différentes phases du stage

Afin de s'imprégner du contexte dans lequel nous évoluerons pendant le stage, la première phase consistait en une recherche bibliographique. Pour plus d'efficacité, chacun des stagiaires a étudié un sujet différent, mis en commun par la suite. Les quatre sujets bibliographiques étaient les suivants :

- Le collectif agricole
- Le capital agricole
- La sociologie des cédants
- Le public des repreneurs qui a amené à aborder la notion d'entrepreneuriat en agriculture.

Pour chaque thème, le but était d'élargir un maximum les recherches et de ne se fermer aucune porte. Il y avait donc un regard sur d'autres corps de métiers et d'autres zones géographiques. De plus, cette première phase nous a conduit à mobiliser des personnes qui ne sont pas forcément en lien avec l'agriculture, afin d'approfondir et d'enrichir notre regard sur l'extérieur.

Le centre du projet est un travail de terrain : aller au plus près des acteurs pour appréhender la situation dans sa globalité. Cette phase se traduit donc par un certain nombre d'entretiens ou audits patrimoniaux sur des territoires préalablement définis en réunion. Le travail des stagiaires vient en complément de celui effectué par S&C. L'association partenaire du projet effectue de son côté deux niveaux d'audits : des audits macro-systémiques où les audités sont des acteurs travaillant à des échelles plus larges telles que région, département, MC... et des audits micro-systémiques qui se rapprochent plus de notre travail, sur des territoires plus fins et complémentaires à ceux choisis comme terrain d'étude pour les stagiaires. Nous reviendrons plus précisément sur la méthodologie des audits patrimoniaux dans la sous-partie suivante (II-4).

La dernière phase du stage est une phase de mise en relation des acteurs. Le but de cette étape est de réunir les acteurs rencontrés sur un ou plusieurs des territoires étudiés. Pour ma part, ces réunions auront lieu fin septembre soit après la rédaction de ce mémoire. Ainsi les modalités de cette phase ne sont à présent pas entièrement définies. L'objectif sera de faire échanger les personnes afin de les amener un peu plus loin dans la réflexion et aborder éventuellement des premières pistes d'actions. Pour cela la réunion se divisera probablement en deux parties avec une première partie permettant aux acteurs de prendre connaissance des résultats de leur participation. L'ambition de la seconde partie sera de faire se confronter les idées et d'amener les acteurs à échanger, à travailler ensemble sur différents sujets ressortis lors des audits. L'animation de ces ateliers sera établie par le stagiaire et son tuteur au sein de la structure de stage. Ce format de réunion vient en complément de celui utilisé par l'association S&C qui correspond à des séminaires d'acteurs qui se font en plusieurs étapes, sur une journée. Le choix d'un format différent a été fait par soucis de logistique et d'appropriation méthodologique. Chaque stagiaire adaptera la forme de son animation aux caractéristiques des territoires étudiés et aux sensibilités des acteurs rencontrés. Les audits patrimoniaux réalisés serviront donc de base pour la suite.

II-4 Retour sur les audits patrimoniaux

Les audits patrimoniaux sont une méthode d'entretien utilisée par S&C et font appel à l'aspect patrimonial au sens large des problématiques que l'association étudie. Utilisé pour la première fois par Henri Ollagnon, l'audit patrimonial est une méthode permettant de répondre à des problèmes de gestion du vivant.

II-4.1 l'intitulé de l'audit : définition de la problématique

Afin d'orienter la conduite de l'entretien tout en le laissant suffisamment ouvert, celui-ci se voit décrit par l'intitulé suivant : « recherche des conditions et moyens de stratégies territoriales innovantes pour améliorer l'accueil et l'installation d'agriculteurs dans le Massif central, ainsi que la transmission des exploitations agricoles de type familial ».

Cet intitulé a été longuement réfléchi entre les différents partenaires afin de rassembler tous les aspects des travaux autour du projet. Cet intitulé reflète une certaine approche politique puisque les fonds de financement sont destinés à des projets relevant d'une mixité territoriale d'où la présence essentielle du terme « territoire ». De plus, la volonté des commanditaires du projet était de mettre en place une méthode stratégique car ils ne voulaient pas aborder le problème thématique par thématique mais plutôt aborder la problématique dans sa globalité. On obtient ainsi l'idée de « stratégies territoriales ».

D'autre part, il y avait un ressenti que, sur ce projet, la solution ne pouvait pas venir du haut mais bel et bien des acteurs eux-mêmes, d'où la volonté de travailler à l'échelle territoriale. Cependant pour avoir les conditions et les moyens de mener le projet à bien, on ne peut se limiter à une échelle micro territoriale. La mise en place d'idées et d'actions facilitatrices est un travail qui s'effectue à une échelle plus macro territoriale telle que le MC.

La base du projet portait dans un premier temps sur une réflexion par rapport aux transmissions. Or, il n'y a pas de transmission sans installation d'où l'apparition de ces deux termes dans l'intitulé.

La thématique de l'accueil fait référence à l'axe 1 fixé par le comité de massif qui a pour rôle de définir les objectifs et de préciser les actions « qu'il juge souhaitable pour le développement, l'aménagement et la protection du massif » (CGET Massif central, GIP Massif central, 2017). De plus, les commanditaires estiment que, pour relever le défi qu'ils se sont lancés sur ces questions de renouvellement des générations, ils ne pourront pas compter uniquement sur les acteurs du milieu agricole et notamment les cadres familiaux.

Le terme innovation englobe beaucoup de choses. Ici, malgré des méthodes qui ont fait leurs preuves, le souhait était de les dépasser, d'aller plus loin pour s'orienter vers une méthode plus de bottom-up encore peu utilisée dans le domaine, ainsi que l'utilisation d'une méthode patrimoniale, se rapprochant d'une sorte de démocratie participative. Le terme innovant reflète également la volonté de voir ressortir dans les résultats des éléments nouveaux.

Enfin, l'expression « type familial » est chère aux Jeunes Agriculteurs et désigne une EA viable, vivable et transmissible que ce soit dans le cadre familial ou hors du cadre familial.

L'intitulé sert de base à la réflexion et énonce le sujet, la question à laquelle le commanditaire souhaite répondre (Levinson E., 2014).

II-4.2 Présentation de la grille IDPA

Pour réaliser les entretiens, les stagiaires ont été formés à l'utilisation de la grille IDPA utilisée par S&C (annexe 2). Cette grille est principalement utilisée lors du traitement de projets complexes et multi-acteurs, ce qui est le cas du projet TEMOIN. En effet, ce projet trouve sa complexité dans la diversité de disciplines auxquelles il fait appel car l'agriculture fait partie d'un système plus vaste : le développement territorial. De par cette complexité, un grand nombre d'acteurs sont finalement concernés, de plus ou moins près, par les questions d'installation, de transmission d'EA et d'accueil en milieu rural. Le but de cette grille est de récupérer l'expertise des acteurs rencontrés (Landat C., 2017). La grille est la même pour tous les acteurs rencontrés et se décompose en quatre parties qui viennent structurer le propos et la réflexion de la personne interrogée.

La première partie s'intitule « Identification de la situation, des acteurs et des problèmes ». L'objectif de cette section est d'amener la personne à décrire sa perception du sujet dans sa globalité : ce que le sujet évoque pour elle, les problèmes qui ressortent de cette thématique et les acteurs qui travaillent sur cette question.

La seconde partie, « diagnostic de l'action engagée » permet d'amener l'audité à définir les actions mises en place sur le territoire et d'en juger la pertinence et l'efficacité face aux problèmes soulevés dans la partie précédente. Cette partie permet également de comprendre comment les acteurs précédemment cités s'organisent entre eux pour mettre en place une stratégie d'action. En résumé le but est de comprendre qui fait quoi et comment.

La troisième partie nommée « prospective » permet de se projeter dans l'avenir et ainsi de faire ressortir finalement les attentes des acteurs. Dans cette partie trois scénarii sont imaginés : un scénario dit tendanciel qui a pour but de voir comment l'acteur perçoit l'avenir dans le cas où la situation actuelle perdure ; un scénario négatif permettant d'évoquer vers où la situation risque d'évoluer ; et enfin un scénario positif qui invite l'acteur à se représenter la situation vers laquelle on peut espérer aller. L'acteur définira alors les enjeux, les atouts et les menaces qu'il identifie suite à cette prise de recul.

Enfin, la quatrième partie « Actions » va tenter de faire émerger les idées d'actions que l'audit imagine afin de pouvoir améliorer la situation décrite. Ces propositions d'actions évoqueront également le rôle que peut tenir chaque acteur préalablement identifié par l'audit dont le commanditaire du projet. Les modalités de la mise en place de ces actions sont aussi abordées : quelles actions pourraient être mises en place, qui pourrait le faire et comment.

Avant chaque début d'entretien, une introduction est réalisée afin de présenter le projet à la personne entretenue et de définir ce pour quoi nous venons à sa rencontre. Il est également important de présenter la déontologie des entretiens qui veut que les propos soient strictement confidentiels et que l'audit ne soit pas engagé dans une obligation d'agir. Elle énonce également le fait que la responsabilité personnelle de l'auditeur est engagée en ce qui concerne le contenu des rapports de synthèse et enfin que la diffusion des rapports est définie par le commanditaire lui-même.

Afin de s'approprier au mieux la grille après notre formation rapide, nous avons décidé entre stagiaires de réécrire la grille avec notre propre terminologie. Cette « nouvelle » grille a bien sûr été validée par S&C afin de s'assurer de la correspondance des questions entre les deux versions. La grille retravaillée est présentée en annexe 3.

II-4.3 Choix des territoires d'étude

Avant de pouvoir appliquer cette grille, il a fallu définir les territoires d'étude sur lesquels nous souhaitions aller mobiliser les acteurs. Le choix des territoires d'étude a été réfléchi à plusieurs et en différentes étapes.

Afin d'explorer un maximum de potentialité des territoires du Massif central la volonté des commanditaires était d'envoyer les stagiaires sur des territoires variés tant dans leurs échelles que dans leurs agricultures. Comme vu précédemment, le territoire du MC est très diversifié que ce soit au niveau culturel, climatique ou agronomique. Ainsi les pistes de recherche étaient diverses et il nous a été demandé de réfléchir à différentes échelles entre agglomérations, PNR, pays...

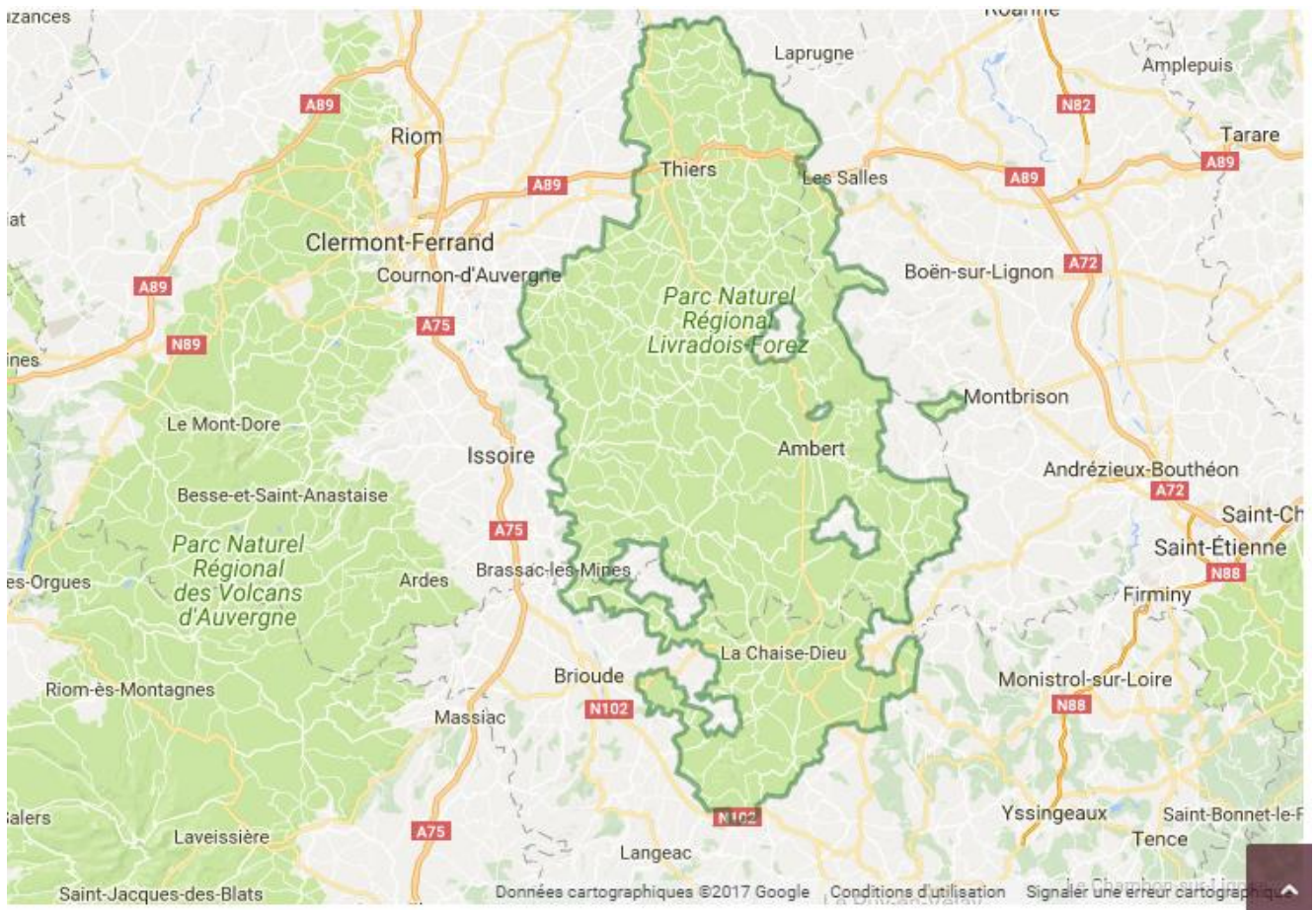
Comme évoqué précédemment, S&C fait un travail parallèlement à celui des stagiaires. Ainsi, les territoires de leurs audits micro-systémiques seront différents des nôtres et les choix seront complémentaires. Un des critères différenciant les territoires choisis par l'association et ceux attribués aux stagiaires repose sur la capacité du territoire à s'investir sur les questions de renouvellement agricole. La majorité des territoires étudiés par les stagiaires ont été analysés comme étant des territoires dynamiques et volontaristes sur les questions d'accueil en milieu rural, d'installation et de transmission d'EA. Tandis que ceux sur lesquels interviendront S&C sont, a priori, des territoires moins impliqués sur ces questions-là.

Une fois les recherches préliminaires réalisées par les stagiaires, la décision finale du choix des territoires a été réalisée lors d'une réunion entre les trois partenaires du projet, les professionnels et les animatrices JA de chaque territoire d'implantation des stagiaires et les stagiaires eux-mêmes. Le choix final revenant aux commanditaires.

La décision finale a donc été la suivante :

- Pour la Bourgogne-Franche-Comté : le PNR du Morvan et le Pays du Roannais
- Pour l'Occitanie : le PNR de l'Aubrac et la CC de Saint-Affrique
- Pour la Nouvelle-Aquitaine : l'agglomération de Tulle et le pays de la Vallée de la Dordogne
- Pour l'Auvergne-Rhône-Alpes : le PNR du Livradois-Forez (PNRLF), la Limagne et la CC Montagne d'Ardèche (CCMA)

Concernant le présent mémoire, le travail a donc été effectué sur les territoires du PNRLF, de la Limagne et de la CCMA.



Carte 10 : les délimitations du PNRLF

II-4.3.1 Présentation du PNR du Livradois-Forez

Le Parc Naturel Régional du Livradois-Forez est composé de 158 communes auxquelles viennent s'ajouter 4 communes associées (carte 10). Ainsi il regroupe 103 389 habitants sur 287 800 ha (parc_Livradois_Forez, 2017). Partagé entre agriculture et forêt, le territoire du PNRLF reste un territoire diversifié avec ses atouts et ses faiblesses.

En effet, la forêt occupe également une place importante avec 162 000 ha de surfaces boisées, généralement privées, ce qui équivaut à 55% du territoire. Une partie de la forêt présente est valorisée et travaillée, la filière sylvicole maintient actuellement 900 emplois sur le territoire qui est un exportateur de plots, planches, coffrage... On constate également un développement de la filière bois-énergie important entre 2005 et 2015 avec notamment la mise en place de chaufferies automatiques. Le renouvellement des entreprises n'est plus assuré faute de repreneurs, en cause l'image du métier qu'il faudrait selon le Parc revaloriser. Les espaces de timbres-poste restent des espaces boisés problématiques dans l'agencement de l'espace du territoire (parc_Livradois_Forez, 2016)

Le Parc Naturel Régional du Livradois-Forez fait face à une certaine concurrence du Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne d'un point de vue image et attractivité, lorsque finalement, seulement 1/3 des partenaires du PNRLF utilisent et valorisent le label « Parc ». Le Parc a pourtant certaines spécificités comme l'artisanat et le savoir-faire local (couteau, papeterie, fabrication de fromage) et certaines communes sont labélisées « Pays d'art et d'histoire » ou encore « plus beau village de France », ce qui peut favoriser le tourisme.

Le PNRLF jouit tout de même de son côté très « nature » qui attire de plus en plus les touristes qui plébiscitent les activités d'extérieures douces et gratuites. Sur ce point le PNRLF se défend avec une offre diversifiée en randonnée, VTT, équitation, qui augmente dans le but de répondre aux nouvelles attentes des touristes. Le territoire est également muni d'activités de parapente, ULM, deltaplane. De plus en plus, le Parc Naturel Régional du Livradois-Forez s'engage pour le développement d'un tourisme durable, il a par ailleurs signé la Charte Européenne du tourisme durable et inclus également cette dimension dans la charte même du parc (parc_Livradois_Forez, 2016).

Le territoire reste dynamique avec 5 191 entreprises (activités marchandes hors agriculture) présentes sur le territoire et qui offrent 33 547 emplois salariés et non-salariés. Concernant l'industrie le PNR se situe largement au-dessus des moyennes auvergnates et françaises.

Pour autant, il ne faut pas oublier la place importante qu'occupe l'agriculture avec 96 786 ha de SAU totale dont 90% de surface en herbe, une surface moyenne des EA de 44ha de SAU (données 2010) et 2 224 EA recensées en 2010. Le territoire accueille ainsi 3 769 actifs agricoles permanents ce qui représente une part de 9% dans l'emploi du Livradois-Forez. Une des caractéristiques des EA du parc est également le morcellement du foncier. Cette caractéristique est l'héritage de la forte densité de population qui existait au XIX^{ème} siècle et des divisions pour les successions qui en résultaient.

Sur le territoire, 73% de la surface agricole est en prairie permanente. L'agriculture est à dominante élevage et donc la ressource herbagère constituée par les prairies est un atout majeur. Cependant on observe tout de même depuis quelques temps une légère diminution des surfaces en prairies permanentes au profit du maïs irrigué et des prairies temporaires. L'élevage est majoritairement bovins et plus particulièrement bovins laitiers. C'est la production historique présente sur le territoire. Les produits de ces productions bovines (lait non transformé et viande) sont majoritairement exportés en dehors du territoire (parc_Livradois_Forez, 2016).

La filière lait compte 800 exploitants qui produisent plus de 100 millions de litres par an avec en moyenne 24 000 bêtes. Le lait de la moitié des exploitants est récupéré par les laiteries du parc, et une autre partie est gérée par six laiteries à proximité du parc. Le nombre d'EA produisant du lait diminue mais leur volume de production augmente. Deux laiteries subsistent sur le territoire, qui collectent et transforment le lait : une à Fournols et l'autre à Ris. Comme majoritairement dans le MC, on observe aujourd'hui une diminution des EA bovins lait au profit des bovins viande (parc_Livradois_Forez, 2016).

Concernant la viande, les EA sont soit en système naisseur soit en système naisseur/engraisseur. Cependant, l'engraissement ne concerne que 10-15% des animaux vendus, on a donc essentiellement des broutards. Au niveau du Parc, 7 000t de viande sont produites par an, la moitié en viande bovine, le reste en porc et volaille. La production de volailles n'est pas négligeable. Une partie des agriculteurs pratiquent la vente directe et les abattoirs se font rares sur le parc. La vente directe se développe avec aujourd'hui 16% des EA qui la pratiquent. Le développement des circuits courts nécessite la mise en place de points de vente dont des magasins de producteurs (à Ambert par exemple) ou encore des AMAP, des marchés de producteurs mais aussi les fermes elles-mêmes (parc_Livradois_Forez, 2016).

Enfin, les productions végétales, quant à elles, sont principalement secondaires et servent surtout pour l'alimentation du bétail et donc l'autonomie alimentaire des EA. Les cultures principales sont surtout présentes en limite de la plaine de la Limagne, en particulier du côté du Billomois. Il y a encore peu de cultures maraîchères et fruitières et encore plus rarement, quelques productions de petits fruits, de pommes de terre, des vergers et des restes de vignobles (parc_Livradois_Forez, 2016).

Le Parc Naturel Régional est également riche de plusieurs signes de qualité tels que les AOP fromagères (Fourme de Montbrison, Fourme d'Ambert, Bleu d'Auvergne), l'IGP du Porc D'auvergne, le label rouge sur le porc et la volaille, et la filière Bio. La qualité permet de répondre à un coût de production relativement élevé sur le territoire dû aux handicaps naturels auxquels font face tous les milieux de moyenne montagne. Ainsi, l'agriculture mise sur la filière Bio et la valorisation de l'herbe pour augmenter la plus-value des produits.

Sur le Livradois-Forez finalement il y a coexistence de grandes EA spécialisées souvent en circuits long, tournées à l'export, avec des EA plus petites misant sur la ressource herbagère disponible et qui valorisent leurs produits via la certification, la transformation et les circuits courts. Entre les deux il y a également des formes hybrides : grandes EA plutôt intensives mais qui cherchent à se diversifier et à articuler circuits courts et circuits longs. Cette diversité constitue un facteur de résilience et permet de se protéger des aléas (économiques, environnementaux...).

La tendance majoritaire sur le territoire reste donc une spécialisation des systèmes (alors qu'historiquement le territoire était une terre de pluriactivité), un agrandissement et la concentration des EA, l'intensification, l'augmentation de la productivité du travail, la baisse de la main d'œuvre d'origine familiale. Et finalement, aujourd'hui dans le Livradois-Forez, plus d'1/3 des exploitants ont plus de 55ans et moins de la moitié ont déjà trouvé un repreneur (parc_Livradois_Forez, 2016).

II-4.3.2 Présentation de la Limagne

La Limagne s'étend sur 90km de long en forme d'entonnoir (Au fil de l'Eau...vergnat, 2014). On peut distinguer la Limagne Sud de la Limagne Nord qui sont deux « Petites Régions Agricoles ». La Limagne nord regroupe les terres noires de Limagne avec donc des terres très fertiles. La Limagne Sud, elle, est caractérisée par des terres plus argilo-calcaires. Dans la Limagne au Nord de Clermont, il y a une prépondérance de petites EA liée à une forte proportion de pluriactifs et de retraités parmi les chefs d'exploitation.

Anciennement, la Limagne était un marais qui a été drainé puis enrichi par les cendres volcaniques. L'accumulation de sédiments en fond de bassins a donné cette qualité si réputée des terres de Limagne considérées comme les terres les plus fertiles d'Europe avec notamment les « terres noires de Limagne ». La région de la Limagne, étant abritée des perturbations atlantiques par les volcans, fait partie de celles les moins pluvieuses d'où un certain besoin en irrigation. Afin de ne pas utiliser trop d'eaux des nappes ni des cours d'eau, le territoire a lancé en 1996 un projet pilote visant à utiliser les eaux usées des ménages pour l'irrigation. Ce système est toujours utilisé aujourd'hui et reste encore quasiment unique en France (atlas des paysages, grande Limagne et plaines de Varennes, 2013 consulté le 06/06/2017)

Au fur et à mesure des années, la Limagne est devenue de plus en plus spécialisée, passant d'un système de polyculture-élevage à un système de grandes cultures majoritairement irriguées. L'élevage en terre de Limagne est fortement délaissé aujourd'hui au profit des céréales (carte 11) et des oléagineux. Cette mutation a été favorisée par le Plan drainage de 1969 et l'arrivée de la Coopérative Limagrain en 1965 (la coopérative a été créée en 1943 mais n'a pris le nom officiel de Limagrain qu'en 1965) sur le territoire (Piquet A., Maillard V, Bourrel S., 2007)

La Limagne est la principale terre végétale d'Auvergne, puisque sur les un cinquième de la superficie agricole consacrée aux productions végétales, la moitié se trouve en Limagne (Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt d'Auvergne, 2012). Aujourd'hui, 3 500 agriculteurs sont adhérents à la coopérative Limagrain en Limagne.

La principale culture reste le blé tendre avec une filière majoritairement de qualité puisqu'en Auvergne 94% des surfaces sont en Blés Panifiables Supérieurs (BPS). Le Puy-de-Dôme représente près des 3/4 des quantités mises en œuvre dans la région en céréales pour la meunerie.

Vient ensuite le maïs grain principalement concentré en plaine de Limagne, Val d'Allier et Val de Loire. En Limagne Nord on retrouve également du colza, tandis que la Limagne Sud est plutôt tournée vers le tournesol. Les deux Limagnes sont toutefois caractérisées par une faible proportion d'oléagineux. La SAU des EA produisant des oléagineux est en moyenne au niveau régional (ex-Auvergne) de 107 ha ce qui est inférieur à la moyenne nationale.

Quand nous parlons de culture en Limagne, il ne faut pas oublier la culture de la betterave présente depuis 1811 en Auvergne (4 sucreries avaient vu le jour en Limagne). La sucrerie de Bourdon est créée en 1835 et est la seule sucrerie Auvergnate à survivre aux différentes crises de la filière (concurrence avec les producteurs des colonies). Pendant un temps tourné entièrement vers la production d'alcool, l'activité sucrière reprend en 1951. Cette sucrerie est devenue une Coopérative agricole en 1976 (Société d'Intérêt Collectif Agricole-SICA dès 1975). En 2011, elle fusionne avec la coopérative Cristal Union mais reste la sucrerie la plus petite et la plus au sud du pays. La production est actuellement autour de 13 tonnes de sucre à l'hectare (Diogon D., 2016).

Au vu des changements de systèmes, le parcellaire a dû s'adapter. Les parcelles sont ainsi devenues, au fil des années, plus géométriques et se sont progressivement agrandies, les fossés de drainage (ou rases) ont été approfondis et leur trajectoire rectifiée.

II-4.3.3 Présentation de la CC Montagne d'Ardèche

La Communauté de Communes Montagne d'Ardèche est située à la frontière sud-ouest du département. Elle est le regroupement des trois CC du plateau ardéchois : Source de la Loire, Entre Loire et Allier, Cévennes et Montagne Ardéchoises qui s'est établi au 1^{er} Janvier 2017. Elle comprend donc 29 communes (carte 12) dont certaines font partie du PNR des Monts d'Ardèche.

L'Ardèche est un territoire avec une diversité de productions, de la vigne à l'élevage bovin en passant par les fruits, les ovins... Comme de nombreux territoires ruraux, la tendance est à l'agrandissement des EA, avec une diminution de la SAU et des petites exploitations (classification PBS). Malgré la présence encore forte de la vigne, principalement dans le sud du département, la

Communauté de Communes Montagne d'Ardèche est historiquement tournée vers l'élevage bovin lait et bovin mixte. Le territoire comprend environ 350 EA, pour la plupart sous forme individuelle avec cependant une évolution vers les formes sociétales, dont 40% des EA sont en vache laitière. Le lait est principalement collecté par les 3 entreprises laitières locales : laiterie Carier (secteur du gerbier de Jonc), laiterie Gérentes (secteur Coucouron), laiterie Risoan (Saint-Étienne-de-Lugdarès). Concernant l'élevage bovin viande, 1/3 des EA sont concernées.

De plus, 20% des EA sont en ovins, caprins (fabrication de fromage de chèvre et vente directe) (Coucouron Ardèche, 2017), cheptel qui est cependant en baisse dans le département (Agreste, 2011).

Quelques une de ses communes (Astet, Borne, Laval-d'Aurelle, Le Roux, Saint-Laurent-les-Bains) font partie de l'AOC châtaigne d'Ardèche qui regroupe au total 188 communes et représente une des filières les plus importante sur le département.

De plus, le département a rédigé une charte concernant le renouvellement des générations agricoles (Chambre d'agriculture de l'Ardèche, 2015). Elle se décline en 6 axes :

- Les PP : des installations sur tous les territoires pour assurer un équilibre création/départ et ainsi dynamiser l'agriculture
- Les cédants : accompagner tous les cédants à passer de l'acte de cessation à l'acte de transmission pour une transmission et une (ou des) installation(s) réussie(s)
- Le foncier : préserver un foncier à vocation agricole disponible au service de création-reprise d'entreprise en agriculture
- Les filières « moteurs » et « acteurs » de l'Installation-transmission pour une agriculture dynamique et rémunératrice sur les territoires
- Les territoires : des territoires engagés sur le RGA, en adéquation avec la politique « Installation-Transmission » du département
- La communication : promouvoir et valoriser le RGA pour une agriculture ardéchoise dynamique et forte, indispensable à la vie de nos territoires

Le taux d'installation dans la CC considérée fait partie du plus bas du département et le taux d'exploitants actifs de plus de 55 ans en 2010 (i.e. les personnes qui sont proches de la retraite et qui sont de futurs cédants), est principalement compris entre 20 et 30% sur la CCMA.

Une fois ces trois territoires choisis, il a fallu se pencher sur les personnes ressources que nous souhaitons interroger.

II-4.4 Choix des personnes à auditer

Contrairement à S&C qui a divisé ses audits patrimoniaux en deux étapes : macro- et micro-systémique, nous n'avons pas en tant que stagiaire, la vision macro. Ainsi nous souhaitons ne pas nous cantonner aux limites des territoires d'étude définis et intégrer cette vision plus large lors de nos audits à échelle plus fine. De plus, nous estimions que les échelles territoriales supérieures telles que le département ou la région avaient un rôle à jouer et un impact sur les territoires d'étude et que leur regard pouvait donc venir enrichir la vision à plus petite échelle.

En sachant que l'objectif des audits est de recueillir l'expertise des acteurs sur la problématique définie précédemment nous avons privilégié les personnes en liens étroits avec les questions agricoles tels que : les agriculteurs, les élus ou animateurs des chambres d'agriculture, les associations agricoles, les personnes déléguées à l'agriculture dans diverses structures à vision plus large que l'agriculture elle-même. Cependant, il était important d'avoir également le regard territorial sur la question et d'impliquer un minimum les élus. C'est pourquoi nous avons également rencontré les élus dirigeant les échelons territoriaux considérés.

Le tableau 1 récapitule les personnes rencontrées sur chaque territoire d'étude.

Tableau 1 : personnes rencontrées par territoires d'étude

Personnes rencontrées	Structures
Échelle départementale ou régionale	
Claire-Marie Biensan	Chargée de mission, coordinatrice Entreprise Conseillère d'entreprise Pentès, Cévennes, Boutières, Coiron et Montagne, Plateau, CA de l'Ardèche
Anaëlle Boucher	Animatrice de l'association Accueil Paysan
Jacques Chazalet	Président de la Safer auvergne
Fabien Claves	Responsable de l'unité Projets des exploitations - Agriculture durable Direction départementale des territoires (DDT) de l'Ardèche
Cécile Fiorelli	UMR Territoire, INRA Clermont-Ferrand
Thomas Frémont	Association Îlot paysan
Stéphanie Frobert	Chargée de mission politique d'accueil de nouvelle population ARDTA
Lionel Genestier	Conseiller Transmission, CA du Puy-de-Dôme
Delphine Girard	Animatrice, CIVAM Ardèche
Philippe Jeanneau	UMR Territoire, VetAgro Sup
Frédéric Lacoste	Vice-président JA AURA, en charge du dossier installation
Corinne Mellet	CIVAM Auvergne
Frank Pradel	VIVEA
Andrée Tisserand	Conseillère Installation, CA du Puy-de-Dôme
PNRLF	
Quentin Baumont	Agriculteur, Responsable installation JA Puy-de-Dôme
Tony Bernard	Président Parc Naturel Régional du Livradois-Forez
Lucien Compte	Agriculture et valorisation des produits
Éric Dauphin	Agriculteur associé de Benjamin Tarrit
Nicolas Delorme	Réseau Agricole PNRLF
Jean-Luc Ferret	Agriculteur cédant en GAEC
Christelle Lefèvre	Création d'entreprise - accueil de nouveaux actifs (CAP'Actif)
Benjamin Tarrit	Agriculteur jeune installé en vache allaitante
Amélie Vaufrey	Programme LEADER
Limagne	
François Clément	Directeur Communication Adhérents, Limagrain
Guy Michel	Agriculteur cédant en céréales bio
Rémy Petoton	Agriculteur, adhérent Limagrain
Simon Vedel	Agriculteur, adhérent sucrerie Bourdon
CCMA	
Amandine Chaze	Directrice Communauté de Communes
Michel Mialon	Agriculteur, JA Ardèche
Fanny Sirguy	Animatrice CA, territoire de la montagne ardéchoise

Au total il y a donc eu 30 personnes rencontrées entre le mois de Juin et la première semaine d’Août. Trente entretiens ont alors dû être analysés afin d’en faire ressortir des résultats.

III- Résultats des audits patrimoniaux

Une fois l’ensemble des entretiens retranscrits, les données ont été intégrées. Le but est alors de rendre compte de l’intégralité des dires d’acteurs pour chaque partie de la grille IDPA. Sur chaque question, pour chaque territoire, les propos des acteurs ont été réunies afin de les confronter et d’en faire ressortir l’ensemble des idées émises. Ici vont vous être présentés les résultats des 30 entretiens conduits, selon les quatre parties de la grille détaillée précédemment. Sur l’ensemble de cette partie, tout ce qui est écrit relève de ce qui a été dit par les acteurs et non de ce que pense l’auteur. Les dires d’acteurs apparaîtront entre guillemets.

III-1 La situation de l’AIT dans les territoires : caractéristiques et actions menées

La première partie de la grille a permis de définir la situation, les acteurs, les problèmes et les actions rattachées à la situation.

III-1.1 Les caractéristiques de l’AIT dans les territoires : toutes les échelles sont concernées

De nombreuses notions se recoupent entre les visions des acteurs des différents territoires étudiés. Pour la majorité des personnes, l’agriculture s’inscrit dans son territoire d’implantation et est ainsi reliée à d’autres domaines tels que l’économie mais surtout l’alimentaire. L’axe de l’alimentation pour décrire l’agriculture et le RGA est revenu de nombreuses fois lors des entretiens. De plus il semblerait, mise à part en Limagne, que le nombre de HCF augmenterait au détriment des CF, et avec eux, la proportion de projets dit « atypiques », c’est-à-dire qui sortent des filières classiques présentes sur le territoire telles que les bovins viandes et bovins laits. Ces nouveaux profils de candidats souhaitent souvent s’installer sur de petites structures et réaliser de la vente directe. En outre, tous m’ont fait part du constat bien réel qui est la tendance à l’agrandissement, où les voisins récupèrent ensuite les différentes parties de l’EA démantelée.

Globalement, l’installation apparaît tout d’abord comme étant un « véritable parcours du combattant, un casse-tête chinois » à cause des nombreuses étapes à franchir avant de pouvoir s’installer, que ce soit avec ou sans les aides. Selon neuf des personnes interrogées, plus qu’un projet professionnel, s’installer représenterait pour le PP, un projet de vie.

Concernant la transmission, elle est souvent décrite comme une étape difficile à vivre pour le cédant qui est passionné par son métier et qui est attaché, sentimentalement parlant, à son EA dans sa globalité, rendant ainsi difficile la cession. Comme l’a dit une des personnes rencontrées, « l’agriculture c’est plus qu’un métier, c’est une vie ». Certains désignent l’étape de la transmission comme une épreuve, le deuil d’une vie à faire. Ainsi, d’après les dires de douze des acteurs audités, toutes structures confondues, le facteur humain semble beaucoup jouer lors d’une transmission. La notion d’anticipation a également souvent été abordée comme étant essentielle pour faciliter la transmission, « tout ce qui est anticipé est mieux ».

Enfin concernant l’accueil, l’importance de la prise en compte de la famille de la personne qui s’installe a été mentionnée par de nombreuses personnes. Cet aspect a été mis en lien avec la présence de services sur le territoire qui lui permettent d’être attractif.

Revenons maintenant sur ce qui a été plus spécifiquement abordé dans chaque territoire.

Le PNRLF

Sur ce territoire l'installation a été décrite comme le point de départ de l'histoire. Plus qu'un projet de vie évoqué plus haut, elle serait également un projet de territoire puisqu'une personne s'installera sur un territoire précis qu'elle aura généralement choisi. Elle représente alors un bouleversement humain et social en particulier pour les néo-ruraux. D'après les acteurs, il faut prendre le temps de réfléchir ce projet afin qu'il soit viable. Pour cela il faudrait que le PP fasse correspondre son projet à ses moyens (voir ni trop gros, ni trop petit). N'oublions pas que de base, le projet peut être construit par le PP mais aussi subit suite à la perte d'un travail par exemple. De plus, comme vu précédemment, de plus en plus de HCF souhaitent s'installer. Il semblerait selon les audités, qu'ils soient sujets à de plus amples jugements que les CF de la part des habitants, subissant notamment plus de pression des voisins les poussant à prouver leurs aptitudes. Ces HCF peuvent être issus de la ville mais aussi d'autres territoires ruraux. En outre, pour qu'une installation soit réussie, le jeune doit pouvoir obtenir toutes les réponses qu'il attendait, concrètes et réalistes, et être bien orienté lorsque le projet apparaît un peu trop irréaliste. Enfin, pour les acteurs, il ne faut pas que le PP hésite à rencontrer des gens qui ont une activité similaire et à connaître son territoire.

Concernant la transmission, elle représente une continuité. Transmettre c'est faire perdurer, pas forcément à l'identique, l'activité en place. Comme nous l'avons dit, cette étape est difficile pour le cédant surtout si le PP souhaite mettre en place de nouvelles pratiques. Cependant, il semble nécessaire que le cédant soit à l'écoute du PP et soit prêt à s'ouvrir sur de nouvelles idées, de nouvelles visions. De son côté le PP doit avoir tout de même un peu la même vision que le cédant pour pouvoir s'accorder avec lui. De plus, « transmettre c'est tout un package » car on transmet du capital social, du foncier, du capital matériel, un cheptel et son savoir.

L'accueil quant à lui se traduit par les notions d'attractivité et de bienveillance. Les acteurs du territoire devraient croire davantage en son attractivité et promouvoir ses points forts. Il semble également qu'un bon accueil passe par l'ouverture sur les autres et par l'implication des habitants dans la communication. Lorsque l'on s'adresse à des personnes susceptibles de venir sur le territoire, il y a de la considération humaine à avoir. En effet, n'oublions pas qu'une EA génère de l'emploi, donc des actifs qui peuvent soit s'installer avec leur famille, soit créer leur famille sur le territoire permettant donc de le garder vivant.

La Limagne

Contrairement aux deux autres territoires, l'installation en Limagne reste beaucoup dans le cadre familial. Les installations y sont d'ailleurs très rares. L'installation nécessite la reprise d'une entreprise à développer, l'achat de foncier et de matériel pour être autonome. Selon les acteurs, pour s'installer en Limagne il faudrait avoir une passion et une vocation car les charges sont importantes et les prix ne sont pas forcément rémunérateurs. Malgré tout, les productions peuvent parfois bénéficier d'une certaine valeur ajoutée.

Pour les acteurs de la Limagne, la transmission c'est transmettre ses terres, souvent familiales, mais aussi son savoir, son capital d'expérience.

L'accueil n'a pas été évoqué.

La CCMA

Pour les différents acteurs rencontrés en Ardèche, pour pouvoir s'installer correctement, il est nécessaire de trouver les bonnes conditions, d'avoir les moyens nécessaires et d'avoir la possibilité d'acquisition d'une structure dans un cadre plus ou moins attractif. Cependant, il ne faut pas oublier qu'une installation part avant tout d'une intention du PP mais aussi d'un souhait du cédant. Comme nous l'avons vu, l'installation est aussi un projet de vie. Il semble donc important de réfléchir à la question « qu'est-ce qu'on veut faire réellement ? ».

Concernant la transmission, n'oublions pas que, pour les agriculteurs, leur EA est comme « leur vie, leur bébé », on touche donc à de l'intime, de l'affect et donc des sentiments humains qui semblent être trop souvent sous-estimés. La transmission c'est amener des personnes qui ont toujours été dans la métier à transmettre. Les agriculteurs qui transmettent subissent souvent leurs dernières années. Pour eux, transmettre est synonyme de la fin d'une vie. La cession serait donc anxiogène pour plusieurs raisons : la pension de retraite qui aujourd'hui n'est pas très élevée dans le monde agricole et l'inactivité soudaine. De plus, pour faire une bonne transmission il est très important pour le cédant de trouver la bonne personne. Nous en avons parlé plus haut, l'anticipation est importante, cependant, le cédant n'anticipe souvent pas suffisamment et se « retrouve le bec dans l'eau », en sachant que la transmission c'est aussi se poser la question de l'habitation principale.

Comme le souligne en particulier une personne du territoire ardéchois, l'accueil est « long, complexe et difficile ». La question de l'accueil semble plus importante pour les zones rurales car cela permettrait de maintenir une vie en milieu rural. L'accueil présente deux aspects : accueillir de nouvelles populations venant de l'extérieur et garder les personnes déjà présentes sur le territoire. Afin d'être attractif, le territoire d'accueil doit avoir quelque chose à présenter, à faire connaître, à offrir aux potentiels habitants. L'accueil serait également faire connaître les atouts et les garder en faisant par exemple participer les habitants.

Sur les trois territoires d'étude, toutes ces questions concernant l'AIT semblent pour la grande majorité des acteurs rencontrés, s'incarner à différentes échelles. Chaque échelon territorial est concerné par ces questions à différents niveaux. Cependant, des échelles semblent plus importantes que d'autres notamment l'échelon local. Ce dernier ne signifie pas la même chose pour tous les acteurs, il peut aller de la CC à l'EA. L'échelon des CC est souvent revenu du fait de la nouvelle importance qu'elles occupent depuis leur fusion début 2017. Concernant le côté PNRLF et Limagne, le département du Puy-de-Dôme semble avoir son rôle à jouer de par sa grande diversité. L'échelon national, européen et régional n'est pas oublié mais est plus souvent perçu comme étant un cadre notamment législatif.

Concernant le MC, échelle d'étude du projet TEMOIN, la pertinence de considérer une telle échelle est mitigée. Suite à la fusion des régions, certains acteurs estiment que l'échelle Auvergne-Rhône-Alpes devient proche de celle du massif même si l'identité y semble moins forte. Ainsi l'échelle imposée par la réforme territoriale implique un nouveau niveau de raisonnement qui viendrait finalement concurrencer celui du MC. La CCMA faisant partie de l'Ardèche qui elle ne fait pas entièrement partie du MC, son identification au MC est plus difficile. Cependant, la pertinence se retrouve tout de même dans la similitude des problématiques entre la montagne ardéchoise et les territoires de moyenne montagne orientés élevage bovin du reste du MC. Concernant la Limagne, malgré son appartenance au MC, c'est plutôt son orientation technico-économique qui détache les acteurs de cette échelle. En effet, la Limagne est tournée vers les grandes cultures lorsque les problématiques largement abordées au niveau du MC sont beaucoup plus orientées élevage. Le PNRLF quant à lui, étant au cœur du MC et étant plus orienté élevage bovin, s'identifie plutôt bien au MC. La pertinence de cette échelle est donc vue dans la similitude des problématiques agricoles et dans l'habitude de travailler ensemble que les territoires ont développé depuis la création de cette entité. La non-pertinence est plutôt raccrochée à la dimension imposante du MC. Cependant, les acteurs jugent majoritairement que des choses peuvent être faites à une échelle aussi large si on n'oublie pas de revenir sur du local.

L'imbrication des différentes échelles, les nombreuses notions rattachées à l'AIT amènent différentes difficultés que les acteurs ont été amenés à décrire.

III-1.2 Les problèmes identifiés

Tout d'abord, pour l'ensemble des problèmes mentionnés lors des entretiens, les principaux acteurs touchés semblent être les agriculteurs.

Certains problèmes ont été évoqués dans les trois territoires et semblent donc être assez partagés. Nous retrouvons ainsi le problème du foncier, que ce soit dans son accès ou dans son prix. Au-delà du prix du foncier, ce qui revient fréquemment est également le coût élevé de l'installation dans sa globalité. Les investissements sont importants et vont de pair avec la tendance à l'agrandissement des EA qui est alors aussi perçue comme étant problématique. En effet, plus l'EA sera grande, plus les investissements à faire seront importants notamment pour la filière bovine. Mise à part cette notion financière, un des problèmes communs aux trois territoires est la difficulté à mettre face à face l'offre et la demande, le projet d'un PP et celui d'un cédant. Les raisons de ce décalage peut être dû à l'écart générationnel entre les deux personnes, mais aussi aux idées bien précises de chacune d'elles et à la difficulté qu'elles ont à s'en détacher. Comme l'énonce l'un des acteurs, « des fois [le PP] vient trop avec son modèle et il n'est jamais satisfait de ce qu'on lui propose ».

En outre, comme nous avons pu le voir, réussir sa transmission passe aussi par l'anticipation. Or les cédants ont beaucoup de mal à anticiper cette étape. Il apparaît également l'idée de la prise en compte de l'humain dans l'accompagnement du cédant qui est pour les acteurs très souvent sous-estimée.

Sur chaque territoire, d'autres problèmes plus spécifiques ont été énoncés.

Le PNRLF

Concernant le PP, le nombre de projets atypiques augmentent avec le nombre de HCF. Pour reprendre les propos d'une personne de l'échelle départementale, il y a des « phénomènes de modes », notamment l'élevage de chèvres, l'apiculture, les plantes médicinales, le maraichage bio... avec très souvent de la vente directe. Ces HCF ont tendance à trop idéaliser et finalement, « leur rêve ça devient une galère ». En ce qui concerne l'installation, la possibilité de s'adresser à un grand nombre d'interlocuteurs différents peut être perçu comme un avantage, mais aussi un inconvénient car le PP peut finalement ne plus savoir vers qui se tourner. De plus, l'accès au crédit est difficile en particulier sur les projets plus originaux où les banques sont plus fébriles. Enfin, les HCF souffrent également d'un problème d'intégration, sur le territoire, « il faut faire ses preuves pour être accepté » et ainsi surmonter le regard des voisins.

Concernant les cédants, certains acteurs estiment que ceux-ci manquent d'ouverture d'esprit sur les jeunes et ont parfois du mal à croire en la viabilité des projets des candidats. Cette problématique en entraîne une autre : la difficulté pour le cédant de trouver, finalement, un repreneur qui lui convient.

Nous avons évoqué plus haut la problématique du foncier qui sur le PNRLF, en plus du prix et de son accès, vient également à manquer. De même la taille des EA est certes problématique mais leur configuration l'est tout autant. À cause du parcellaire morcelé, entrelacé de timbres-poste de forêt, les terres rattachées à une exploitation peuvent être éloignées les unes des autres et du siège d'exploitation.

Une personne a également évoqué l'existence de « temps morts » entre certaines étapes de l'accompagnement des installations provoquant une importante perte de PP. Une autre estime même que les jeunes ne sont pas suffisamment aidés.

Comme l'ont souligné six personnes interrogées sur le territoire du PNRLF, le revenu des agriculteurs reste faible, avec en plus une charge de travail importante qui limite l'attraction du métier. L'image du métier reste perçue assez négativement, d'autant plus que les acteurs éprouvent des difficultés à porter des discours positifs auprès des divers publics. Enfin, au-delà de l'image du métier, l'image du territoire en particulier véhiculée et perçue par les habitants eux-mêmes est souvent dépréciée.

La Limagne

En Limagne, comme pour le PNRLF, les acteurs éprouvent des difficultés à trouver des repreneurs. Le nombre de PP sur ce territoire est très inférieur à celui des cédants. Un acteur a souligné le problème du phénomène de concurrence entre les anciens qui ont un peu d'argent pour racheter du foncier et les jeunes. Une personne a également utilisé la notion de jalousie qui pour elle est très présente en agriculture et est donc un frein à toutes les questions de l'AIT. La surcharge de travail comme la surcharge administrative représente un frein aux installations potentielles.

Pour ce qui est des cédants, il y aurait un certain défaitisme qui les pousse à arrêter de chercher à se développer dans l'idée éventuelle d'accueillir un PP. De plus, un des freins à la transmission est le fait que le cédant ne soit pas prêt à transmettre dans sa tête mais aussi économiquement parlant.

Enfin, le dernier problème évoqué par une personne de la Limagne est le coût du salariat particulièrement élevé pour le chef d'EA.

La CCMA

Le problème du foncier à la CCMA, lui, serait lié à l'absence de politique proactive sur la question, et au morcellement de celui-ci. Ce problème de foncier limite les installations mais ce qui pose problème est aussi le manque de concordance entre les projets des deux parties. D'après les acteurs, ce problème est rattaché à un manque de mise en relation entre le PP et le cédant qui est finalement davantage laissée au hasard. À la CCMA, le manque de concordance est aussi lié au fait qu'il y a « de plus en plus de structures qui recherchent un associé, or les PP veulent souvent s'installer seul ». De plus, l'accompagnement semble finalement insuffisant et inadapté.

Relativement au cédant, celui-ci éprouve certes des difficultés d'anticipation de sa transmission mais il semble y avoir également un manque de conscience de la famille sur la pertinence de réfléchir à la transmission. Une personne a en outre évoqué le manque de responsabilisation des cédants. Cela est notamment lié au manque de confiance des cédants dans leur structure.

Tout comme le PNRLF, la CCMA fait face à une image plus difficile que le reste de l'Ardèche et notamment le sud du département qui, lui, attire de nombreux candidats à l'installation.

Enfin, une personne a présenté le monde agricole comme « un monde cloisonné, particulier et opaque » posant ainsi des soucis notamment en ce qui concerne l'intégration de PP.

Les principaux problèmes ainsi évoqués sur les territoires sont le foncier dans sa globalité (qui a été cité par 9 personnes sur trente dont 4 du PNRLF, 2 de la CCMA, 2 de l'échelle départementale et 1 de la Limagne) mais également l'accompagnement des cédants ainsi que la concordance ou la mise en relation du PP et du cédant. À la CCMA certains ont en outre évoqué comme problème des problèmes la volonté du cédant et du PP, ainsi que le discours négatif sur le territoire et le métier. Du côté auvergnat, un des problèmes principaux est la difficulté de trouver des repreneurs particulièrement dû au faible nombre de candidats. Le problème de l'irrigation semble spécifique à la Limagne. Au niveau du PNRLF, ce qui est apparu comme le plus préoccupant était également le manque d'anticipation de la mutation de l'agriculture, le manque de coordination des différents acteurs, ainsi que le coût des fermes. Pour les acteurs issus de l'échelon départemental ou

régional, il y a, en plus de ce qui vient d'être cité, un manque de collectif, un manque de conscience des cédants comme des PP.

Enfin, une personne du côté auvergnat, a considéré qu'au final il n'y avait pas un problème des problèmes mais que c'était un tout, l'ensemble des problèmes est important.

Une fois les problèmes identifiés, les acteurs se sont penchés sur les actions qui étaient aujourd'hui mises en place pour tenter de les résoudre.

III-1.3 Les actions mises en place pour y répondre : la nécessité de partenariat

Tout d'abord, nous pouvons remarquer que, selon les structures interrogées, les actions mises en place et les différents acteurs attachés aux questions de l'AIT ne sont pas forcément bien identifiés.

Globalement, le premier acteur cité est la chambre d'agriculture départementale qui est clairement identifiée par 29 des 30 acteurs et clairement vu comme étant le plus impliqué par cinq des trente acteurs audités. Dans les trois territoires, les actions identifiées comme étant mises en place par la chambre en faveur de l'AIT sont le répertoire départ-installation (RDI) ainsi que le Point Accueil Installation (PAI) et le Point Accueil Transmission (PAT). Comme l'évoque une personne, « le PAI est un dispositif intéressant mais il ne traite pas de la question territoriale ». Le RDI mené par le PAT permet, quant à lui, de recenser les cédants mais également les candidats et tente de mettre en place des événements permettant la rencontre des deux parties. Des journées transmission et des journées installation sont également organisées tentant de sensibiliser les personnes un maximum. L'ensemble des actions menées par les CA sont réalisées en partenariat, comme le dit un audité, « aucune action ne sort du bureau du technicien comme ça toute seule ». Pour exemple, les journées transmission sont organisées avec la MSA, la Safer... Dans l'ensemble, les CA sont effectivement, en partenariat avec de nombreuses structures mais selon leur majorité syndicale, les relations sont plus ou moins bonnes.

Plus spécifiquement, sur le Puy-de-Dôme, le PAI délivre une attestation permettant de débloquent les fonds de formation de VIVEA, ce qui fait de cet acteur une structure incontournable pour les jeunes souhaitant s'installer avec les aides. De plus, le RDI de la CA du Puy-de-Dôme avait essayé de mettre en place une action durant laquelle, avec la MSA, ils recevaient des agriculteurs de plus de 54 ans afin de commencer à discuter de la transmission. Cependant, les agriculteurs trouvaient que c'était un peu tôt et qu'ils étaient encore trop loin de la retraite. Malgré l'intérêt de cette action qui permettait d'activer un début d'anticipation, identifié comme un problème dans la partie précédente, celle-ci ne s'est pas concrétisée.

Revenons maintenant plus en détail sur les acteurs et les actions identifiées sur les territoires d'étude.

Le PNRLF

Le PNRLF en lui-même est identifié comme un des acteurs pouvant intervenir sur les questions de l'AIT. D'une part il est perçu comme un « assembleur » qui a l'habitude de travailler en réseau ; il aurait plus particulièrement un rôle de lien avec les élus, un rôle d'animation du territoire. Il est également vu comme l'acteur menant des actions plutôt autour de l'accueil de nouveaux arrivants et des actions économiques. D'autre part, certains audités estiment que le PNRLF devrait favoriser la diversité or il aurait tendance à oublier les EA plus classiques. Ainsi le PNRLF aurait une vision un peu idyllique et travaillerait en majorité sur des EA non représentatives du département du Puy-de-Dôme.

L'acteur agricole identifié et spécifique au PNRLF est le Réseau Agricole (RA) créé en 2005 sous l'initiative de plusieurs communautés de communes dont une partie appartient au PNRLF (Parc Naturel Régional Livradois Forez, 2017). Pour les acteurs, les actions menées par le RA sont d'identifier les offres disponibles sur le territoire. Travaillant à l'échelle d'un territoire, la structure

du RA entièrement dédiée aux questions agricoles permet de travailler sur ces dernières à plein temps. Le RA tente ainsi de répondre aux problématiques, identifiées plus haut, liées aux PP. Le RA travaille en partenariat avec la CA (avec qui il a signé une convention permettant l'échange d'informations et d'idées) et plus particulièrement les personnes gérant le RDI, et bien évidemment avec les CC, avec qui il fait du repérage de terrains pour installer d'éventuels PP. Avec la CA, le RA avait également essayé de mettre en place des visites d'exploitations pouvant répondre à la problématique des rencontres cédants-PP par exemple, mais ils n'avaient pas eu le public escompté. Le Réseau Agricole travaille également en lien avec le CREFAD -Centre de Recherche, d'Étude et de Formation à l'Animation et au Développement- d'Auvergne pour les formations ou encore avec Pôle Emploi et le GRETA. Différents partenariats sont établis mais ne sont pas forcément formalisés. Pour certains audités, le RA permet « un accompagnement XXL », pour d'autre, il fait doublon avec la CA.

Afin de permettre aux agriculteurs de se dégager du temps, de partir en vacances... il y a sur le territoire un service de remplacement. Évoqué par quatre personnes, deux d'entre elles estiment ce service trop cher pour les agriculteurs qui ont un revenu souvent trop faible : « le dispositif de remplacement est indispensable, les gens doivent pouvoir quitter leur ferme, mais aujourd'hui c'est trop cher ».

La Safer est aussi présente sur le territoire du parc et agit sur l'aspect foncier en effectuant des préemptions et du stockage. Elle est plus ou moins bien perçue par les personnes interrogées.

Enfin, a aussi été cité les membres du CELAVAR avec notamment Accueil Paysan et Îlot Paysan qui sont deux associations qui ont été rencontrées dans le cadre de cette étude. Accueil Paysan travaille en partenariat avec le parc, partenariat qui fonctionne a priori bien. Cependant il ne travaille pas vraiment avec la CA du Puy-de-Dôme. Cette association travaille évidemment en lien avec les agriculteurs qui souhaitent faire de l'accueil sur leur ferme. Il propose ainsi, en lien avec d'autres associations, des formations sur l'accueil et la diversification ainsi que des cafés-installations favorisant les rencontres et permettant ainsi la création d'un réseau et facilitant l'intégration des PP. L'association travaille sur l'Auvergne mais n'est pas présente en Limagne. Îlot Paysan met, quant à lui, à disposition des espaces-test permettant d'expérimenter les activités telles que le maraîchage, les vergers, l'apiculture... Cette structure est encore peu identifiée et pour ceux qui l'ont fait, elle paraît encore peu développée sur le territoire surtout en matière d'élevage.

La Limagne

Au niveau de la CA, mise à part le RDI évoqué plus haut, le système de parrainage permettant le lien entre PP et agriculteurs en place, a été cité par une personne. Selon elle le principe est bien mais sa mise en pratique ne va pas. Cependant, le travail réalisé par certaines OPA dont la CA ne satisfait pas tout le monde.

Les coopératives telles que Limagrain et la Sucrierie Bourdon (récemment fusionnée avec Cristal Union) sont identifiées comme acteurs ayant un rôle à tenir sur les questions d'installation et de transmission mais les actions mises en place en faveur de cela ne sont pas forcément évoquées. Toutefois, ont été évoqués, l'aide au départ accordée autrefois aux cédants en maïs semence ou encore la mise en place d'un plan jeune pour les emprunts permettant d'étaler le remboursement de prêts. Ce contrat propose également des garanties de prix sur certaines productions telles que le maïs ou le blé, lissant ainsi la fluctuation du cours des prix et par là-même celle du revenu dégagé par les agriculteurs.

Sur le territoire de la Limagne, la Safer est également identifiée, mais les liens semblent compliqués. Néanmoins, une personne estime que, concernant l'installation, la Safer est en train de changer et de s'améliorer.

La CCMA

Concernant la CA de l'Ardèche, elle fonctionnerait plutôt bien pour ce qui est de l'accompagnement des PP. Une personne souligne même que le PAI est une porte d'entrée incontournable pour les candidats, ce qui n'est pas le cas du PAT pour les cédants. Contrairement à la CA du Puy-de-Dôme, le PAI et le PAT sont séparés.

La spécificité de l'Ardèche est la présence de Comité Locaux à l'Installation (CLI) qui ont été créés à l'initiative de la CA. Les CLI sont composés d'élus des différents syndicats et des collectivités. Cette structure permet de voir quelles EA vont se libérer et lesquelles peuvent correspondre à tel ou tel PP, elle permet de faire de la prospection. Les CLI viennent en fait en complément du PAT. Pour l'ensemble des personnes ayant évoqué cet outil de la CA, le CLI n'est pas inintéressant dans sa façon de fonctionner mais présente encore peu de résultats. Celui présent sur la CCMA fonctionne bien dans le sens où le groupe qui le constitue est soudé et fait preuve de respect les uns envers les autres. Il resterait toutefois trop dans le constat et encore peu dans l'action. Le CLI tente de favoriser les rencontres PP-cédants mais aujourd'hui aucune installation sur le territoire de la CCMA n'a été faite grâce au CLI. Ainsi pour un acteur, le CLI ne peut faire que mieux.

En lien avec les CLI une association a été remise au goût du jour en 2014 : c'est l'Association de Développement de la Montagne Ardéchoise (ADMA). Cette dernière est constituée des élus de Communauté de Communes, des chambres consulaires, des professionnels du tourisme, du foncier, des laiteries. Elle représente un espace de dialogue et d'action pour l'installation. Elle permet de recenser les problèmes et de faire le lien entre les structures financières et les agriculteurs pour les aider à trouver des financements. Une des actions, également identifiée, de l'association est son travail sur la valorisation de la filière lait particulièrement en danger sur le territoire. L'ADMA travaille aussi en lien avec la CC sur la politique d'accueil. Ils organisent ensemble par exemple, des actions de soirées-débats avec les habitants du territoire.

La politique d'accueil a été mise en place en 2016 suite à la réponse de l'ancienne CC Source de la Loire à l'appel à projet lancé par le Massif central. Cette CC a répondu à l'époque, au nom des trois CC qui ont aujourd'hui fusionné pour former la CCMA qui porte donc actuellement le projet. Cette politique d'accueil permet d'établir une stratégie sur le long terme. Elle permet la réalisation d'actions de sensibilisation, de repérage du potentiel des communes et travaille en partenariat avec les chambres consulaires en ce qui concerne l'accompagnement des cédants (tous secteurs confondus). Nous avons vu précédemment que la CCMA souffrait d'une mauvaise image parfois ressentie par les habitants. Afin de les inclure dans le processus de communication sur leur territoire, la CC a mis en place des ateliers de communication réalisés avec les habitants afin de créer des affiches présentant le territoire. Cela avait pour ambition de permettre « que les gens se retrouvent dans les outils de communication ». Cependant peu de monde est venu et les personnes présentes étaient déjà très impliquées sur le territoire. Le résultat de l'opération reste donc mitigé même si les affiches ainsi émises faisaient passer selon un acteur, des messages forts.

De plus, pour tenter de faciliter les installations des PP sur le territoire, la DDT de l'Ardèche, en partenariat avec la CA et la Safer, a souhaité mettre en place une nouvelle méthode. Elle a déjà été essayée à Saint-Étienne-de-Lugdarès, commune appartenant à la CCMA. Un groupe technique formé par les trois partenaires (DDT, CA et Safer) a été informé que deux EA souhaitaient céder. Il a alors été décidé que les terres ainsi libérées serviraient à installer un ou plusieurs candidats. Pour ce faire, après concertation au sein du groupe technique, la DDT n'a donné que des autorisations temporaires d'exploiter pour les agriculteurs qui voulaient les terres pour s'agrandir ou pour installer leurs enfants. Cependant, après une longue discussion entre les trois partenaires, certains hectares ont été cédés aux voisins et les rares PP intéressés ont été démotivés en particulier par le discours tenu par le voisinage. Ainsi, au final, personne ne s'est encore installé aujourd'hui mais le groupe technique se laisse en général 2-3 ans pour trouver quelqu'un.

Enfin des associations sont également présentes en particulier celles du réseau InPact telles que le CIVAM qui effectue par exemple des tables rondes et des portes ouvertes sur le thème installation et transmission, en lien avec la MSA et la DDT. Les relations avec la CA sont plus compliquées.

Ainsi sur l'ensemble des trois territoires d'étude, de nombreux partenariats, formels ou informels, sont établis, généralement par affinités d'idées et de visions. La grande majorité des personnes estiment que le partenariat est essentiel même s'il doit être pratiqué de façon modérée et non pas « juste pour faire du partenariat ». Les liens entre structures sont présents, mais il manque encore parfois des échanges d'idées et d'informations pour faire avancer les choses.

Enfin, 17 personnes évoquent clairement que les actions vont globalement dans le bon sens pour tenter d'améliorer la situation sur les questions de l'AIT même si certaines estiment également que ce n'est pas suffisant. En effet, les problèmes sont bien identifiés, c'est donc que les actions mises en place ne permettent pas de les résoudre entièrement. Une personne pense que l'on fait fausse route et qu'il est nécessaire de repenser la démarche avec un aspect plus territorial pour espérer améliorer l'avenir de l'agriculture.

III-2 L'avenir de l'AIT sur les territoires

Les deux dernières parties de la grille ont permis aux acteurs interrogés de se projeter dans l'avenir et de pouvoir imaginer ce qui pourrait se faire pour améliorer la situation.

III-2.1 Les différents scénarii envisageables pour l'avenir : enjeux, menaces et atouts de l'AIT

Si l'on doit se projeter dans le futur, l'ensemble des acteurs semblent assez d'accord sur les échelles d'espaces temps à considérer. Pour la majorité des audités, on doit se dépêcher et agir rapidement car la situation est alarmante. Il faut cependant agir sur du long terme pour 9 personnes sur 30. L'échelle temporelle dépend également de l'échelle spatiale considérée. Si l'on se place à l'échelle de l'exploitation agricole les personnes énoncent plutôt une réflexion sur l'ordre de 5-10 ans car si l'on considère l'âge des exploitants aujourd'hui dans 5 ans beaucoup arriveront à l'âge de la retraite. Pour une personne, cette échelle temporelle permettrait de donner du sens rapidement tout en « prenant le temps de prendre le temps qu'il faut ». Beaucoup m'ont ainsi dit qu'il fallait imaginer le long terme (jusque l'an 2050 pour un audité) tout en allant vite. Si l'on se met plutôt à la place des élus, il est difficile pour eux d'envisager l'avenir au-delà de 5-6 ans du fait de l'aspect mandataire. Certains évoquent également une échelle de 10-20 ans pour pouvoir avoir des résultats visibles et évaluables et 15-20 ans pour mettre en place une stratégie. Lorsque l'on considère les échelons territoriaux supérieurs tels que l'UE ou le national, une notion de remise à jour tous les 5 ans environ est évoquée. Enfin, si l'on veut changer l'agriculture, un audité émet l'idée de 20-30 ans, ce qui représenterait la génération nécessaire pour avoir ce changement. Ainsi concernant les échelles spatiales pertinentes pour imaginer le futur, on retrouve ici les réponses de la partie précédente concernant les échelles d'incarnation de la question de l'AIT. Elles sont ainsi toutes évoquées de l'UE à l'EA avec tout de même une préférence pour la pertinence du local, notamment les CC.

Une fois les échelles spatio-temporelles définies, afin d'emmener les audités à se projeter dans l'avenir, ils ont été invités à décrire trois scénarii différents : un tendanciel, un négatif et un positif. À ce moment-là, il est possible de distinguer les optimistes des pessimistes avec tout de même une orientation préférentielle des scénarii tendanciel vers le scénario négatif.

Les différents scénarii imaginés dans les trois territoires vont maintenant être présentés.

Le PNRLF

Commençons par le scénario tendanciel. La taille des EA risquerait d'augmenter, avec notamment pour une personne, quelques grosses structures laitières. Il y aurait à côté quelques petites fermes qui vivotaient et arriveraient plus ou moins à se faire reprendre mais elles seraient minoritaires et pas très reconnues. Les grosses structures auraient tendance à racheter les plus petites structures. On aurait donc deux schémas en cohabitation. Des HCF viendraient sur de petites structures et tamponneraient un peu le manque de CF. Cependant, étant en grande majorité en vente directe, le marché des HCF finirait par saturer. Selon deux personnes, les jeunes ne voudraient plus s'installer et on perdrait alors des EA, qui finiraient en friches fautes de repreneurs. Avec la perte des élevages bovins, le paysage se fermerait. En outre, une partie des zones du PNRLF se boiseraient. Globalement, au niveau des actifs, la chute de leur nombre serait limitée mais au niveau sociologique il y aurait des évolutions. Une personne estime également que les choix politiques orienteraient vers tel ou tel scénario et s'ils n'accompagnaient pas le mouvement, le territoire continuerait à se vider et les territoires les plus attractifs seraient finalement les plus accompagnés. Pour les plus optimistes, l'animation fonctionnerait correctement, le PNRLF gagnerait de la population via l'attraction de Clermont-Ferrand et le revenu du travail de l'agriculture s'améliorerait.

Pour le scénario négatif on est parfois assez proche du scénario tendanciel, pas forcément très optimiste. L'agrandissement des EA serait important et il n'y aurait que de grosses exploitations. Les fermes en bovins lait et bovins viande ne seraient pas reprises dans le cadre familial. Le PNR n'arriverait plus à attirer des HCF et il y aurait donc beaucoup de perte. Il y aurait ainsi une diminution du nombre d'actifs agricoles avec une prédominance de salariés plus que de chefs d'exploitation. Certains vont même jusqu'à dire qu'il n'y aurait plus d'agriculteurs. Il n'y aurait plus de revenu pour les exploitants et par-là même pas de qualité de vie avec ainsi des « exploitants de 65 ans qui partent en dépression » et « une augmentation des suicides ». Ce serait sociologiquement difficile. De plus, le travail sur l'attractivité du territoire s'arrêterait et on aurait un nouvel exode rural qui profiterait à la périphérie de Clermont-Ferrand et à la Limagne. Les communes auraient ainsi des bâtiments en décrépitude et il n'y aurait plus de vie ni d'habitants. Pour 7 personnes, la forêt reprendrait de la place ce qui attirerait de moins en moins de touristes. Pour une personne, il y aurait à terme une disparition du foncier agricole. Une personne auditée évoque également un effondrement du modèle économique.

Enfin dans le scénario positif, les jeunes déjà présents resteraient et reprendraient les EA de leurs parents. Il y aurait également un noyau de HCF qui s'installeraient sur de petites structures plus innovantes et plus rentables. Il y aurait alors un maintien de la population active agricole avec de nombreux agriculteurs sur le territoire. Des jeunes seraient en effet attirés par un territoire qui serait alors dynamique. L'agriculture serait variée avec des grosses mais aussi des petites structures, avec également pour une personne de l'économie circulaire au sein des EA. L'entraide reviendrait et il y aurait un vrai travail en commun ; un audité insiste particulièrement sur le fait que les acteurs se regrouperaient et se structureraient. De plus, les citoyens comprendraient mieux l'agriculture et pas seulement l'aspect écologique précise un audité. Ainsi, la confiance entre producteur et consommateur se développerait et l'activité agricole sera recréée. Comme l'évoque trois personnes du territoire, une logique de prix suivrait tout ce mouvement améliorant ainsi le revenu agricole.

Les enjeux mis en avant lors de cette projection dans le futur sont notamment un enjeu de filières à garder en place, de cohabitation des modes d'accompagnement et d'adaptation aux nouveaux PP, d'alimentation pour continuer à nourrir la population et de santé des consommateurs mais aussi des agriculteurs. Il y a également un enjeu à maintenir le nombre d'agriculteurs et à motiver les jeunes. Les menaces qui pèsent sur le territoire sont nombreuses parmi lesquelles la qualité de l'image de celui-ci, le manque d'ouverture sur l'extérieur parfois et l'incapacité à travailler dans le même sens. On peut citer également la tendance à opposer les modèles d'agriculture qui pour certains acteurs sont pourtant complémentaires, le manque de correspondance PP-cédants, le manque

de compréhension l'agriculture par la société ou encore, l'absence de personnes qui se mobilisent. Cependant n'oublions pas les atouts, comme ceux concernant le côté nature et la qualité de vie sur le parc. Certains évoquent également le savoir-faire et la diversité de l'agriculture sur le territoire avec tout de même un « bon nombre de jeunes motivés qui se battent et qui croient encore en l'agriculture ». Enfin une personne évoque la capacité du territoire à attirer les personnes qui voudraient expérimenter sur du DD et de l'ESS.

La Limagne

En Limagne aussi, pour le scénario tendanciel, les audités imaginent une augmentation de la taille des EA qui ne seraient alors plus reprenables. À côté, il y aurait des EA qui vivoteraient tant qu'elles pourraient jusqu'au jour où elles seraient entourées par des grosses structures qui les avaleraient. Une personne évoque également la venue de grosses entreprises étrangères pour reprendre les exploitations du territoire. Le nombre d'agriculteurs diminuerait et ils seraient de moins en moins du pays. Il y aurait donc une « érosion progressive » des agriculteurs. Les rapports entre agriculteurs se détérioreraient notamment sur le plan humain. Il y aurait une augmentation de la consommation des produits phytosanitaires et malgré cela les rendements resteraient stables voire diminueraient car selon les dires d'un acteur, « les sols n'en peuvent plus ».

Pour le scénario négatif, il n'y aurait que les meilleures terres de travaillées et les plus pauvres seraient abandonnées. Il y aura de grosses structures et finalement il n'y aurait plus d'agriculture ni d'agriculteurs. Des porteurs de fonciers viendraient d'ailleurs et les campagnes se videraient pour devenir des estives. Un des audités « n'ose pas l'imaginer ».

Plus positivement, au contraire le nombre d'agriculteurs augmenterait, les paysages continueraient d'être entretenus et les mots 'entraide' et 'solidarité' reviendraient au goût du jour. Les agriculteurs seraient plus reconnus et les consommateurs auraient pris conscience qu'une production de qualité se paye. Il y aurait toutes les tailles d'EA mais elles seraient toutes viables. La productivité serait identique voire augmenterait.

En Limagne, ce qui ressort dans les enjeux est l'optimisation des intrants, avoir des installations qui se font dans de bonnes conditions et, pour les coopératives, avoir une base d'adhérents suffisante pour les piloter. Les menaces qui pèsent sont l'agrandissement excessif des EA, la pollution, les problématiques de l'irrigation très spécifique à ce territoire, la diminution de la VA et de la rentabilité ainsi que le manque de perspectives. De plus, il semble que, si le national ne suit pas pour améliorer le quotidien et permettre aux agriculteurs de vivre de leur production, alors il ne sera pas possible d'avoir une agriculture pérenne et performante. Les atouts existent tout de même et se révèlent dans la diversité de la région, la qualité des sols qui sont encore productifs et un minimum résistants à la sécheresse et à l'irrigation. La Limagne possède également des filières de qualité permettant de sécuriser le revenu de ses exploitants.

La CCMA

Le discours des personnes auditées sur ce territoire est somme toute assez proche de ce qui est ressorti pour le PNRLF.

Concernant le scénario tendanciel, on retrouverait sur la CCMA, comme le décrit une des personnes interrogées, « une agriculture à deux vitesses » avec d'un côté de grosses EA difficiles à transmettre et de l'autre des petites. On aurait également un phénomène d'agrandissement. Le nombre d'EA diminuerait ainsi que le nombre de CF avec tout de même le maintien d'un nombre d'actifs significatif. De leur côté, les HCF s'installeraient plus en installation progressive et seraient plus orientés transformation et vente directe avec derrière un risque de saturation du marché. Pour certains, il y aurait des fermes à l'abandon avec de l'enfrichement, des problèmes d'incendie, de l'urbanisation et encore une diminution de la population qui resterait tout de même significative. Comme l'évoquent trois personnes, pour ce qui est de la production laitière, elle ne disparaîtrait pas mais diminuerait. Pour d'autres les EA fonctionneraient et des jeunes s'installeraient. Enfin, une personne évoque plus

précisément la concentration des meilleures surfaces et l'abandon des surfaces pastorales extensives les plus difficiles à exploiter.

Pour le scénario négatif, plus qu'une simple diminution il y aurait pour la grande majorité des personnes interrogées, une disparition de la production laitière avec la fermeture des dernières laiteries et l'arrêt de la collecte. L'agrandissement des EA s'amplifierait, il y aurait ainsi moins de personnes dans les exploitations et elles seraient plus difficiles à transmettre. Le territoire n'attirerait plus les PP même les CF ne voudraient pas rester. Il y aurait alors moins de personnes dans les zones rurales et donc une désertification dans les zones les plus difficiles, avec des terres qui partiraient à l'estive et une flambée des prix du terrain. L'individualisme augmenterait au détriment du collectif avec des personnes qui seraient de plus en plus isolées dans les campagnes, d'autant plus que les transports ne s'amélioreraient pas. Les personnes seraient de plus en plus endettées, les problèmes de santé augmenteraient et pour un audité c'est au final le système social qui s'effondrerait. Comme pour le PNRLF, la forêt aurait tendance à gagner du terrain. Certains évoquent la diminution du nombre de touristes tandis qu'une personne va jusqu'à imaginer la CCMA comme un terrain de jeu pour les urbains. Enfin, la situation des filières serait inquiétante et l'équilibre économique ne serait pas garanti.

Dans le scénario positif, le nombre de transmissions et d'installations augmenterait ainsi que le nombre de personnes vivant de l'agriculture quelle qu'elle soit. Il y aurait un véritable enrichissement du monde agricole avec l'agriculture plus reconnue comme un beau métier. La production laitière serait maintenue et on irait plutôt vers de petites structures laitières. Les cédants auraient conscience qu'ils ont une certaine responsabilité quant à la transmission, et les actions les concernant seraient plus nombreuses. Les paysages resteraient ouverts, il y aurait moins d'estives, plus d'habitants et la dynamique du territoire serait ouverte. Selon les acteurs, ce serait alors une dynamique basée sur une bonne mixité entre natif et néo, où la vision purement agricole serait dépassée, avec de nouvelles personnes qui feraient évoluer le monde agricole. Enfin, il y aurait une synergie entre partenaires et citoyens et une meilleure entente entre les acteurs.

En ce qui concerne la CCMA, les enjeux qui sont ressortis sont notamment, d'avoir des personnes qui vivent du métier, d'avoir des systèmes agricoles qui puissent se transmettre, de se structurer collectivement (en particulier sur les questions foncières), de maintenir un tissu agricole, une dynamique, une économie, une vie de village, des commerces, des agriculteurs et leurs EA. Les menaces citées sur ce territoire sont le manque de candidats, le manque d'implication des cédants ou encore le manque de motivation et d'intérêt des politiques et des gens extérieurs au territoire. Ont également été évoquées, la menace d'un territoire qui continuerait à se fermer sur lui-même, ou encore celle d'une politique régionale, nationale qui valoriserait les industries comme système d'agriculture, ne correspondant pas au potentiel du territoire, et une PAC qui n'irait pas dans le sens d'une agriculture durable. La CCMA a tout de même des atouts qui sont : un grand nombre d'EA qui donne un grand choix pour les éventuels PP, un territoire qui est un peu atypique, encore spécifique, avec un potentiel environnemental et économique encore sous-exploité, mais aussi un tissu associatif dynamique et « des habitants fiers d'habiter là même s'ils ne le montrent pas ».

Au vu de ces différentes perspectives plutôt pessimistes de la part de la majorité des acteurs rencontrés sur tous les territoires d'étude, nous allons maintenant voir comment les audités pensent pouvoir agir dans le futur et orienter l'avenir vers l'un des scénarii imaginés.

III-2.2 Les objectifs à atteindre à l'avenir

Pour savoir où l'on veut aller, il semble nécessaire de se fixer dans un premier temps les objectifs qu'il faudrait atteindre pour y arriver.

Tout d'abord pour que les acteurs continuent de se pencher sur les questions de l'AIT, sur l'ensemble des territoires d'étude, les audités estiment qu'il faudrait avoir un discours plus positif,

raisonner de façon plus optimiste car « on ne peut être constructif qu'en restant positif ». Réussir à avoir des résultats, du concret, permettrait également aux personnes de rester motivées mais aussi de convaincre les financeurs de subventionner les actions. Il semble également important d'avoir les moyens financiers mais aussi humain de pouvoir poursuivre le travail. En outre sept personnes sur les trente interrogées estiment qu'il faudrait une volonté politique, un cadre politique notamment national qui donne des orientations mais aussi des élus motivés pour porter les projets sur l'AIT, une force publique qui impulse. Beaucoup évoquent également l'esprit collectif, le travailler ensemble, changer un peu les mentalités pour faire évoluer les relations et innover dans le domaine, se rendre compte qu'il y a des constats communs et se faire un peu plus confiance mutuellement. Enfin, les acteurs évoquent la nécessité de prendre conscience de l'urgence qu'il y a à agir si nous ne voulons pas subir les menaces évoquées plus haut.

Les objectifs qui ont alors été définis pour avancer sur les questions de l'AIT sont globalement partagés par l'ensemble des trois territoires d'étude. Tout d'abord atteindre l'équilibre entre le nombre d'installations et le nombre de cédants a été cité cinq fois, principalement pour le territoire PNRLF. Une personne dit également que l'objectif peut être non pas du « un pour un » mais plutôt du « deux pour un » par exemple, c'est-à-dire qu'une EA qui cède pourrait permettre d'installer deux PP. Au niveau de la CCMA mais aussi du PNRLF, on évoque l'objectif qu'une personne qui s'installe perdure dans son activité et que les gens installés restent dans des conditions correctes et soient heureux. Pouvoir suivre l'ensemble des EA qui arrêtent, avoir une concordance PP-cédant, avoir des dispositifs d'accompagnement adaptés au nouveau contexte agricole semblent aussi être des finalités importantes. Au niveau de la CCMA, un des objectifs énoncés est le maintien des collectes de lait. Au niveau du PNRLF, a été suggéré de tendre vers une population rurale satisfaisante et équilibrée, mais aussi de maintenir les écoles, les services... En Limagne, les objectifs cités sont surtout autour de l'écoute, de la cohésion de chacun.

Avoir des objectifs permet de se fixer une ligne directrice, mais finalement comment les acteurs pensent-ils les atteindre ?

III-2.3 Comment agir dans le futur : qui pourra faire quoi ?

Comme nous avons pu le voir précédemment, de nombreuses personnes voient un objectif à s'organiser et à s'entendre entre acteurs de l'AIT. Le constat semble être le même sur les trois territoires étudiés. Cinq personnes sur trente évoquent la nécessité de se mettre autour de la table pour discuter et tenter de se mettre d'accord sur qui fait quoi. Quelques personnes pensent également qu'il devrait y avoir un organisme pour coordonner le tout car « s'il n'y a pas de locomotive, le train ne peut pas avancer ». À défaut de se mettre autour d'une table, l'important semble être dans la concertation et l'interconnaissance pour que les informations soient partagées par tous. D'autres pensent que pour améliorer le partenariat il faudrait dépasser les clivages politiques et syndicaux tout en sachant que chacun a le droit d'exprimer ses idées et donc de ne pas être d'accord. Le but étant de favoriser ainsi les synergies et non plus la concurrence. Cela nécessite de passer par-dessus les préjugés, les a priori, d'apprendre à mieux se connaître et à mieux s'écouter. Une personne du PNRLF émet l'idée d'avoir un diagnostic partagé pour que les acteurs comprennent l'intérêt de travailler ensemble. N'oublions pas que le but n'est pas de faire du partenariat juste pour faire du partenariat, mais que ce dernier devrait se construire de façon structurée. Pour certains cela passe par la répartition des missions, sans hésiter à en déléguer certaines ou encore par la prise de conscience que chacun se complète. D'autres imaginent des équipes interdisciplinaires permettant d'avoir une nouvelle dynamique. Améliorer le partenariat passerait par une véritable mise en musique de tout le monde, en n'oubliant aucune personne ou structure et en se fixant des objectifs et un projet de territoire commun.

Pour ce qui est du commanditaire à l'origine de ce projet, l'association Installer en Massif Central n'est pas très connue des acteurs qui parlent plus volontiers des JA. Cependant, avec ce qu'ils s'imaginent de l'association après explication de la part de l'auditeur, les audités lui attribuent un rôle de communication, de promotion de l'agriculture, de coordination entre les acteurs pour faire

remonter les (nouvelles) idées et informations. Cette échelle Massif central pousse les acteurs à orienter le rôle de l'association vers de la maîtrise d'œuvre plus que vers de l'action sur le terrain.

Concernant les actions à mettre en place, les acteurs ont éprouvé des difficultés à définir des actions précises et restent pour la plupart dans des axes d'actions. Beaucoup d'entre eux disent également que s'ils avaient des solutions ils feraient tout pour les mettre en place. Les pistes d'actions mentionnées abordent différents aspects reflétant les problématiques évoquées dans la première partie de la grille IDPA. Ainsi nous retrouvons des actions sur l'accompagnement des cédants, l'accompagnement des PP, la rencontre entre candidat et cédant, la gestion du foncier, l'aspect territorial, l'aspect financier, la communication auprès de différents publics, les formations, les filières...

Sur les trois territoires d'étude, on retrouve l'idée de mettre en place un accompagnement au cas par cas que ce soit pour les PP ou pour les cédants, mais cela demanderait d'avoir les moyens humains pour le faire. Une partie des audités évoque également une sensibilisation et une mobilisation des cédants le plus tôt possible, généralement l'âge cité est de 55 ans. Est revenue également l'idée du travail avec les enfants, notamment avec les écoles primaires afin de présenter l'agriculture sous son vrai jour et casser les préjugés. Sur le plan du foncier, problématique très souvent abordée, certains acteurs s'accordent à dire qu'il faudrait une gestion foncière par les élus, un système de portage qui pourrait également inclure les habitants, afin de faciliter l'accès au foncier des PP et par là même faciliter leur installation. Au niveau du PNRLF et de la CCMA, certaines personnes pensent qu'il y aurait un travail à faire sur l'image de leur territoire. Enfin la nécessité de porter un discours positif pour la communication sur le métier, sur le territoire, pour l'accompagnement des PP et des cédants etc. semble être un point important à améliorer à l'avenir.

Le PNRLF

Au niveau du parc, une douzaine de personnes interrogées évoquent des actions touchant à l'accompagnement des PP et/ou des cédants. Une personne évoque l'idée d'un parcours à la cession comme il existe aujourd'hui un parcours à l'installation. Une autre personne évoque l'idée que chaque cédant ait un audit mais estime qu'il faudrait pour cela débloquer des fonds. Une autre idée serait d'avoir une personne, avec un regard extérieur, qui organiserait la mise en contact PP-cédant. Du côté du PP, est évoqué l'exemple d'avoir un référent unique, une personne qui serait l'interlocuteur accompagnant le PP jusqu'au bout. Une personne pense pour sa part, qu'il faudrait développer un accompagnement qui ne réponde pas qu'à la structuration des EA familiales (dans le sens CF) et des transmissions familiales. Comme vu précédemment l'aspect humain est important pour l'accompagnement notamment des cédants. Deux audités pensent ainsi qu'il faudrait inclure un accompagnement sociologique à celui déjà existant.

En outre, les formations reviennent souvent, et sont évoquées par 8 personnes. Une personne émet l'idée que les HCF puissent avoir 2 ans avec le cédant pour apprendre : un an pour connaître l'EA et un an pour se l'approprier. Un audité pense également que tous les PP, HCF mais aussi CF, devraient aller voir ailleurs ce qu'il se passe, dans plusieurs EA, avant de s'installer. De plus, deux personnes dont un agriculteur, estiment que le niveau de formation des professionnels n'est pas suffisant. Afin d'attirer plus de jeunes ou de faire rester sur le territoire ceux qui y sont déjà, certains énoncent l'idée de travailler sur l'attractivité du métier et sur l'attractivité des exploitations.

Quatre personnes ont également proposé de retravailler la DJA. Soit en reculant l'âge pour son obtention en passant de 40 ans à 45 ans puisqu'il resterait alors encore 20 ans de carrière et que le nombre de personnes notamment en reconversion professionnelle s'installant après 40 ans augmente ; soit en augmentant le nombre d'années nécessaires pour l'obtention du SMIC qui est actuellement de 4 ans d'exercice de l'activité, car dans le cas d'installation progressive notamment, il est compliqué d'obtenir un tel revenu en si peu de temps. La personne ayant énoncé cette idée mettrait plutôt une exigence de revenu minimum sur 7 ans. Une personne pense également qu'il faudrait augmenter un peu le montant de la DJA. Enfin un audité évoque l'idée d'avoir un système bis autre que DJA avec

par exemple des aides du conseil départemental afin d'accompagner les PP qui sortent du cadre des installations aidées.

Sur les aspects territoriaux, un audité voit, malgré la mauvaise image attribuée à Thiers, un réel potentiel dans cette ville située entre Clermont-Ferrand et Lyon pour attirer du monde. Il estime ainsi qu'il y a une carte à jouer pour faire rayonner ce pôle d'action thiernois. La notion de mobilité (voitures, transports en communs...) a aussi été citée. D'autres notent l'importance de mobiliser les élus et d'avoir un maire dynamique, ainsi que de mobiliser les habitants, avec des échelons supérieurs qui laissent plus de confiance aux territoires. En outre, pour certains acteurs, les communes devraient pouvoir s'investir plus dans la gestion du foncier.

Les filières sont également à prendre en compte dans les actions qui pourraient être mises en place dans le futur. Une personne voit par exemple un potentiel de développement en favorisant une consommation locale tout en restant ouvert sur l'extérieur. Sans forcément privilégier un type de consommation, pour un des audités, l'origine des produits est un tout et elle se réfléchit dans l'idée d'avoir un système « qui ne soit pas déconnant, qui soit raisonné et logique ». Une autre personne souhaiterait aussi repenser les circuits de consommation.

Enfin, pour un audité, il semble important de construire un projet politique, stratégique sur l'alimentation pour avoir derrière des actions en termes d'agriculture qui se justifient plus aisément. De plus, être en mouvement en permanence, savoir être innovant et volontaire, savoir ou vouloir essayer des choses est la clé du succès pour l'un d'entre eux.

Lorsque les audités sont invités à hiérarchiser les actions, n'ayant pas forcément eu beaucoup d'exemples d'actions concrètes, ils ont placé en premier lieu, celles concernant les rencontres, que ce soit entre cédants, entre PP ou PP/cédants. Pour d'autres ce serait plus des actions permettant aux PP de prendre la mesure de leur projet comme avec les espaces-test, avec du parrainage renforcé ou encore avec le salariat. Pour deux personnes, ce serait plutôt une action auprès des élus. Pour quelques autres, agir sur le foncier serait la priorité en réfléchissant par exemple à une politique foncière à l'installation ou en trouvant de nouveaux systèmes juridiques. Un audité évoque également une action pour que les prix deviennent rémunérateurs. Enfin deux personnes à une échelle départementale évoquent que « c'est un tout », et qu'il faut coordonner toutes ces actions ensemble.

La Limagne

Tout d'abord, un intervenant pense que les agriculteurs ont perdu leur sens de la réflexion de par une trop grande dépendance vis-à-vis de Bruxelles, donc de la politique européenne. Il aimerait ainsi qu'il y ait plus de liberté des agriculteurs pour faire leurs productions. Un autre souhaite que les agriculteurs gardent réellement la main sur leur travail. De plus, un audité propose un changement de la loi sur la reprise des EA lorsqu'il y a des frères et sœurs afin de réduire les apports financiers du CF qui souhaiterait s'installer. Deux personnes ont parlé également de la pression qu'il y a sur les agriculteurs. L'un d'eux évoque la pression de l'administration qui pour lui ne se rend pas forcément compte de ce qui se passe sur le terrain et devrait je cite « être moins agressive ». De plus, un acteur émet l'idée d'impliquer plus les organismes économiques sur les questions de l'installation en les faisant plus participer. Une autre personne pense qu'il faut améliorer l'implication des jeunes dans les différentes structures. En outre, est aussi cité le manque de motivation des PP à aller vers les organismes d'accompagnement comme la CA par exemple. D'après l'audité, ces organismes ne devraient pas seulement fournir des explications mais aller plus loin dans la démarche d'accompagnement.

Sur la question foncière une personne évoque l'idée d'aller jusqu'à du remembrement.

Enfin, un acteur évoque l'éventualité d'un changement d'agriculture avec par exemple l'agriculture verticale, en réfléchissant bien sûr à sa pertinence sur le territoire concerné.

Dans l'idée d'une priorisation des actions, un des acteurs place en premier celle sur l'anticipation des débouchés, suivie de celle sur les filières puis une sur la fiscalité. Un autre met en avant les actions sur le foncier, ou encore sur l'agrandissement des EA.

La CCMA

Du côté de la CCMA de nombreuses idées reviennent également sur l'accompagnement. Tout d'abord un acteur a évoqué une action de rendez-vous individuels avec toutes les structures agricoles qui était prévue mais qui a été annulée à cause de la neige. Ce type d'évènement avait été réalisé en Sud-Ardèche et avait été particulièrement apprécié. Pour un autre, il pourrait être bien de continuer à accompagner les agriculteurs après leur installation. De plus il y aurait un enjeu à avoir plus de mises en relation PP-cédant afin d'aider un peu le hasard. Un autre encore évoque la mise en place de groupes d'échange permettant de créer du lien. En outre, les cédants et les PP n'étant pas le même public, un acteur propose d'adapter les moyens d'accompagnement mis en face. Une personne a émis l'idée de faire témoigner des anciens cédants auprès des nouveaux pour ainsi faire un échange d'expériences. Cela peut être complété par les dires d'un second audité pour qui le public des cédants mériterait d'être plus en réseau, de trouver ainsi un lieu, une occasion pour qu'ils se rencontrent. Concernant toujours le cédant, une personne estime qu'il y aurait des idées à trouver pour faire en sorte qu'il ait plus d'intérêt à céder qu'à garder son exploitation.

Concernant le foncier, une personne insiste sur la nécessité d'être proactif sur sa libération. La gestion du foncier doit être, pour un des acteurs, bien cadrée avec des moyens mis en face qui soient bien clairs. Un audité pense qu'il y a une action à mener sur la modernisation de la communication concernant la libération du foncier.

Au niveau financier, différentes idées sont abordées par différents acteurs de la CCMA. Certains évoquent la possibilité d'avoir des élus qui investissent, d'autres pensent à des aides au travail en commun ou aux services de remplacement par exemple. Pour une personne il y a un enjeu à rendre l'agriculture plus rentable mais il n'a pas été détaillé comment cela pourrait se faire.

À propos des filières, une personne souhaiterait qu'il y ait un coup de pouce de ces dernières sur les questions de l'installation et de la transmission. Un acteur évoque, quant à lui, l'idée d'un possible enjeu à développer le volet plante aromatique sur la montagne.

Enfin, relativement à l'aspect territorial, une personne évoque l'idée d'avoir plus de transparence c'est-à-dire de ne pas être « dans une logique opportuniste mais de création de vie sur le territoire ». Cette personne précise que cela serait possible plutôt à de petites échelles.

Pour la CCMA, quatre personnes accordent une certaine importance aux actions qui concernent les cédants telles que leur identification, leur implication ou leur responsabilisation. Pour d'autres, il y a une priorité sur le foncier, passant par des réserves de foncier pour les PP, ou encore sur la filière lait en aidant par exemple les agriculteurs à avoir des sigles de qualité sur cette filière. En outre, une personne évoque l'importance du travail en synergie et d'avoir les moyens de continuer à agir. Une dernière enfin place en premier lieu une action sur la promotion du territoire.

Pour savoir si les actions évoquées pourraient ou non être efficaces, il semble important de pouvoir les évaluer et ainsi juger de leur pertinence et efficience.

III-2.4 Les critères d'évaluation permettant de jauger la réussite

Pour finir, il a été demandé aux acteurs de définir des critères d'évaluation par lesquels ils pourraient évaluer leurs actions. Certains acteurs sont restés dans des critères somme toute assez classiques et plutôt qualitatifs tels que l'augmentation du nombre de mariages réussis entre un cédant

et un PP, du nombre d'actifs agricoles, du nombre de personnes qui ont pris un statut professionnel à la MSA, du nombre d'emplois en général sur le territoire, du nombre d'installés, du nombre d'inscrits au RDI ou au PAI, du nombre d'habitants, du nombre d'agriculteurs qui arrivent à se donner un salaire décent ou encore du nombre d'entretiens réalisés avec les PP et les cédants. D'autres évoquent aussi le nombre d'installations par an, aidées ou non, qui auront été faites à partir des EA suivies qui s'arrêtent. Concernant la CCMA, pour évaluer la promotion du territoire, un acteur souhaiterait que les touristes n'associent plus la montagne ardéchoise à Vallon-Pont-d'Arc. En Limagne, un audité estime que la situation s'améliorera lorsque les personnes dégageront un revenu global pour le travail qui a été fait. De façon globale, a aussi été évoqué un critère mesurant le nombre de reprises par agrandissement par rapport au nombre de reprises en « réelle installation ». Concernant le foncier, une personne a proposé de faire un état des lieux du parcellaire à un instant t et de le comparer avec le parcellaire 5 à 6 ans après.

Enfin, certains acteurs ont orienté leur choix vers des critères plus qualitatifs tels que l'Indicateur de Développement Humain (IDH) permettant notamment de juger de la qualité de vie sur un territoire. D'autres proposent comme indicateur, la diminution de 50% du nombre de suicides, l'augmentation du nombre d'installations « heureuses », le Bonheur Intérieur Brut (BIB) et plus précisément un BIB dans les campagnes qui soit supérieur à celui dans les villes. Des critères qui se baseraient plus sur l'évaluation de l'épanouissement et du bonheur des agriculteurs, en s'appuyant sur le ressenti des personnes, ont aussi été cités. Une personne de l'échelle régionale inventerait un critère qu'elle nomme JVA pour Joie de Vivre Agricole. Pour le PNRLF, une personne propose l'espérance de vie avec comme critère une espérance de vie sur l'ensemble du Livradois-Forez qui est meilleure pour tous.

Suite à l'ensemble des résultats ainsi décrits et analysés, de nombreux éléments ressortent du champ du commun et semblent poser question à plusieurs personnes sur les trois territoires d'étude confondus.

IV- Propositions et discussion des résultats

Cette dernière partie est consacrée aux réflexions portant sur les points abordés précédemment qui m'ont semblé les plus pertinents à approfondir. Puis nous finirons en abordant les limites de l'étude menée dans le cadre du projet TEMOIN.

IV-1 Les résultats partageables à l'échelle Massif Central – quelques propositions d'axe de travail

Nous allons revenir ici sur quatre axes qui me semblent intéressants d'étudier d'après leur évocation par les acteurs des différents territoires. Ainsi nous aborderons la question de l'accompagnement des cédants, celle de l'alimentation comme porte d'entrée pour l'agriculture, celle de l'image de l'agriculture et enfin celle concernant la coordination entre les projets des PP et ceux des cédants. Ces axes pourraient s'intégrer dans une stratégie territoriale innovante permettant d'améliorer l'AIT sur le Massif central.

Axe des cédants

Comme vu précédemment, dans les trois territoires considérés, l'accompagnement des cédants est un point souvent cité par les acteurs comme étant insuffisant. Contrairement au parcours à l'installation, qui propose de nombreux accompagnements, formations, stages... (annexe 4), la transmission ne suit pas réellement de parcours prédéfini. Ainsi pour certains audités, « on se focalise trop sur les personnes qui arrivent et pas assez sur celles qui partent ». Le plus classique aujourd'hui est une inscription au répertoire départ-installation (RDI). Le RDI permet de répertorier les EA qui souhaitent céder ainsi que les candidats à la recherche d'un support à leur installation. Portée par la

CA, le RDI tente de faire se rencontrer PP et cédants afin de faciliter les installations. Cependant, pour la plupart des acteurs cela n'est pas suffisant pour satisfaire le RGA.

Comme nous avons pu le voir, pour le cédant, son EA est toute sa vie et représente encore souvent un patrimoine familial. La notion de deuil a été évoquée pour qualifier la cessation de l'activité et la cession de son support à un PP, « la transmission ça secoue un cédant ». En effet, nous sommes ici dans le domaine du sentimental, de l'intime, de l'affectif, en un mot, de l'humain. C'est cet aspect humain qui semble être fortement négligé lors de l'accompagnement du cédant, comme le dit un acteur, « on a loupé la sociologie de l'agriculteur ». Pour le cédant, transmettre son activité c'est transmettre toute une vie, c'est un cap qui est souvent difficile à passer. C'est pourquoi, l'anticipation de la transmission a souvent été citée comme principal problème concernant la cession agricole. Anticiper c'est penser à la fin d'une vie, à ce moment que l'on sait être douloureux. Cette constatation semble d'autant plus vraie que de nos jours, le nombre de HCF augmente. Transmettre à un HCF, c'est se séparer d'un patrimoine familial transmis de génération en génération depuis plusieurs décennies. On comprend ainsi l'importance qu'éprouve le cédant à trouver LA bonne personne pour mettre son EA en valeur à long terme. C'est pourquoi, le cédant pense généralement à la transmission dans l'année précédant sa retraite, ce qui est beaucoup trop tard au vu de la procédure à suivre pour s'installer.

Ainsi pour améliorer et faciliter la transmission, le levier d'action pourrait être une inclusion plus affirmée du côté humain dans l'accompagnement des cédants. Cet aspect très psychologique semble complexe à aborder puisqu'il nécessite de toucher à un autre domaine que l'agriculture elle-même et de faire du cas par cas. En effet, chaque personne à sa propre sensibilité, certaines vivront mieux leur départ que d'autres et auront donc moins besoin d'un accompagnement psychologique.

Des tentatives ont déjà été faites pour sensibiliser les cédants à la transmission mais peu de personnes semblent trouver le temps pour venir aux journées dédiées à ce sujet. Celles qui viennent attendent finalement beaucoup plus des informations sur les modalités de leur retraite que sur ce qu'implique la transmission elle-même. Puisque l'aspect retraite semble important, puisqu'il existe déjà un parcours pour les PP, pourquoi ne pas, comme le propose un des acteurs interrogés, créer un parcours à la transmission ? Ce parcours serait un accompagnement global à la transmission avec certaines étapes à valider. L'idée proposée par l'acteur serait un parcours principalement en lien avec la MSA, qui aurait un droit de pression sur les cédants afin de les inciter fortement à réaliser le parcours. Cependant, l'aspect juridique et légale que cela impliquerait derrière semble être difficilement envisageable. Néanmoins il me semble possible d'imaginer un accompagnement personnalisé dès 55ans, avec un accompagnateur qui suit la personne, l'évolution de sa réflexion en insistant plus sur l'aspect humain que sur l'aspect technique déjà bien en place. Cela demanderait toutefois d'importants moyens humains qui sont déjà aujourd'hui relativement limités. De plus, plutôt que de parler de 'pression' qui sonne comme un ajout de contrainte et de peur à la transmission, on pourrait imaginer un système dans lequel le parcours à la cession apporterait un plus non négligeable aux cédants, les incitant ainsi à vouloir le suivre.

Nous pouvons remarquer également, et cela a été évoqué par certains audités, que les agriculteurs ont des difficultés pour exprimer leurs ressentis et leurs problèmes, surtout sur la question de leur transmission, sujet relativement délicat à aborder pour eux, presque tabou. Afin de les faire anticiper et les faire imaginer un avenir post-transmission plus positif, il pourrait être intéressant de les amener à parler concrètement sur ce sujet-là, moins des aspects techniques que des aspects plus personnels, plus intimes. Pour cela, il pourrait être envisagé de faire appel à des agriculteurs qui ont déjà cédé et qui viendraient, lors de rencontres, discuter de leur expérience et de ce qu'ils sont devenus après la cessation d'activité. Pour tenter de dédramatiser la transmission HCF, les ex-cédants ayant transmis à ce genre de PP peuvent être privilégiés en n'oubliant cependant pas de varier les profils afin d'élargir la représentation de ces derniers. Le but serait alors de faire un partage d'expériences et d'amener les cédants à poser toutes leurs questions et à partager leurs appréhensions, leurs peurs avec des personnes auxquelles ils peuvent plus facilement s'identifier. Il me semble également

important de positiver au maximum le discours. Cela ne signifie pas négliger les aspects plus négatifs des expériences racontées mais d'essayer de faire en sorte qu'ils semblent moins effrayants face aux aspects positifs exprimés. Ce partage d'expérience par un discours positif aurait ainsi pour but de permettre aux cédants d'envisager leur transmission avec plus de sérénité et d'orienter leur questionnement vers « qu'est-ce que la transmission va m'apporter » et moins vers « qu'est-ce qu'elle va me coûter ».

Le cédant n'est pas le seul parti lors d'une transmission. Le cédant peut vouloir transmettre mais ne pas avoir de candidats face à lui. Le manque de PP sur les territoires a parfois été relié à la mauvaise image que projetait l'agriculture à l'extérieur mais aussi au sein du monde agricole.

Axe de l'image

Le point bloquant qui a également souvent été évoqué est celui de l'image de l'agriculture et de l'agriculteur. Cette image est encore vieillissante et négative auprès du grand public et parfois même auprès des professionnels du monde agricole. Or « on ne peut pas installer des jeunes là où il y a des agriculteurs qui ont une mauvaise image de leur métier ». C'est pourquoi il me semble important d'agir sur l'image pour redonner envie aux agriculteurs de transmettre à un jeune et attirer un nouveau public.

L'agriculture est perçue, selon les dires des acteurs, comme un métier difficile où la vie sociale hors de l'exploitation est difficile, où le célibat est encore rude et où le taux de suicide et donc le mal-être est particulièrement élevé. Comme l'a dit un acteur, « on peut vite s'isoler quand on fait ce métier ». Ce constat négatif nourrit l'image du milieu. De plus, les générations d'aujourd'hui attendent que leur métier leur laisse du temps libre pour sortir, aller au cinéma, voir les amis... c'est d'ailleurs une des raisons qui fait que les EA en élevage, majoritaires sur les territoires, sont si délaissée par les PP.

Ainsi, au-delà de l'image du métier, les conditions d'exercice du métier pourraient être améliorées afin de permettre aux nouveaux chefs d'exploitation de se libérer du temps en dehors de leur travail. Le métier permettrait alors de vivre « comme tout le monde » et serait finalement « un métier comme un autre ». Se rapprochant ainsi du reste des critères fixés par la société, l'image vieillissante de l'agriculture disparaîtra progressivement de l'esprit des gens pour laisser place à une image positive où les jeunes peuvent s'épanouir et non se perdre. Comme le dit un acteur « aujourd'hui les jeunes, leur rêve ça devient une galère ». De plus, si les conditions d'exercice du métier permettaient aux agriculteurs de se dégager un revenu suffisant et d'avoir du temps pour soi et sa famille, alors l'image changerait aussi dans les yeux des agriculteurs eux-mêmes : au lieu d'empêcher de plus en plus leurs enfants de suivre leur pas, ils auraient plus l'envie de faire connaître leur métier et d'inviter leurs enfants à devenir agriculteur à leur tour.

Le plus classique afin de changer l'image est d'agir sur la communication. Comme nous avons pu le voir précédemment, le rapport des agriculteurs avec le reste de la société est complexe, « si la population était plus avec nous, ça ne donnerait pas plus de sous dans les EA mais ce serait sympa ». Les discours sont encore beaucoup tournés vers le négatif plus que vers le positif, même si de plus en plus de supports de communication sont optimistes comme le propose par exemple le film à grand succès datant de 2015, « Demain » de Mélanie Laurent. Utiliser l'ensemble des moyens de communication à disposition tels que les réseaux sociaux, la télévision, les sites d'hébergement de vidéos, internet en général peut être un avantage qui n'existait pas il y a encore quelques années. Il y a déjà aujourd'hui des agriculteurs qui se lancent notamment en essayant de valoriser leur métier via des vidéos. Citons pour exemple « l'élevage en vrai » proposant des vidéos sur l'agriculture réalisées par un agriculteur de l'Allier². Si j'utilise le terme « réellement » c'est que l'utilisation des médias peut être à double tranchant. Les critiques sur la toile peuvent être violentes. Aujourd'hui les médias ne favorisent pas toujours l'image de l'agriculture en y évoquant plus souvent les problèmes (suicides,

² Chaîne YouTube, « l'élevage en vrai » disponible à l'adresse url : <https://www.youtube.com/channel/UC4MrRTua4z6gQjNMckSqMUG/feed>

pollution, manifestations...) que les bons côtés qui sont bien souvent orientés sur l'aspect écologique de l'agriculture biologique. Cependant, comme l'ont évoqué certains acteurs rencontrés, des émissions peuvent tenter de redorer l'image de l'agriculture même si l'avis des acteurs reste mitigé sur leur apport.

Changer l'image de l'agriculture passe aussi par la sensibilisation des plus jeunes à ces métiers, « les jeunes n'ont jamais pensé à l'agriculture car ils ne la connaissent pas ». Sensibiliser le grand public est certes important mais n'oublions pas que ce sont les jeunes qui forgent l'avenir. Des agriculteurs, des associations travaillent déjà sur ce sujet notamment à des niveaux tels que BTS ou baccalauréat professionnel. À un tel niveau, ce n'est pas réellement l'image de l'agriculture qui est abordée, mais plus les questions techniques sur le futur métier de ces étudiants. Encore peu d'interventions se font au collège et/ou au primaire. À cette période de leur scolarité, les élèves s'émerveillent encore beaucoup et ont encore plein de choses à apprendre. Les enfants sont également de bons vecteurs de messages, des relais d'informations (Sabouhi A., 2013). Comme l'évoque quelques audités, l'agriculture souffre encore aujourd'hui de nombreux préjugés et clichés. Les préjugés commencent à arriver assez tôt dans la vie d'un enfant et sont souvent influencés par l'entourage auquel l'enfant est confronté (Naître et grandir, 2016). Intervenir auprès des jeunes de cet âge et instaurer une autre vision de l'agriculture lorsqu'ils sont encore en pleine découverte de leur environnement peut permettre de limiter le développement de ses préjugés. En outre, au collège les jeunes de troisième font pour la première fois un choix d'orientation. Rencontrer ces jeunes, leur présenter un métier qu'ils ne connaissent pas forcément bien, pourrait susciter de nouvelles vocations. Des interventions sont certes réalisées dans les écoles aujourd'hui, mais il y a pour moi un enjeu à aller de plus en plus dans les écoles primaires et les collèges. De plus les lycées non professionnels ne sont pas non plus une cible de communication. Or comme nous avons pu le voir, l'agriculture a besoin de HCF pour espérer renouveler les générations et maintenir les EA sur les territoires. Certains des lycéens ne se sentent pas forcément bien dans leur formation ou simplement n'ont pas été sensibilisés au métier, ne le connaissent pas et n'ont donc jamais envisagé de travailler dans ce domaine. Tous ces jeunes semblent être autant de personnes à pouvoir porter la nouvelle image de l'agriculture et venir donner, pourquoi pas, un nouveau souffle au métier.

Nous avons parlé de l'image de l'agriculture, mais n'oublions pas que derrière une agriculture, il y a des produits alimentaires. Or l'alimentation occupe une place de plus en plus importante dans les préoccupations des français. Ainsi nous pourrions envisager d'utiliser l'alimentation comme porte d'entrée pour parler agriculture auprès du grand public.

Axe de l'alimentation

Neuf personnes sur les trente interrogées ont vu dans l'alimentation un aspect important de l'agriculture. L'agriculture existera car il y aura toujours une demande alimentaire de l'ensemble des populations du globe. Produire bien pour manger mieux c'est ce que recherchent les français, comme nous pouvons le voir avec la montée du bio dans notre alimentation. En effet, en France, en 2016, il y aurait eu 6,736 milliards d'euros TTC de consommation à domicile de produits issus de l'agriculture biologique par les ménages, soit une augmentation de 21,7 % par rapport à 2015 (Agence Bio, 2017). C'est un des axes qu'a choisi notamment le PNRLF en faisant le pari du 100% bio dans une de ses cantines scolaires. Cependant, la qualité de la production n'est pas la seule façon d'améliorer la consommation. L'Auvergne et l'Ardèche ont des produits alimentaires typiques qui peuvent faire la fierté de leurs habitants. Ainsi, à côté du « manger bio » il y a aussi le « manger local ».

De plus en plus de personnes font attention à la proximité de la production, donnant même naissance au mot locavore utilisé pour la première fois en 2005 par Jessica Prentice (The Local Foods Wheel, 2017) chef cuisinière et auteure de livre de cuisine (Cook Book Recipe Data Base, 2017). Comme nous avons pu le voir précédemment, de plus en plus d'agriculteurs développent la vente directe et favorisent les circuits-courts répondant ainsi à la demande de plus en plus forte de la population et du mouvement locavore. La vente directe, permet notamment aux consommateurs

d'apprendre à connaître les producteurs et par là même leur métier d'agriculteur. « La plupart du temps quand les personnes râlent c'est qu'elles ne connaissent pas », c'est pourquoi, montrer le métier, faire comprendre la vie des hommes et des femmes qui vivent de ce métier pourrait changer l'image de l'agriculture dans les yeux des français.

Ainsi, axer la communication sur l'aspect alimentaire pourrait permettre de valoriser l'agriculture. Comme l'évoque un acteur rencontré, « parler d'agriculture aujourd'hui c'est parler alimentation : et là on se fera entendre par la population et l'intérêt de l'agriculture sera plus partagé ». En effet, les français portent de plus en plus d'attention à leur alimentation notamment vis-à-vis de leur santé. Créer le lien alimentation-agriculture pourrait permettre aux consommateurs de tourner un peu plus leur regard vers l'agriculture de leur territoire. Les politiques alimentaires mises en place dans les territoires tendent pour certaines à valoriser les produits locaux et biologiques pour les restaurations collectives des écoles en particulier. Il pourrait être envisager de créer plus de liens entre la politique alimentaire et la politique agricole des territoires en s'orientant ainsi vers plus de valorisation des produits locaux en conservant les filières présentes mais aussi en en créant de nouvelles si besoin est. Il y aurait notamment des débouchés de vente vers les cantines scolaires mais aussi vers les cantines des EHPAD, des maisons de retraite en générale... De nouveaux PP trouveront peut-être leur bonheur sur des EA déjà présentes sur le territoire et qui leur proposeront alors une certaine valorisation de leurs produits, leur permettant, espérons-le, de vivre convenablement de leur métier. Dans le cadre du projet de loi relatif à l'égalité et à la citoyenneté adopté en décembre 2016, le gouvernement français préconisait 20% de produits biologiques dans les cantines d'ici 2020 ainsi que 40% de produits en circuit-court (assemblée nationale, 2016). Cependant, ce projet de loi semble encore fragile puisqu'en Janvier 2017, plusieurs articles ont été contestés et censurés par le Conseil Constitutionnel dont celui sur l'approvisionnement en produits biologiques et locaux (article 192) (Conseil Constitutionnel, 2017). La politique agricole et alimentaire suivie dépend finalement de la volonté des élus locaux en place. Il pourrait être envisagé d'initier une discussion entre acteurs locaux du milieu agricole et ceux de la commune ou de la communauté de communes, afin d'essayer de valoriser les produits agricoles du territoire.

Axe de la coordination PP-cédants

Comme nous avons pu le voir, la concordance entre les projets des PP et ceux des cédants est rarement vérifiée. Cela peut être imputé au décalage générationnel qui est lié à l'évolution de la société. Ainsi, comme l'ont fait remarquer plusieurs acteurs, « les mots 'loisirs' et 'vacances' aujourd'hui en France passent devant tout ». Néanmoins, un des audités exprime l'idée qu'encore aujourd'hui, un agriculteur qui prend des congés n'est pas toujours très bien perçu mais, selon cette personne, « il n'y a pas de honte à prendre des congés quand on est agriculteur, il n'y a pas de honte à ne pas travailler le dimanche quand on est agriculteur. Cette culture du 'tu es une feignasse', il faut qu'elle disparaisse ». Aujourd'hui, « on a un revirement culturel très, très important », « on vit une révolution culturelle en agriculture » et « les jeunes veulent aussi une vie sociale derrière ». Ainsi le concept même d'agriculture est différent entre les générations et c'est pourquoi il n'est pas forcément simple pour un cédant et un PP d'avoir la même vision des choses et donc de s'accorder parfaitement. Cependant, « si on comprend mieux la démarche des gens, on accepte mieux » : il semble donc y avoir un enjeu à pousser le PP à mieux comprendre le cédant et inversement.

Il y a aujourd'hui des actions facilitant la mise en relation entre PP et cédant pour que l'un puisse trouver un support à son projet et que l'autre puisse trouver un repreneur. Il pourrait alors être imaginé un certain format de rencontres, peut-être plus approfondi, entre les cédants et les PP afin que chacun puisse se mettre à la place de l'autre. Il peut être imaginé un format de rencontre permettant de voir à travers les yeux de l'autre, une sorte de mise en situation en inversant le rôle de chacun, un vrai temps d'échange où chacun pourrait être amené à faire un pas vers l'autre.

De plus, on peut imaginer un format de stage permettant aux PP de se rendre compte de ce qui se fait sur l'EA du cédant, de saisir toute l'importance qu'elle représente pour la personne qui

s'en sépare. Un stage de type « découverte » qui serait le moins possible à la charge du cédant. Du côté de ce dernier, il pourrait y avoir une formation obligatoire pour obtenir le titre de 'maître de stage'. Elle apprendrait aux agriculteurs à apprendre, car il ne faut pas oublier que le cédant est un agriculteur avant tout.

Enfin, « plus tu rencontres des personnes, plus tu as de chances de trouver quelqu'un ». Il pourrait être imaginé un système de rencontres où les cédants et les PP sont confrontés à plusieurs personnes en un temps restreint. C'est ce qu'il se fait déjà en Aveyron, en Loire-Atlantique (Pleinchamp.com, 2016 ; Ouest-France, 2014), sous format de speed-dating mais version PP-cédant : les farm-dating. Ce système peut être généralisé à l'ensemble du MC. Il pourrait être envisagé également de multiplier les événements de rencontres mais cela demanderait davantage de moyens pour les organiser. L'avantage des farm-dating est de proposer beaucoup de rencontres, si les gens bien sûr répondent à l'appel. En outre, nous avons pu voir qu'il était difficile pour un PP de s'intégrer sur son territoire, particulièrement pour les HCF. Afin de faciliter l'intégration des personnes, leur connaissance du territoire, les PP pourraient être accueillis par une ou plusieurs personnes pouvant les introduire dans les réseaux locaux, leur faire découvrir toutes les caractéristiques du territoire, sous le principe du couchsurfing. Le couchsurfing est une sorte de réseau social mettant en relation des voyageurs avec des locaux. Les habitants d'une ville peuvent proposer d'accueillir un voyageur en lui faisant visiter leur territoire, ou en l'accueillant chez eux.³

Tous ces éléments sont ressortis de ce qui a été abordé par les audités lors de l'étude menée, lors des échanges entre stagiaires et avec les commanditaires. Revenons maintenant sur les limites de cette étude.

IV-2 Les limites de l'étude

Cette étude menée dans le cadre du projet TEMOIN présente quelques limites qu'il convient de présenter pour saisir au mieux les tenants et les aboutissants des résultats.

Tout d'abord, il aurait été intéressant de voir Sol et Civilisation réaliser un audit afin de mieux saisir leur méthodologie et pouvoir se l'approprier plus facilement.

Le fait d'utiliser des enquêtes semi-directives, engendre un biais qui est celui du ressenti, de la sensibilité de l'enquêteur, qui peut sur la durée de l'entretien être différent et influencer la compréhension qu'il se fait des dires de la personne auditée.

De plus, nous nous sommes ici concentrés sur les acteurs plus agricoles. Pour obtenir des données plus globales, plus transversales, il aurait pu être intéressant d'aller voir des personnes telles que des bouchers, des fédérations de pêche et de chasse, des offices de tourisme... Par manque de temps, sont absents de l'échantillon de personnes rencontrées, des PP plus atypiques, une personne d'une formation agricole niveau baccalauréat professionnel ou bien BPREA par exemple. Les dires des personnes font foi pour un territoire mais pas assez de personnes ont été auditées pour croiser suffisamment les points de vue sur une même profession. Afin de donner plus de poids aux paroles des différentes catégories d'acteurs, de ne pas attribuer les dires d'un seul audité, parfois, à l'ensemble de sa catégorie, il aurait pu être intéressant d'augmenter le nombre d'acteurs rencontrés pour ainsi collecter des avis plus diversifiés.

Enfin, le choix des personnes en lui-même est un biais dans le sens où deux personnes d'une même structure ne vont pas forcément réagir de la même façon aux questions qui leur sont posées et donc leurs réponses peuvent diverger.

³ Pour en savoir plus sur le couchsurfing : http://www.routard.com/guide_dossier/id_dp/81/num_page/3.htm ou le site officiel : <https://www.couchsurfing.com/>

Il est donc important de garder suffisamment de recul vis à vis de l'analyse et de l'utilisation des résultats. Une part de subjectivité les entoure : les réponses proposées aux questions de cette étude tentent donc de s'approcher le plus possible de la réalité du terrain sans forcément pouvoir l'atteindre.

Conclusion

La question de l'AIT préoccupe aujourd'hui de nombreux acteurs souvent assez pessimistes à propos de l'avenir de l'agriculture sur leur territoire. Malgré certains avantages que délivre le Massif central, avec sa grande disponibilité de prairies permanentes et temporaires, certaines parties très rurales du territoire souffrent d'un manque d'attractivité. Afin de conserver l'agriculture, qui représente une économie importante pour les territoires ruraux et fait vivre de nombreuses personnes, le projet TEMOIN a recueilli le témoignage d'un certain nombre d'acteurs concernés par le sujet. Le projet souhaite ainsi rechercher les conditions et moyens de mise en place de stratégies territoriales innovantes pour améliorer l'accueil et l'installation d'agriculteurs dans le Massif central, ainsi que la transmission des exploitations agricoles de type familial. Pour cela les personnes auditées ont été invitées à évoquer les problèmes qui semblent importants pour elles sur la question de l'AIT, puis à juger les actions mises en place aujourd'hui. Les audités ont ensuite tenté de décrire l'avenir de l'AIT sur leur territoire. L'analyse de l'ensemble des résultats permet de faire émerger les points essentiels pouvant constituer ces conditions ou ces moyens pour la mise en place de stratégies territoriales innovantes. Ce qui ressort notamment est la nécessité partagée de travailler ensemble et non plus les uns contre les autres et de prendre en compte l'aspect humain qu'il y a derrière une transmission, une installation et l'accueil sur un territoire.

Les réunions d'acteurs qui auront lieu fin septembre 2017 sur les territoires du PNRLF et de la CCMA permettront d'approfondir cette recherche et de confirmer ou d'infirmier l'analyse des résultats. En outre, sur les territoires choisis en Occitanie, en Bourgogne-Franche-Comté et en Nouvelle-Aquitaine, le travail des trois autres stagiaires a mis en avant de nombreux points communs. Sur chaque territoire, les réunions d'acteurs viendront approfondir cette première réflexion et analyse sur le sujet de l'AIT. En ce qui concerne la notion de partage à l'échelle du Massif central, en plus du travail des stagiaires, il y aura d'autres territoires étudiés par l'association Sol et Civilisation qui viendra compléter les premiers constats.

Ce travail ne présente ainsi que les résultats d'une étape du projet qui continuera encore sur deux années, révélant possiblement des éléments complémentaires à ceux exposés ici et venant affiner les résultats.

Bibliographie

Agence Bio, Le marché de la bio en France, 2017, en ligne, <http://www.agencebio.org/le-marche-de-la-bio-en-france>, consulté le 29/08/17

Agreste, Agreste Rhône-Alpes, Coup d'œil, N° 133, 2011, [document électronique], http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf_D0711A01-2.pdf, consulté le 01/06/17

Assemblée nationale, TEXTE ADOPTÉ n° 878, « Petite loi », 2016, en ligne, <http://www.assemblee-nationale.fr/14/ta/ta0878.asp>, consulté le 28/08/17

Au fil de l'Eau...vergnat, La Limagne un ancien grand lac ?, 2014, en ligne, <http://www.eauvergnat.fr/la-limagne-un-ancien-grand-lac>, consulté le 06/06/17

Chambre d'agriculture de l'Ardèche, charte ardéchoise pour le renouvellement des générations en agriculture, 2015, [document électronique], [http://rhone-alpes.synagri.com/synagri/pj.nsf/TECHPJPARCLEF/15837/\\$File/bfra_do_charte-instal-porteur-projet-web_15-09.pdf?OpenElement](http://rhone-alpes.synagri.com/synagri/pj.nsf/TECHPJPARCLEF/15837/$File/bfra_do_charte-instal-porteur-projet-web_15-09.pdf?OpenElement), consulté le 12/06/17

Conseil Constitutionnel, Décision n° 2016-745 DC du 26 janvier 2017, 2017, en ligne, <http://www.conseil-constitutionnel.fr/conseil-constitutionnel/francais/les-decisions/acces-par-date/decisions-depuis-1959/2017/2016-745-dc/decision-n-2016-745-dc-du-26-janvier-2017.148543.html>, consulté le 28/08/17

Cook Book Recipe Data Base, Jessica Prentice, Author Profile, 2010, en ligne, <http://www.cookbookrecipedatabase.com/author/jessica-prentice>, consulté le 29/08/17

Coucouron Ardèche, Agriculture, 2017, en ligne, <http://www.coucouron.fr/economie-agriculture/agriculture/>, consulté le 06/06/17

Diogon D., Beau temps pour la betterave sucrière, 2016, La Montagne, en ligne, http://www.lamontagne.fr/clermont-ferrand/loisirs/environnement/2016/06/07/beau-temps-pour-la-betterave-sucriere_11946703.html, consulté le 04/07/17

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt d'Auvergne, Le Plan Régional pour une Agriculture Durable, Partie 1 : Diagnostic et Enjeux, 2012, [document électronique], http://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/PRAD_Partie_1_Diagnostic_et_enjeux_cle8a1fb4.pdf, consulté le 31/05/17

Gourvil Pauline, Comment les ressources et compétences peuvent-elles être un outil d'évolution pour les stations de moyenne montagne ? exemple d'Arêches-Beaufort, 2011, mémoire online, en ligne, http://www.memoireonline.com/04/12/5619/m_Comment-les-ressources-et-competences-peuvent-elles-tre-un-outil-d-evolution-pour-les-stations-d4.html, consulté le 10/07/17

Ined, Institut National d'Etude démographique, Baby boom, 2017, en ligne, <https://www.ined.fr/fr/lexique/baby-boom/>, consulté le 09/08/17

Landat C., Audit d'une situation / d'un problème et grille prospective IDPA, [document électronique], 2017, <http://www.defi-locacite.fr/wp-content/uploads/2014/02/Audit-Grille-IDPA.pdf>, consulté le 19/07/17

Larousse, Dictionnaire de l'Histoire de France, p.431-433, 2005, en ligne, http://www.larousse.fr/archives/histoire_de_france/page/431, consulté le 26/04/17

Larousse, Massif central, 2017, en ligne, http://www.larousse.fr/encyclopedie/autre-region/Massif_central/132176, consulté le 05/07/17

Legifrance, Loi n° 85-30 du 9 janvier 1985 relative au développement et à la protection de la montagne, 2017, en ligne, www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000317293, consulté le 10/07/17

Levinson E., La facilitation stratégique, 2014, en ligne, <http://www.facilitation-gestionduvivant.com/laudit-patrimonial/>, consulté le 17/05/17

Massif Central.eu, Le Comité de Massif, 2017, CGET Massif central, GIP Massif central, en ligne, www.massif-central.eu/le-massif/le-comite-de-massif/, consulté le 11/07/17

Massif Central.eu, Le territoire, 2017, CGET Massif central, GIP Massif central, en ligne, www.massif-central.eu/le-massif/le-territoire/, consulté le 11/07/17

Naître et grandir, Les enfants et les préjugés, 2016, en ligne, <http://naitreetgrandir.com/fr/etape/5-8-ans/comportement/fiche.aspx?doc=enfants-prejuges>, consulté le 28/08/17

Ouest France, Un farm dating pour transmettre sa ferme, 2014, en ligne, <http://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/un-farm-dating-pour-transmettre-sa-ferme-2576301>, consulté le 31/08/17

Parc_Livradois_Forez, Monographie agriculture, panorama et perspectives, 2016, [document électronique], <http://fr.calameo.com/read/000011057952fbc8cb37>, consulté le 12/06/17

Parc_Livradois_Forez, Monographie Forêt et Filière bois, panorama et perspective, 2016, [document électronique], <http://fr.calameo.com/read/00001105726f6703bc529>, consulté le 12/06/17

Parc_Livradois_Forez, Monographie tourisme, panorama et perspective, 2016, [document électronique], <http://fr.calameo.com/read/000011057a1141df49c02>, consulté le 12/06/17

Parc_Livradois_Forez, Bilan 2016, charte 2011-2023, 2017, [document électronique], <http://fr.calameo.com/read/000011057d18f0d072fa6>, consulté le 12/06/17

Parc Naturel Régional Livradois Forez, Réseau Agricole Livradois-Forez ,2017, en ligne, <http://www.parc-livradois-forez.org/valoriser/agriculture-produits-locaux/reseau-agricole-livradois-forez/>, consulté le 22/05/17

Piquet A., Maillard V, Bourrel S. gestion de la matière organique dans les sols de Limagnes : risque et décisions, 2007, [document électronique], http://www.comifer.asso.fr/images/pdf/8emes_rencontres/07%20-%20expos%20-%20gestion%20de%20la%20matire%20organique%20dans%20les%20sols%20.pdf, consulté le 06/06/17

Pleinchamp.com, L'Aveyron organise un premier « farm-dating » à La Fouillade, 2016, en ligne, <http://www.pleinchamp.com/gestion-de-l-exploitation/social-emploi/actualites/l-aveyron-organise-un-premier-farm-dating-a-la-fouillade>, consulté le 31/08/17

Pole fromager AOP Massif central, Fromages AOP du Massif central & recherche, développement et enseignement, 2015, en ligne, <http://pole-fromager-aop-mc.org/>, consulté le 12/07/17

Sabouhi Afsané, Les enfants sont des bons vecteurs de prévention, 2013, pourquoi docteur, en ligne, <https://www.pourquoidocteur.fr/Articles/Question-d-actu/2241-Les-enfants-sont-des-bons-vecteurs-de-prevention>, consulté le 28/08/17

SIDAM-COPAMAC, Agriculture, 2017, en ligne, <http://www.sidam-massifcentral.fr/massif-central/agriculture>, consulté le 17/04/17

Skitour, Moyenne montagne : Définition du mot Moyenne montagne, 2017, en ligne, <http://www.skitour.fr/dico/moyenne+montagne>, consulté le 10/07/17

The Local Foods Wheel, Are you a locavore?, 2017, <http://www.localfoodswheel.com/locavores>, consulté le 29/08/17

Table des annexes

Annexe 1 : Les trois phases du projet TEMOIN 44
 Annexe 2 : Grille IDPA, commentée par Elise Levinson (2014) membre de S&C 45
 Annexe 3 : Grille IDPA retravaillée par les stagiaires 49
 Annexe 4 : Les différentes étapes de l'accompagnement à l'installation 52

Annexe 1 : Les trois phases du projet TEMOIN



I. Identification de la situation, des acteurs et des problèmes

I1- quelles sont les qualités qui vous semblent caractériser la situation ?

On cherche ici à savoir ce qui, pour la personne audité, caractérise la situation. On peut formuler la question de cette façon : Quelles « dimensions » sont concernées par la question posée par l'audit patrimonial ? Qu'est-ce qui fait (une agriculture, une eau, un sol, un tourisme équestre...) de « bonne » ou de « mauvaise » qualité selon vous ?

I2- quelles sont les entités concernées ?

Ou : Quels sont les systèmes qualité ?

Ou : Quelles sont les entités naturelles, artificielles et humaines ?

Ou : Où se jouent les qualités ?

Il s'agit en effet avec cette question de savoir dans quelles « entités » (lieux, zones géographiques, rivière, bassin versant, entité administrative, institution, etc.) se jouent, selon la personne audité, les différentes qualités qu'elle aura citées précédemment.

I3- quels sont les acteurs concernés ?

On interroge ici la personne audité sur les acteurs, publics ou privés, personnes morales ou physiques, qui lui semblent être concernés par la problématique abordée. On cherche ainsi à déterminer quel est le contour du « système multi-acteurs » qu'elle perçoit.

Il est intéressant de demander aussi, lors de cette question, en quoi les acteurs cités sont concernés, c'est-à-dire quelle est leur relation aux qualités citées plus tôt (sont-ils offreurs ou demandeurs de qualité, et dans quelle mesure ?)

On demandera aussi quels sont les problèmes que vivent ces différents acteurs à propos du sujet abordé.

I4- quel est le problème des problèmes ?

Ou : Quel est le cœur stratégique du problème ?

Il est possible de poser la question de cette façon : quel est le problème (de fond) qui, s'il était résolu, permettrait d'avancer dans la résolution de l'ensemble des problèmes que vous avez cités jusque-là ?

D. Diagnostic de l'action engagée

L'objectif de ce registre de la grille IDPA est d'amener la personne audité à réfléchir à l'ensemble des actions qui sont menées à propos du sujet abordé, et de voir en quoi elles répondent ou non aux problèmes évoqués dans le I.

D1- quels sont les acteurs actifs, quelles sont leurs actions spécifiques (élémentaires), et quelle est votre évaluation de ces actions ?

On cherche ici à savoir qui sont, selon la personne audité, les acteurs « actifs » à propos du sujet abordé, c'est-à-dire les acteurs qui mettent en œuvre des actions (et quelles actions ?) de façon à avoir un ou des impact(s) (et quels impacts ?) sur les qualités citées dans le I.

On distingue ainsi les « acteurs concernés » (registre I) des « acteurs actifs » (registre D) par le fait que les acteurs concernés, même si leurs actions ou leur façon de fonctionner peut avoir des impacts sur le sujet abordé, ne mènent pas nécessairement des actions de façon proactive, consciente, pour résoudre les problèmes cités dans le I ou développer des activités en lien avec le sujet (qui peuvent alors « aggraver » les problèmes cités dans le I). Par exemple, dans le cas du tourisme équestre dans

le Sud de la France, un randonneur pédestre va être concerné par le développement du tourisme équestre dans le sens où il va fréquenter des chemins et des hébergements aussi fréquentés par des cavaliers (→ acteur concerné), mais il ne sera pas « actif » dans ce développement (→ pas acteur actif). L'ensemble formé par les acteurs actifs est donc un sous-ensemble de l'ensemble formé par les acteurs concernés.

D2- comment marche le système des acteurs actifs, et comment évaluez-vous leur action ensemble ?

Ou : Comment les acteurs fonctionnent-ils / agissent-ils ensemble ? Que peut-on en dire ?

On cherche par cette question à comprendre le fonctionnement du système formé par les acteurs actifs cités précédemment, c'est-à-dire à comprendre quelles sont les interactions qui existent entre les acteurs actifs, qui travaille avec qui et comment, quelles sont les actions menées conjointement par plusieurs acteurs, quels sont les partenariats existants, etc., et à évaluer ce système et ces actions menées à plusieurs.

D3- comment ce système des acteurs actifs influe-t-il sur le complexe multi-acteurs (vu dans le registre I) et comment ce complexe multi-acteurs, du coup, influe-t-il sur le problème ? (Ou tend à résoudre le problème ?)

Il s'agit ici de comprendre quels sont les impacts du système formé par les acteurs actifs (i.e. les impacts des actions entreprises) sur l'ensemble du système (= complexe multi-acteurs = système formé par l'ensemble des acteurs), et ainsi sur le problème des problèmes.

Autrement dit, la question est ici de savoir quels sont les résultats des actions entreprises sur les problèmes évoqués dans le registre I : les actions menées permettant-elles de résoudre le problème des problèmes ? Si non, vont-elles au moins « dans le bon sens » ?

Afin de faciliter l'évaluation des actions par les personnes auditées (qu'il s'agisse des actions élémentaires de la question D1, des actions à plusieurs de la question D2 ou des conséquences générales des actions vues en D3), il est possible de rappeler que l'évaluation d'une action peut être faite au regard des quatre points suivants :

Evaluation = Régularité (les choses se sont-elles bien passées, dans la régularité ?)
+ **Efficience** (les moyens choisis étaient-ils pertinents pour atteindre les objectifs fixés ?)
+ **Efficacité** (les objectifs ont-ils été atteints ?)
+ **Pertinence** (les objectifs fixés étaient-ils bons ?)

P. Prospective

L'objectif de la partie de prospective (P) est de voir, après avoir compris quelle était la situation du point de vue des problèmes puis des actions menées, comment chaque personne auditée envisage l'avenir, c'est-à-dire quelles peuvent être selon elle les évolutions de la situation. L'idée est de se projeter dans l'avenir pour mieux comprendre ce qui se joue aujourd'hui.

P1- quels sont les horizons spatio-temporels où se joue le cours des choses ?

Ou : Si vous vous projetez dans l'avenir sur la question de (sujet de l'audit patrimonial), quelles sont les échelles d'espace et de temps qui vous semblent les plus pertinentes / intéressantes à considérer ?

Echelle spatiale :

Quels sont les espaces, les entités concernées quand vous vous projetez dans l'avenir ? Cela peut être un espace géographique, politique, le cycle de vie d'un produit, etc. Du local au global, y a-t-il une échelle plus importante ?

Echelle temporelle :

Y a-t-il des échéances (par exemple électorales, en termes de projets, naturelles, etc.) dont il faut tenir compte pour un éventuel projet / pour se projeter dans l'avenir ?

P2- quels sont les scénarios tendanciel, négatif et positif ?

Après avoir établi les échelles pertinentes pour se projeter dans l'avenir, l'exercice demandé à la personne audité(e) consiste à construire trois scénarios révélant ce qu'il pourrait advenir. Chaque scénario doit être une image réaliste de ce qui pourrait arriver (pas de l'utopie ni du rêve, mais une imagination créatrice), et c'est un cheminement (avec une suite de différentes étapes). Ainsi, si la personne audité(e) donne une image finale sans cheminement, ou à l'inverse une image initiale sans suite, l'auditeur lui demandera d'imaginer les différentes étapes qui soit conduisent à l'image finale, soit en découlent.

Scénario tendanciel :

On entend par « scénario tendanciel » l'enchaînement vraisemblable des événements à venir dans le cas où l'on suivrait la tendance actuelle. Autrement dit, la question est la suivante : si les choses continuent à suivre la tendance actuelle sur le sujet abordé, que va-t-il se passer dans les années à venir ?

Scénario négatif :

L'objectif de cette question est d'établir, avec les personnes auditées, un scénario négatif de l'avenir. Autrement dit, il s'agit de déterminer quels événements négatifs pourraient survenir, ceux-ci restant bien sûr réalistes.

Il peut arriver que le scénario tendanciel établi par la personne audité(e) soit déjà négatif. Dans ce cas, il est possible de poser la question sous la forme : vous avez établi un scénario tendanciel négatif ; Y a-t-il des événements qui pourraient le rendre encore plus négatif ? Lesquels ? Comment surviendraient-ils ?

Scénario positif :

A l'inverse du scénario négatif, l'objectif du scénario positif est d'amener la personne audité(e) à élaborer la succession des événements positifs qu'elle imagine possible et souhaitable dans l'avenir.

P3- quels sont les enjeux, les menaces et les atouts ?

Se projeter dans l'avenir en élaborant trois scénarios permet ensuite aux personnes auditées de dégager des idées sur ce qui se joue aujourd'hui sur le sujet abordé. C'est pour cette raison qu'à ce stade de l'entretien, on cherche à savoir quels sont les enjeux, les menaces et les atouts que la personne audité(e) retire de l'élaboration de ces scénarios.

Enjeux :

Il s'agit de savoir ce qui se « joue » derrière la question posée par l'audit patrimonial, ce qui est « en jeu » selon la personne audité(e).

Menaces :

Ou : Qu'est-ce qui pourraient venir menacer la survenue du scénario positif ? Quelles menaces se dégagent de votre scénario négatif, qui viendraient empêcher la résolution du problème des problèmes que vous avez construit ?

Atouts :

Ou : A l'inverse, sur quels atouts pensez-vous qu'il est possible / souhaitable de s'appuyer pour aller vers le déroulement du scénario positif ?

A. Actions

Après avoir fait avec la personne audité(e) un état des lieux de la situation (registre I), un état des lieux des actions engagées (registre D), puis l'avoir faite se projeter dans l'avenir afin de dégager les enjeux, menaces et atouts liés à la problématique abordée (registre P), ce quatrième registre de la grille IDPA est l'occasion pour les personnes auditées de s'interroger sur les actions à mettre en œuvre (Y en a-t-il ? Lesquelles ? Comment ?).

A1- quelles sont les exigences-qualité ?

Ou : Dans quel état d'esprit estimez-vous nécessaire et souhaitable de se placer pour agir ? Quelles valeurs souhaiteriez-vous voir respectées dans l'action ?

L'objectif de cette question est aussi d'apporter des éléments de réponse à la question des conditions de l'engagement des différents acteurs, c'est-à-dire à quelles conditions ils seraient prêts / ils trouveraient un intérêt à s'engager dans l'action.

A2- quels sont les objectifs de qualité à atteindre ? (Critères de réalisation et de moyens)

Ou : Pour chacune des qualités citées dans le registre I, quels sont les objectifs à atteindre ? Ou : Quels critères de réalisation et de moyens avoir en tête dans l'action ?

On distingue les exigences de qualité des objectifs de qualité dans la mesure où il est possible de déterminer quand un objectif est atteint, et d'en fixer alors un nouveau', tandis que l'exigence de qualité est quelque chose que l'on souhaite voir perdurer dans le temps, et qui est plus difficilement (voire pas du tout) quantifiable'.

A3- quel mode de gestion ensemble ?

Ou : Quelle est selon vous la meilleure façon de s'organiser entre acteurs pour agir ?

Ou : Quel est le mode d'organisation / d'action optimal ?

Ou : Faut-il modifier le fonctionnement du système des acteurs actifs, et si oui, comment ?

Eventuellement : Quelle gouvernance mettre en place pour agir ?

A4- quelle action du commanditaire ?

Ou : En tant qu'acteur à l'origine de cet audit patrimonial, quelles actions le commanditaire pourrait-il mettre en œuvre ?

A5- quelles sont les gammes d'action ?

Ou : Selon vous, (pour atteindre les objectifs cités précédemment, et en respect des exigences de qualité citées) quelles actions devraient être mises en place ? Par qui ? Comment ?

A6- quel est (sont) le(s) chemin(s) de changement ?

Ou : Comment passer de la situation d'aujourd'hui à la situation à créer ?)

Parce qu'il ne suffit pas toujours de savoir quoi faire et comment le faire pour effectivement le mettre en œuvre, la question du chemin de changement peut permettre d'apporter des éléments de réponse sur deux points précis :

→ Comment engager / initier l'action ? C'est-à-dire y a-t-il quelque chose à faire de particulier pour entamer le passage à l'action ?

→ Parmi l'ensemble des actions citées, y en a-t-il qui soient prioritaires ? C'est-à-dire quelle serait la chronologie des actions ?

A7- quel est votre critère personnel d'évaluation de la réussite ?

Ou : À quoi verriez-vous, vous personnellement, que « ça a marché », c'est-à-dire que la réussite a été atteinte ?

Les critères recherchés sont donc des indicateurs forts de ce qui compte pour les acteurs.

Par ailleurs, il semble essentiel, quand des acteurs mènent un projet, qu'ils décident à quel moment ils estiment que la réussite est atteinte, ou ils pourraient bien ne jamais l'atteindre ! Etablir ces critères d'évaluation de la réussite permettra donc aux personnes auditées de savoir si les objectifs du projet ont été atteints, et si oui, quand et comment.

GRILLE IDPA

Intitulé de l'audit patrimonial :

« Recherche des conditions et moyens de stratégies territoriales innovantes pour améliorer l'accueil et l'installation d'agriculteurs dans le Massif central, ainsi que la transmission des exploitations agricoles de type familial ».

Introduction :

- Rappeler le contexte et les raisons de l'audit patrimonial → se présenter (projet **TEMOIN** : accueillir et **Transmettre En Milieu rural : Ouvrir à des Initiatives Novatrices**)
- Rappeler le nom du commanditaire et l'intitulé de l'audit (dans son intégralité) → imprimer une feuille A4 avec l'intitulé d'écrit pour que la personne l'ait sous les yeux pendant tout l'entretien
- Expliquer que l'audit repose sur l'écoute des acteurs concernés, en tant qu'expert de la situation (l'auditeur n'est là que pour appréhender la situation complexe)
- Expliquer que l'objectif est de construire du commun, de mettre en évidence ce qui rassemble les acteurs (dégager ce qui est « explicitement, implicitement et conditionnellement partageable »)
- Présenter la déontologie de l'audit :
 - o Stricte confidentialité des propos
 - o Non engagement dans une obligation d'agir (auditeur, commanditaire, personnes auditées) → pas obligé de venir à la restitution n'y de s'impliquer dans la suite du projet
 - o Des rapports de synthèse qui engagent la responsabilité personnelle de l'auditeur patrimonial
 - o Diffusion des rapports par le seul commanditaire de l'audit patrimonial
- Présenter les 4 grands registres de la grille IDPA
 - o I : Identification de la situation, des acteurs et des problèmes
 - o D : Diagnostic de l'action engagée
 - o P : Prospective → on se projette vers le futur
 - o A : Actions à mettre en place
- Demander à la personne de se présenter, de décrire ce qu'elle fait...
- Débuter l'entretien

I. Identification de la situation, des acteurs et des problèmes

Dans cette partie, on cherche à comprendre quelle est la situation de l'accueil et de l'installation des agriculteurs ainsi que de la transmission.

I1) Selon vous, qu'est-ce qu'un « bon(ne) » ou « mauvais(e) » accueil/ installation/ transmission (AIT) ?
Qu'est ce qui est en jeu pour vous quand on dit « AIT » ? / Qu'est ce qui est important pour vous ? C'est quoi pour vous l'AIT ?

I2) Où cela s'incarne-t-il sur le territoire ? A quelle échelle ? Où est ce que vous sentez ça dans l'humain, dans les normes et réglementations, les institutions, dans l'état d'esprit ? (échelle géographique mais aussi humaine/ organisationnelle (filère par exemple)).

Le territoire du Massif central vous paraît-il une échelle pertinente pour traiter de l'AIT ? « En quoi le Massif central fait territoire en matière d'agriculture ? » Autrement dit, « le territoire du Massif central a-t-il selon vous une cohérence en matière d'agriculture, et si oui laquelle ? »

I3) Quels sont les acteurs concernés par ces problématiques de l'AIT ?

Quels sont les problèmes qui existent / que vivent ces acteurs ?

En gros : Selon-vous, quels sont les problèmes et qui ressent, vit ces problèmes ?

I4) Quel est le problème des problèmes ? / Quel est le problème central de l'AIT ? (*ex : si on venait à résoudre le problème central, ça résoudrait tous les problèmes.*) Quel est le problème majeur, le problème de fond ?

Synthèse du I Rappel de l'intitulé de l'audit

D. Diagnostic d'action engagée

Ici, on cherche à voir comment les acteurs interagissent et comment leurs actions résolvent effectivement, ou non, les problèmes.

D1) Selon vous, quels sont les acteurs les plus impliqués/ importants/ qui mettent en place des actions dans l'AIT ? Sont-ils nombreux ? Est-ce suffisant ? Que pensez-vous de ces actions ?

D2) Quels sont les partenariats qui existent entre ces acteurs ? Comment travaillent-ils ensemble ? Sont-ils solides, efficaces, fonctionnent-ils bien ?

D3) Quelles conséquences ont ces actions et ces liens entre acteurs sur les problèmes identifiés ? / Les actions menées permettent-elles de résoudre le problème des problèmes ? Si non, vont-elles au moins « dans le bon sens » ?

Pour D1 à D3 : Comment évaluez-vous ces actions ? / Selon vous, les moyens choisis pour menées à bien ces actions sont-elles pertinentes ? Les objectifs de ces actions sont-ils atteints ?

S'aider des questions de l'encadré (pas forcément utiliser les termes lors de l'audit mais rattacher les réponses de la personne à ces termes par la suite) :

Évaluation :

- Régularité : **les choses se sont-elles bien passées, dans la régularité ?**
- Efficience : **les moyens choisis étaient-ils pertinents pour atteindre les objectifs fixés ?**
- Efficacité : **les objectifs ont-ils été atteints ?**
- Pertinence : **les objectifs fixés étaient-ils bons ?**

Synthèse du D Rappel de l'intitulé de l'audit

P. Prospective

Cette partie nous amène à réfléchir au futur, selon 3 scénarii (tendanciel, négatif, positif).

P1) Si vous vous projetez dans l'avenir sur la question de l'AIT, quelles sont les échelles d'espace et de temps qui vous semblent les plus pertinentes, intéressantes à considérer ? (*ex : espace : local, national,...*)
temps : 2/10 ans, période électorale, un mandat...)

P2) D'après votre échelle espace et temps choisie, pourriez-vous élaborer 3 scénarii : - un tendanciel, - un négatif – un positif ? (*Les scénarii doivent être une image réaliste de ce qui pourrait arriver, pas d'utopie ni de rêve. Le tendanciel c'est un enchaînement des événements à venir dans le cas où l'on suivrait la tendance actuelle. Le négatif : quels événements négatifs pourraient survenir. Le positif : quels événements positifs imaginez-vous pour l'AIT ?*)

Aide :

- Scénario tendanciel : enchaînement vraisemblable des événements à venir dans le cas où l'on suivrait la tendance actuelle → si les choses continuent à suivre la tendance actuelle, que va-t-il se passer dans les années à venir concernant l'AIT ?
- Scénario négatif : déterminer quels événements négatifs pourraient survenir, ceux-ci restant bien sûr réalistes (si scénario tendanciel déjà négatif : quels événements pourraient rendre la situation encore pire ?)
- Scénario positif : amener la personne à élaborer des événements positifs qu'elle imagine possibles et souhaitables dans l'avenir

P3) Suite aux scénarii imaginés, quels sont les enjeux, menaces et atouts de l'AIT ? Votre vision des enjeux/menaces/atouts a-t-elle changée ? Pourquoi ce scénario (tendanciel, négatif ou positif) ne pourrait-il pas se faire ?

Synthèse du P Rappel de l'intitulé de l'audit

A. Actions

On cherche à savoir ce que l'on fait demain pour résoudre les problèmes cités par la personne audité au sujet de l'accueil, de l'installation et de la transmission.

A1) Si on devait mettre des actions en place, quelles valeurs souhaiteriez-vous voir défendues ?/ Quelles valeurs souhaiteriez-vous voir défendues dans les futures actions menées ? Quelles valeurs/choses permettraient aux acteurs de s'impliquer, d'agir ? Quelles évolutions (dans les idées, les liens...) seraient souhaitables pour favoriser l'AIT ? S'il le fallait, seriez-vous prêts à modifier vos pratiques de travail ? Si oui, comment/ pourquoi ?

A2) Selon vous, quels sont les objectifs à atteindre pour l'AIT ? Pour arriver aux objectifs, à quoi ressembleraient les actions à mettre en place ? / Par qui ? / Par quels moyens y accéder ? → prendre le temps de travailler à la fois les objectifs à atteindre et les actions à développer pour y arriver

A3) Quelle est, selon vous, la meilleure façon de s'organiser entre acteurs ? Faut-il modifier le fonctionnement du réseau/système d'acteurs (relations, liens...) ? Comment ? Pourquoi ?

A4) Quelles actions le commanditaire pourrait-il mettre en œuvre ? « Selon vous, quelles actions pourrait ou devrait mener, en particulier, l'association Installer en Massif central / les JA ? Devraient-ils avoir un rôle particulier ? »

A5) cf A2

A6) Hiérarchiser les actions qui doivent être menées pour l'AIT à court, moyen, long terme. Comment engager l'action ? / Par quoi démarrer ? Chronologie des actions ?

A7) A quoi verriez-vous que ces actions ont fonctionné ? / Quel(s) est(sont) le(s) critère(s)/indicateur(s), qui vous dirai(en)t que ça a fonctionné ? Comment évaluer les actions mises en place ?

Synthèse du A

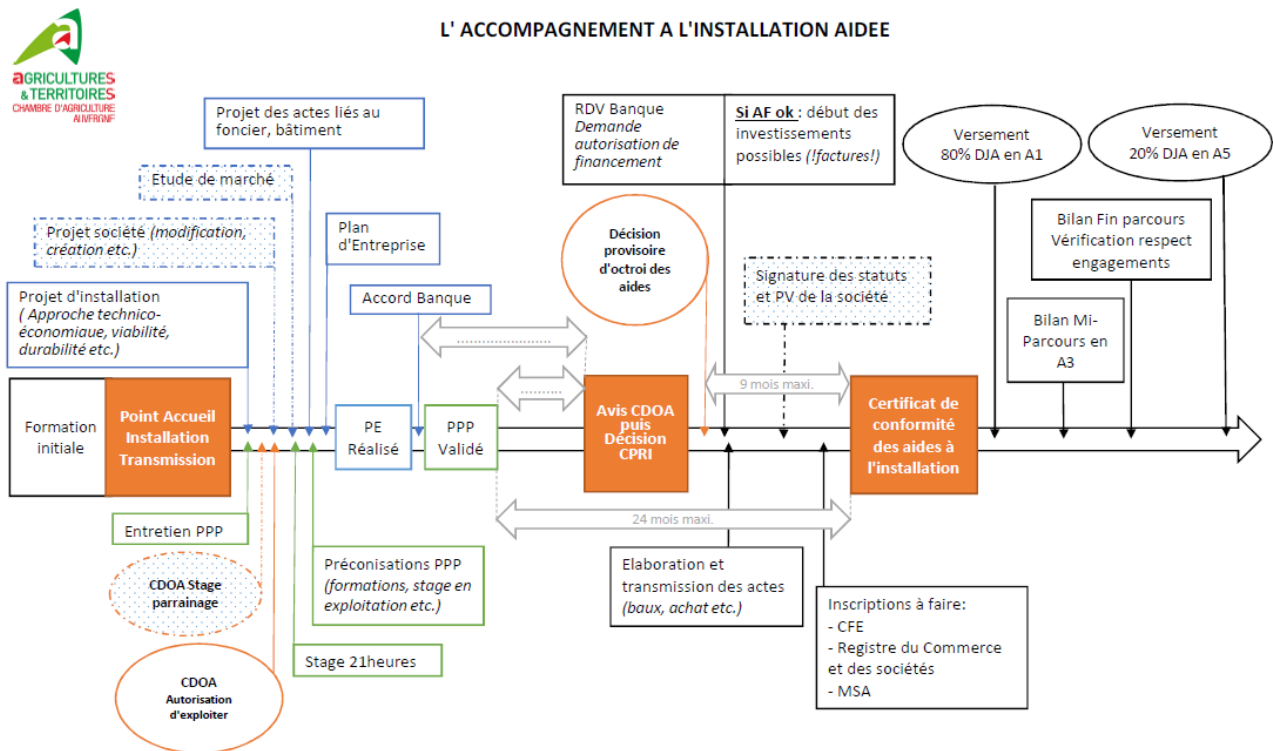
Conclusion

Points sur lesquels la personne aimerait revenir ou qu'elle aimerait rajouter

Remerciements

Demande de contacts

Annexe 4 : Les différentes étapes de l'accompagnement à l'installation





BARON, Coralie, 2017, Recherche des conditions et moyens de stratégies territoriales innovantes pour améliorer l'accueil et l'installation d'agriculteurs dans le Massif central, ainsi que la transmission des exploitations agricoles de type familial – Cas du PNR du Livradois-Forez, de la Limagne et de la communauté de communes Montagne d'Ardèche, 40 pages, mémoire de fin d'études, VetAgro Sup, 2017.

STRUCTURE D'ACCUEIL ET INSTITUTIONS ASSOCIEES:

- ♦ Installer en Massif Central (IMC)

ENCADRANTS :

- ♦ Maître de stage : MAGER, Anaïs (Installer en Massif central), RIEUTORT, Laurent (IADT)
- ♦ Tuteur pédagogique : GOUTTENOIRE, Lucie

OPTION : Ingénierie du Développement Territorial

RESUMÉ

Depuis plusieurs années, le nombre d'actifs agricoles et d'exploitations agricoles (EA) est en déclin. A l'arrivée de la génération papy-boom, de nombreux agriculteurs ont l'âge de partir à la retraite et s'appêtent ainsi à transmettre leur EA. Cependant, le nombre d'installations constatées ne suffit pas à combler le nombre de départs. Le renouvellement des générations agricoles (RGA) n'est plus assuré.

Suite à ce constat, l'association Installer en Massif central décide, en partenariat avec l'Institut Auvergnat du Développement des Territoires (IADT) et l'association Sol et Civilisation, de monter le projet TEMOIN. Ce projet a pour ambition d'amener les acteurs concernés à imaginer des idées innovantes pour améliorer le RGA.

Pour cela, en parallèle du travail de Sol et Civilisation, des enquêtes semi-directives ont été menées par les stagiaires, sur différents territoires dont le PNR du Livradois-Forez, la Limagne et la communauté de communes Montagne d'Ardèche. A leur suite, seront menées des réunions d'acteurs permettant de faire mûrir la réflexion et d'aller vers l'émergence d'actions pouvant être mises en place.

Les premiers résultats sur ces trois territoires évoquent de nombreux problèmes dont le foncier ou encore le manque de concordance entre les projets des cédants et ceux des porteurs de projets (PP). Quelques pistes d'actions pour répondre à ces problèmes ont été énoncées comme la création d'un parcours à la transmission ou encore l'amélioration de l'interconnaissance entre les acteurs.

Ce mémoire présente ainsi le résultat du travail réalisé sur les trois territoires cités.

Mots clés : agriculture, installation, transmission, accueil, Massif central, PNR du Livradois Forez, Communauté de communes Montagne d'Ardèche, Limagne